

Mémoire réalisé en vue de l'obtention du Master 1

Mention : Études européennes et internationales

Spécialité : Études russes et post-soviétiques

**LA DÉCLARATION DU 9 NOVEMBRE 2020 SUR LE HAUT-KARABAGH:
IMPLICATIONS, EFFETS ET CONSÉQUENCES SUR L'ÉVOLUTION DU
CONFLIT ENTRE L'ARMÉNIE ET L'AZERBAÏDJAN**

Présenté par

Madame Noïem THOMAS HAROUTIOUNIAN

Sous la direction de

Monsieur le Professeur Jean-Robert RAVIOT

Année universitaire 2024-2025

*À ma mère,
Qui m'a appris le combat de la Lumière,
Et qui m'a transmis deux langues et cultures de l'Est sans lesquelles mon monde,
Ainsi que ce travail, n'existeraient tout simplement pas.
Et que la Lumière soit.*

INTRODUCTION

Qui dit Haut-Karabagh, dit Arménie et Azerbaïdjan. C'est autour de cette petite enclave de 4400 km², peuplée de quelques 120 000 habitants et située au fin fond du Caucase du Sud, que l'Azerbaïdjan et l'Arménie sont en conflit depuis 1988. Région historiquement arménienne depuis au moins le I^{er} siècle av. J.-C.¹, le Haut-Karabagh constitue également l'un des berceaux du christianisme, alors que l'Arménie est le premier État à adopter cette religion comme officielle en 301. Incorporé à l'Empire russe au XIX^e siècle, il est finalement attribué après la révolution d'Octobre à la République nouvellement formée d'Azerbaïdjan, en 1921 : Staline souhaite ainsi récompenser un précieux allié soviétique dans le Caucase du Sud. À cette époque, le Haut-Karabagh devient un oblast autonome et est alors peuplé à 94 % d'Arméniens : des Azerbaïdjanais s'y installent également, mais restent minoritaires, la balance atteignant un pourcentage de 76 % d'Arméniens dans l'oblast en 1989 (Sudjyan, 2010).



Image 1 : Carte du Caucase du Sud. En rouge le Haut-Karabagh. Les zones hachurées en noir correspondent aux 7 districts en dehors de l'enclave (source : tv5monde.com).

C'est l'année 1988 qui est décisive pour l'avenir de la région : alors qu'en janvier des pogroms anti-arméniens surviennent à Bakou, Kirovabad² et Soumgaït en Azerbaïdjan, le Haut-Karabagh réplique en février et se rattache à la République d'Arménie. Éclate donc la Première

¹ En témoignent les découvertes archéologiques à Tigranakert.

² Sous l'Empire russe cette ville était dénommée Elizavetpol, puis fut renommée Kirovabad en URSS, et enfin Gandja à la chute de l'URSS.

guerre du Haut-Karabagh, s'étalant de 1988 à 1994. Entre temps, la chute de l'URSS en 1991 pousse les deux républiques à proclamer leur indépendance, une circonstance dont se saisit le Haut-Karabagh également pour en faire de même, sans pour autant être reconnu à l'internationale (ni même par l'Arménie). À l'issue de cette première guerre, l'Arménie l'emporte et contrôle la République indépendante auto-proclamée, ainsi que sept districts azerbaïdjanais³ l'entourant directement : c'est le « périmètre/ceinture de sécurité » (près de 7000 km²) sur lequel compte Erevan pour l'échanger ultérieurement contre un statut clair et immuable pour le Haut-Karabagh (soit via un rattachement à l'Arménie, soit via une indépendance reconnue).



Image 2 : Carte du Haut-Karabagh en date du 10 novembre 2020, indiquant les modifications territoriales suite au cessez-le-feu : les zones en vert clair représentent les territoires qui seront transmis à l'Azerbaïdjan (régions de Latchine/Berdzor, Kelbajar/Karvatchar et Aghdam/Akna) ; en vert foncé, les espaces repris par Bakou pendant la guerre (régions de Jabrayil/Jrakan, Fizouli/Varanda, Qubadli/Sanasar et Zangilan/Kovsakan) ; en jaune les territoires où seront placées les troupes de maintien de la paix russes ; le tracé rouge indique les frontières de l'Artsakh (source : arm.sputniknews.ru).

³ Il s'agit des districts suivants : Fizouli/Varanda, Aghdam/Akna, Kelbajar/Karvatchar, Latchine/Berdzor, Jabrayil/Jrakan, Qubadli/Sanasar et Zangilan/Kovsakan (dénomination azerbaïdjanaise/arménienne). Nous emploierons dans le cadre de ce mémoire les deux appellations pour ces sept districts.

Mais le temps passe et la question du statut traîne, sans parvenir à un consensus, tandis que l'Artsakh⁴ met en place un véritable État *de facto*, doté de ses propres institutions, d'une constitution et d'un gouvernement ayant pour capitale Stepanakert. En avril 2016, éclate alors la Deuxième guerre, lancée par l'Azerbaïdjan, également appelée la Guerre des 4 jours, qui ne modifie que légèrement l'état des choses mais engendre des pertes lourdes. Le 27 septembre 2020, survient la Troisième guerre du Haut-Karabagh, Bakou entamant une offensive majeure. Face à une indifférence générale et un silence international presque surprenant, Erevan est contrainte de céder. Une déclaration est alors signée dans la nuit du 9 au 10 novembre 2020 entre l'Azerbaïdjan, l'Arménie et la Russie, sous la médiation de cette dernière : elle met fin à la Guerre des 44 jours, concède certains territoires à Bakou (qui récupère l'ensemble des 7 districts du périmètre de sécurité et prend une partie du sud et du nord de l'Artsakh), et instaure des contingents de maintien de la paix russes.

Ce document, communément appelé *Déclaration de cessez-le-feu du 9 novembre*, remet en cause, en neuf articles seulement, des circonstances acquises et considérées comme gelées pendant 30 ans. À la chute de l'URSS, l'Arménie (peuplée de 3 millions d'habitants) se retrouve à gérer les quelques 29 000 km² d'une enclave entourée de la Géorgie au nord, l'Azerbaïdjan à l'ouest, l'Iran au sud et la Turquie à l'est : les frontières avec la Turquie et l'Azerbaïdjan ferment dès la Première guerre du Haut-Karabagh. Cette situation géopolitique est d'autant plus vulnérable que les ressources qu'offre cette enclave se limitent notamment aux mines dans la région de Syunik et au lac Sevan. Pays à très grande majorité chrétienne, l'Arménie s'est voulue (très) proche jusqu'en 2023 de Moscou, considéré comme son allié principal. Sur le plan politique, Erevan repose sur un régime semi-présidentiel, transformé en régime parlementaire en 2015 ; la Révolution de Velours en 2018 prône par la suite une approche démocratique dans un contexte post-soviétique jusqu'alors rongé par la corruption et l'oligarchie. L'Azerbaïdjan, quant à lui, s'est développé dans un climat sensiblement différent. Sur ses 86 600 km², habités par 9 millions d'individus, cinq frontières sont partagées avec la Russie au nord, la Géorgie au nord-ouest, l'Arménie à l'ouest, l'Iran au sud et la

⁴ Dénomination arménienne pour le Haut-Karabagh. L'Azerbaïdjan, en revanche, appelle cette région Karabagh, tandis que la Russie la nomme Nagorno-Karabakh. Dans le cadre de ce mémoire, nous retiendrons les dénominations de « Haut-Karabagh » et d'« Artsakh », la première pour maintenir une cohérence avec la langue dans laquelle a été rédigé ce mémoire, la seconde par concordance avec la situation historique de la région et du fait de son usage courant dans la littérature scientifique et la presse.

Turquie (le « parrain » et le « grand frère ») via l'exclave du Nakhitchevan⁵. À l'est, le pays est bordé par la mer Caspienne, dont le littoral offre des ressources pétrolières et gazières qui constituent les principaux revenus de l'Azerbaïdjan et garantissent son intégration dans la mondialisation en tant qu'exportateur énergétique. Contrairement à l'Arménie, l'État se voulant turcique est à majorité musulmane. Politiquement parlant, il s'appuie sur un régime présidentiel très prononcé, quasi-dynastique : l'actuel président Ilham Aliyev succède ainsi à son père Heydar Aliyev, dans le cadre d'une limitation progressive des droits de l'Homme dans le pays. L'Azerbaïdjan est donc qualifié de régime autoritaire, voire de dictature.

Ces rapports de force tels quels vont être radicalement modifiés par la *Déclaration du 9 novembre 2020*, puisque l'Arménie n'est plus le vainqueur et l'Azerbaïdjan n'est plus le vaincu. Ce texte, à l'origine de ce basculement, va mettre en place un tout nouveau scénario de l'évolution du conflit. En septembre 2023, la Quatrième guerre du Haut-Karabagh, qui ne dure que 24 heures, aboutit au nettoyage ethnique le plus complet qui soit de l'ensemble de la population de la République auto-proclamée, en une semaine, après neuf mois de blocus imposé par l'Azerbaïdjan. Si un tel retournement de situation a été rendu possible, c'est justement grâce à ce qui se déroule durant ces trois années, entre 2020 et 2023, étroitement corrélées au contenu de ce document. Aujourd'hui, en 2025, les conséquences se font encore sentir à l'échelle du conflit interétatique non résolu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Ainsi, trois autres déclarations trilatérales surviennent entre 2020 et 2023 : celles du 11 janvier 2021, du 26 novembre 2021 et du 31 octobre 2022. Elles ont un impact tout aussi significatif : pour la plupart, elles élucident, complètent ou au contraire rendent plus obscures certaines clauses de la déclaration du 9 novembre. Car si ces quatre documents ont un grand point commun, c'est leur ambiguïté. C'est pourquoi les trois autres sont incluses dans notre corpus au même titre que la *Déclaration du 9 novembre 2020*, objet central de notre étude, car l'on ne peut envisager une analyse sérieuse de la question sans considérer leurs implications dans la phase post-guerre. L'année 2023, marquée par des actes plus que des déclarations verbales, voit donc un silence internationalisé dans un contexte de violence généralisée. C'est en 2024 que les discussions reprennent, notamment à travers une rencontre entre les ministres des Affaires Étrangères d'Arménie et d'Azerbaïdjan le 19 avril, à l'issue de laquelle la frontière commune est (re)définie :

⁵ L'Azerbaïdjan n'a donc néanmoins pas accès directement à la Turquie, son fidèle allié, du fait de la position géographique de l'Arménie.

le communiqué de presse officiel est la seule source fiable relatant le contenu de cette rencontre et les dispositions acceptées des deux côtés, c'est pourquoi il fait également partie de notre corpus.

Dans cette optique, de nombreuses questions peuvent être soulevées. La première, sans aucun doute parmi les plus légitimes, serait : dans quelle mesure la *Déclaration du 9 novembre 2020* conditionne-t-elle et détermine-t-elle l'évolution du conflit ? Car il convient tout d'abord de prouver le postulat selon lequel ces deux éléments sont corrélés. Une seconde question se pose alors d'emblée : peut-on affirmer que cette déclaration jette les bases d'une nouvelle phase historique dans les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ? Et, auquel cas, comment délimiter et approcher cette phase ? Ces premières réflexions en suscitent une nouvelle, autour de l'enjeu de la rivalité : dans quelle cadre la *Déclaration du 9 novembre 2020* s'applique-t-elle au-delà du territoire du Haut-Karabagh ? En effet, nous l'avons évoqué, le conflit est articulé entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, voire d'autres puissances, ce qui remet en question le facteur d'un seul territoire comme étant à l'origine du désaccord. Cela serait fermer les yeux sur l'agentivité des acteurs, tant étatiques et institutionnels que représentants d'une identité donnée. En ce sens, l'on peut se demander, à juste titre, en quoi la déclaration, comme document appliqué par des acteurs étatiques, illustre-t-elle un conflit qui va au-delà du simple enjeu territorial ?

La méthodologie employée dans ce travail est donc double, en vue de chercher à répondre à tous ces questionnements. D'une part, nous appliquerons une analyse géopolitique, qui sera la principale dans le cadre de notre étude : la discipline de la géopolitique prône que « le territoire [...] constitue l'enjeu et le théâtre principaux sinon uniques de la confrontation » (Gourdin, 2010, p. 30). Une telle perspective est essentielle, certes, mais ne permet pas de saisir dans son entièreté toutes les facettes de la rivalité arméno-azerbaïdjanaise. De nombreux indices, dont le nettoyage ethnique et le voisinage de deux ethnies radicalement différentes⁶, indiquent que l'autre origine du conflit relève de l'identité. Ainsi, une seconde discipline peut répondre à nos besoins : l'anthropologie du politique. Précisément *du politique*, et non *politique* : elle considère que l'expression de l'identité d'une ethnie et l'agentivité des acteurs sont au fondement même de la relation qu'entretient un État avec un autre, que cette relation soit cordiale ou froide au point de mener à la guerre (Ciavolella & Wittersheim, 2016). Cette approche et discipline sera sollicitée à

⁶ Les différences sont tout autant langagières (langue turcique pour l'azéri et langue indo-européenne pour l'arménien), religieuses (islam chiite pour l'Azerbaïdjan et christianisme pour l'Arménie), historiques (l'Arménie en tant qu'État est plus ancienne que l'Azerbaïdjan, par ailleurs son expérience avec la Turquie en 1915 fait qu'elle ne s'entend pas très bien avec les peuples turciques) et culturelles.

certain moments de notre étude, dès lors qu'il s'agira d'expliquer un enjeu qui dépasse celui du territoire.

C'est premièrement en cette double approche que réside l'originalité de notre travail. Si l'angle géopolitique est régulièrement appliqué dans le cadre de l'analyse du Haut-Karabagh, le facteur identitaire est presque toujours délaissé. En ce sens, une autre idée reçue consiste en la dénomination courante dans la littérature scientifique de « conflit gelé » pour désigner notre cas d'étude : il nous semble néanmoins que le terme de « rivalité durable »⁷ est bien plus adapté, car le conflit n'a jamais été suspendu et est en constante évolution (Broers, 2015). La *Déclaration du 9 novembre 2020*, par exemple, en est une parmi les nombreuses dynamiques qui (dé)réglent les circonstances. Dans un second temps, la considération des trois déclarations survenues ultérieurement est également novatrice : à ce jour, seul un article s'est penché sur l'une d'entre elles. Ainsi, si la *Déclaration du 9 novembre 2020* est régulièrement étudiée, elle n'est jamais mise en perspective avec les trois autres : bien plus, elle est rarement sujette à une analyse rétrospective à partir de septembre 2023. Or, il nous semble que délaissé ainsi un texte dès lors que le Haut-Karabagh n'existe plus est un égarement et un non-sens : comme si aucun lien ne pouvait être fait entre le document du 9 novembre et les événements survenus en septembre 2023, les neuf articles et l'actualité. Nous proposons donc une approche et lecture rétrospectives, et ce à partir d'aujourd'hui (2025).

Par ailleurs, il existe une version initiale de ce premier texte (par la suite modifié), qui est absente dans les analyses de la littérature scientifique : l'on retrouve quelques commentaires à ce sujet sur des médias en ligne, et nous visons donc, dans la mesure du possible, à combler cet énième vide. Si certaines clauses (notamment celles relatives au retour des population déplacées ou encore au déblocage des voies de communication) de la déclaration sont évoquées assez fréquemment pour proposer des solutions quant aux circonstances actuelles du conflit arméno-azerbaïdjanais, là encore elles sont prises séparément, hors du contexte du document et de son ensemble. En revanche, le cas des espaces et des territoires (notamment les corridors) réorganisés à travers les articles du texte constitue un terrain de recherche abondant dans la littérature scientifique (dans lequel nous puiserons volontiers), tout comme la question de l'implication des puissances étrangères dans ce conflit. Enfin, d'autres problématiques (le traité de paix entre autres) sont à ce

⁷ « Enduring rivalry ». La notion a notamment été conceptualisée par P. F. Diehl et G. Goertz.

jour peu abordées du fait de leur caractère récent : l'on tentera donc d'apposer, avec précaution, notre propre grille de lecture à ces éléments.

En tenant compte de ces paramètres, nous adopterons dans un premier temps une lecture très ancrée dans le contenu des autres déclarations, au pied de la lettre. Il s'agira de dégager d'abord les nombreuses ambiguïtés de celle du 9 novembre, tant sur la forme que sur le fond. Puis nous nous pencherons sur les trois autres déclarations et nous interrogerons sur leur continuité avec la première et leurs implications dans le présent. Cela nous mènera directement à la question de l'actualité même de la première déclaration.

Une fois cette lecture approfondie effectuée, nous passerons dans un second temps aux problématiques des territoires, laissées ouvertes et non résolues depuis le 9 novembre 2020. Elles sont étroitement corrélées aux questionnements identitaires : c'est ce que nous établirons en premier lieu. De là, nous basculerons vers l'analyse de l'implication d'autres espaces et acteurs dans un conflit semblant au premier abord limité à deux États : les puissances ainsi entraînées témoignent d'une inscription spatiale et identitaire de deux rivaux dans une aire dépassant de loin le Caucase. Enfin, cette territorialité sera interrogée au prisme de nouveaux projets régionaux en cours d'élaboration, dont le Carrefour de la paix et le fameux traité de paix, se profilant aujourd'hui entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

ABRÉVIATIONS

AR : employé pour désigner l'appartenance à la République d'Arménie d'une localité limitrophe donnée dans la région du Caucase du sud.

AZ : employé pour désigner l'appartenance à la République d'Azerbaïdjan d'une localité limitrophe donnée dans la région du Caucase du Sud.

FSB : Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie.

MAE : Ministère des Affaires étrangères

ONU : Organisation des Nations Unies.

OSCE : Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe.

OTSC : Organisation du Traité de Sécurité Collective

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

PREMIÈRE PARTIE
CONTENUS DES DÉCLARATIONS :
RÉSOUTRE LES PROBLÉMATIQUES ACTUELLES OU PROBLÉMATISER ?

CHAPITRE 1
DÉCLARATION DU 9 NOVEMBRE 2020 : UN TEXTE ÉQUIVOQUE.

1.1 Nature du document et signataires.

Le document, rédigé originellement en russe, s'intitule *Заявление Президента Азербайджанской Республики, Премьер-министра Республики Армения и Президента Российской Федерации*⁸. Malgré les nombreuses appellations qui ont donc été attribuées par la presse, tant française que russe ou qu'arménienne (accord, contrat, traité etc.), il s'agit bien d'une déclaration. L'usage de ce terme, selon D. P. Meyers, peut autant désigner un traité international qu'un document qui manque de précision afin de maintenir, selon H. Lauterpacht, un flou *volontaire* (cités dans Le Bœuf, 2020). Or, la déclaration peut certes être considérée comme internationale (trois États signataires), mais il n'en relève pas moins qu'elle n'a aucun statut juridique. En outre, notons qu'elle ne fait appel à aucune grande instance internationale (ni dans le texte, ni en tant que signataire), comme l'ONU, l'OSCE ou même le groupe de Minsk, pourtant spécialement conçu à cet effet, ce qui constitue une des plus grandes faiblesses de la déclaration (Le Bœuf, 2020). Sans doute cela peut être interprété comme une volonté purement russe de se distancier des organisations occidentales qui seraient susceptibles de mettre à mal son influence dans la région (Khairunnisa Anggraeni, 2022). La présence de celles-ci pourtant, corrélée à l'attribution d'un statut juridique au document (comme un traité ou un accord), auraient-elles permis d'éviter le blocus du corridor de Latchine (seule route reliant l'Arménie au Haut-Karabagh) dès le 12 décembre 2022, et plus tard le nettoyage ethnique ?

Autre ambiguïté sujette à de nombreuses interprétations : l'article 1 de la déclaration (qui instaure le cessez-le-feu complet) stipule que « la République d'Azerbaïdjan et la République d'Arménie, [sont] ci-après dénommées les Parties⁹ ». Or, la Russie n'est pas désignée en tant que partie, malgré son statut de signataire : elle est donc implicitement, mais aussi officiellement,

⁸ Déclaration du président de la République d'Azerbaïdjan, du premier ministre de la République d'Arménie et du président de la Fédération de Russie.

⁹ « Азербайджанская Республика и Республика Армения, далее именуемые Сторонами » (article 1, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

exempte du cessez-le-feu et échappe à la clause « s'arrêtent sur les positions qu'elles occupent »¹⁰ qui n'implique que les deux parties (Le Bœuf, 2020). Pour comprendre la différence entre *Partie* et *signataire*, nous pouvons emprunter au vocabulaire juridique : lorsque deux individus souhaitent conclure un contrat, ils peuvent faire appel à un juriste ou avocat pour l'établir. Ce dernier effectue la tâche demandée et appose sa signature sur le document, néanmoins il est exempt des obligations énoncées dans le contrat puisqu'il n'est tout simplement pas concerné par le contenu de celui-ci. En appliquant cet exemple au cas étudié, l'on pourrait considérer que le juriste est incarné par la figure du « médiateur », la Russie, tandis que le cessez-le-feu est conclu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan uniquement. En ce sens, la Russie est doublement avantagée : d'une part, sa responsabilité n'est pas engagée en tant que telle puisqu'elle n'est pas une partie *de jure* ; d'autre part, l'arrêt des opérations militaires (et donc implicitement du déplacement des troupes) ne la concerne pas, ce qui lui permet d'ailleurs le déploiement de son propre contingent au Haut-Karabagh selon l'article 3 (Le Bœuf, 2020).

Notons que la presse et la littérature scientifique qualifient de manière récurrente ce document de « déclaration de cessez-le-feu » : nous soulignons pourtant que le terme de « cessez-le-feu » n'est pas inclus dans le titre de la déclaration, il n'est d'ailleurs présent que dans le premier article, comme mentionné plus-haut. L'on se demande pourquoi est-ce précisément cette clause qui attire le plus l'attention, alors qu'elle n'en est qu'une parmi neuf autres : le sujet des voies de communication (articles 6 et 9) est par exemple beaucoup plus abordé dans cette déclaration que celui du cessez-le-feu. Il est donc essentiel de comprendre l'enjeu du document, qui n'est nullement celui d'un arrêt du conflit tant sur le court que le long terme. La particularité de cette déclaration réside justement dans le fait qu'*il ne s'agit pas d'un cessez-le-feu*, du moins si l'on se réfère à la notion classique du concept : elle sert de *support à la réorganisation des enjeux dans la région*. C'est à dessein que nous employons le terme de « réorganisation », car si l'on devait choisir l'impact le plus conséquent de la guerre des 44 jours, ce serait sans aucun doute le basculement des forces et des enjeux si l'on s'en tient à une lecture géopolitique de la chose. Analysons les effets qu'a suscités la déclaration :

1. Mise en place d'un soi-disant « cessez-le-feu », très illusoire car il n'a tenu que trois ans.

¹⁰ « останавливаются на занимаемых ими позициях » (article 1, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

2. Introduction d'une présence militaire russe dans la région et notamment en Azerbaïdjan (Aghdam).
3. Introduction d'une présence militaire turque en Azerbaïdjan (Aghdam).
4. Redécoupage territorial de la zone de conflit, notamment puisque le nord et le sud de l'Artsakh passent sous contrôle azerbaïdjanais.
5. Redécoupage territorial de la région (Caucase du Sud) et plus généralement des axes de communication Caucase du Sud-Turquie, Caucase du Sud-Russie, Caucase du Sud-Asie centrale, Caucase du Sud-Iran, notamment à travers l'article 9.
6. En réalité, la question des échanges des prisonniers et du retour des populations déplacées a provoqué plus de méfiance et de désaccords entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan alors que ces clauses étaient censées jeter les bases d'une première coopération¹¹.

Somme toute, « cette déclaration est davantage qu'un cessez-le-feu, mais beaucoup moins qu'un accord de paix » (Cigolotti & Carlotti, 2021, p. 31). Nous considérons que l'arrêt des combats constitue ici un prétexte à la rédaction et la légitimation de ce texte, dont les enjeux vont bien au-delà. Et malgré cela, il ne précise à aucun moment le besoin de normaliser les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, principe qui logiquement aurait dû guider tout *modus operandi* dans la résolution du conflit : ainsi, « cette déclaration n'énonce aucun objectif final. Elle ne prévoit aucun cadre de négociation pour parvenir à un règlement durable du conflit » (Cigolotti & Carlotti, 2021, p. 31). La situation actuelle, en 2025, nous permet d'affirmer avec certitude que ce document est à la source de plus de contradictions que d'entente entre l'Arménie et le Haut-Karabagh d'une part, et l'Azerbaïdjan de l'autre, notamment en vue de l'article 9.

1.2 Ambiguïtés et contradictions du document (Smbatyan & Isayev, 2022).

Outre ces premières ambiguïtés, une autre analyse présente ce texte comme contradictoire, incomplet et ambigu : ainsi, H. Smbatyan et H. Isayev proposent une analyse quasi-exhaustive de ces points, en relevant quatre grands types d'incertitudes, que nous nous proposons de résumer ici. La première catégorie regroupe les clauses prévoyant la mise en place d'éléments spécifiques à travers un cadre temporaire, géographique et processuel, mais dont les modalités sont vagues, imprécises ou incomplètes : elle est dénommée « ambiguïté d'information »¹² (Smbatyan & Isayev, 2022). Relèvent de cette catégorie les articles 5, 6, 8 et 9.

¹¹ Nous approfondirons ces points au fur et à mesure.

¹² « Information ambiguity » (Smbatyan & Isayev, 2022).

La seconde catégorie s'applique aux termes essentiels de la déclaration qui ne sont pas définis : il s'agit des « décalages conceptuels »¹³ (Smbatyan & Isayev, 2022). Sont concernés les clauses 6 et 8, relatives au corridor de Latchine et à l'échange des individus en détention.

La troisième catégorie, appelée « contradictions opérationnelles »¹⁴ (Smbatyan & Isayev, 2022), regroupe les éléments incompatibles entre eux, opposés ou encore discordants. L'on retrouve notamment une incompatibilité entre l'article 1 et l'article 4 : le premier stipule que les parties « s'arrêtent sur les positions qu'elles occupent » ; or le quatrième point insiste sur le fait que « les troupes de maintien de la paix de la Fédération de Russie sont déployées parallèlement au **retrait des forces armées arméniennes** »¹⁵, dévoilant ainsi qu'en réalité l'article 1 ne s'applique qu'aux forces azerbaïdjanaises, puisque les troupes arméniennes doivent se retirer (Smbatyan & Isayev, 2022). De manière générale, l'on considère que la déclaration est bien plus avantageuse pour l'Azerbaïdjan et qu'elle reconnaît implicitement un certain penchant pour ce camp, à travers des formulations telles que « La République d'Arménie **restituera** la région de Kelbajar à la République d'Azerbaïdjan »¹⁶ (le Haut-Karabagh est donc reconnu comme légitimement azerbaïdjanais ?) ou encore « La région d'Aghdam sera **renvoyée** à la République d'Azerbaïdjan »¹⁷ (Le Bœuf, 2020). Ce penchant russe pour l'Azerbaïdjan a d'ailleurs été confirmé via l'inaction totale des troupes russes lors du blocus du corridor de Latchine puis du nettoyage ethnique.

Autrement, l'article 4 ne précise pas les modalités de retrait (délais, organisation, logistique etc.) des contingents de paix russes, si l'une des parties ne souhaite pas reconduire le mandat de cinq ans (renouvelable sauf avis contraire d'une des parties au moins) : en ce sens, l'on peut supposer qu'il s'agissait d'une option peu envisageable pour la Russie que de se retirer de la région (Smbatyan & Isayev, 2022). Il s'agit là encore d'une contradiction opérationnelle, mais en envisageant la situation de notre point de vue temporel, il est évident que la Russie a finalement dû quitter le Haut-Karabagh quelques mois après le nettoyage ethnique (au total trois ans donc après le déploiement de ses contingents, sans arriver au terme du premier mandat des cinq ans),

¹³ « Conceptual discrepancies » (Smbatyan & Isayev, 2022).

¹⁴ « Operational contradictions » (Smbatyan & Isayev, 2022).

¹⁵ « Миротворческий контингент Российской Федерации развёртывается параллельно с выводом армянских вооружённых сил » (article 4, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

¹⁶ « Республика Армения до 15 ноября 2020 года **возвращает** Азербайджанской Республике Кельбаджарский район » (article 6, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

¹⁷ « Агдамский район **возвращается** Азербайджанской Республике » (article 2, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

car il n’y avait plus de population à protéger (ce qui constituait le premier objectif de ces contingents de paix pourtant). Sans doute ce retrait en fin d’année 2023 était-il conditionné par l’entrée en jeu de la Turquie, nous y reviendrons plus tard.

De même, l’article 7 mentionne la supervision du « Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés »¹⁸ dans le processus du retour des populations déplacées : or, là encore, rappelons que l’ONU n’est pas signataire de la déclaration, qu’elle n’a d’ailleurs que très peu réagi à celle-ci, et que son consentement à ce rôle nous est inconnu (Smbatyan & Isayev, 2022). En outre, la fonction de ce commissariat se limiterait implicitement à la logistique, tandis que la sécurité serait assurée par la Russie (Le Bœuf, 2020). Par conséquent, la réaction de l’ONU face au blocus et au nettoyage ethnique a été quasi-nulle (sauf quelques appels et convois d’aide humanitaire, qui ne sont pas parvenus à destination). La délégation qui avait d’ailleurs été envoyée suite au nettoyage ethnique n’a eu aucun succès à l’internationale¹⁹.

Enfin, la quatrième catégorie (sans doute la plus importante d’un point de vue juridique) regroupe les points où la responsabilité d’un signataire donné n’est pas engagée ou lorsque le non-respect d’un article ne prévoit pas de conséquences : ce sont les « blancs de responsabilité/sanctions »²⁰. Est concerné l’ensemble du document.

1.3 La version initiale : une déclaration ou un cadre de négociations ?

Et pourtant, dans la version initiale de la déclaration, l’Arménie gagnait bien plus dans cette réorganisation. En effet, le média Sputnik Armenia a été le premier (avant le Kremlin même) à publier la déclaration dans la nuit du 9 au 10 novembre 2022. Or, son contenu diffère de la version publiée par le Kremlin un peu plus tard, alors que Sputnik Armenia avait affirmé que la déclaration est signée « sans changements ni raccourcissements »²¹ possibles. Aujourd’hui, la publication de Sputnik Armenia semble avoir été supprimée, mais d’autres médias ayant publié la nuit même ont toujours conservé cette version initiale, dont RBC et Meduza.

L’original présumé aurait significativement changé la donne (notamment pour l’Arménie) comme le constate une analyse du média 168 AM²² en date du 3 mai 2023. Le changement le plus

¹⁸ « под контролем Управления Верховного комиссара ООН по делам беженцев » (article 7, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

¹⁹ À ce sujet, voir l’article de France 24 : <https://www.france24.com/fr/asia-pacifique/20231001-armeniens-r%C3%A9fugi%C3%A9s-haut-karabakh-mission-onu-enclave-azerbaïdjan-erevan-pachinian>.

²⁰ « Accountability/sanctioning gaps » (Smbatyan & Isayev, 2022).

²¹ RFI, <https://rfi.my/6oLx> (consulté le 17/05/2025).

²² Nous nous baserons sur cette étude, disponible en arménien via ce lien : <https://168.am/2023/05/03/1868869.html>.

frappant est sans doute celui en rapport avec le corridor de Latchine. Initialement, la déclaration s'articulait ainsi autour de onze articles (contre neuf actuellement), dont le sixième stipulait : « La République d'Arménie restitue à la République d'Azerbaïdjan la région [...] de Latchine jusqu'au 1^{er} décembre 2020, **tout en gardant le corridor de Latchine** (5km de largeur) qui assurera la communication entre le Haut-Karabagh et l'Arménie, sans passer par Chouchi »²³. L'enjeu est clairement différent ici : bien que l'article sur la garantie sécuritaire routière par l'Azerbaïdjan était également inclus dans cette version, l'absence des contingents russes et par conséquent la présence des troupes arméniennes aurait peut-être empêché le blocus de ce même corridor et, de manière plus générale, les événements ultérieurs. De même, cette clause aurait maintenu la présence arménienne *de facto* dans ce qui ne serait-ce qu'une petite partie des terres conquises par l'Azerbaïdjan.

Pourquoi donc l'avoir modifiée ? Peut-être la Russie souhaitait-elle éviter des affrontements entre les soldats azerbaïdjanais et arméniens le long du corridor ? Ou au contraire cherchait-elle à s'ancrer plus durablement dans la région en contrôlant l'un des points les plus stratégiques ? D'un point de vue plus rétrospectif, et au vu de l'inaction des contingents russes face au blocus et au nettoyage ethnique, peut-être la Russie envisageait-elle de faciliter et d'accélérer la passation du Haut-Karabagh à l'Azerbaïdjan ?

Autrement, le deuxième article prévoyait initialement que « la région d'Aghdam et les territoires sous contrôle de la Partie arménienne dans la **région de Gazakh** [soient] renvoyés à la République d'Azerbaïdjan jusqu'au 20 novembre 2020 »²⁴, alors que la version ultérieure ne mentionne que le retour de la région d'Aghdam. Le raïon de Gazakh (voir image 3), en Azerbaïdjan, a vu sept villages passer sous contrôle arménien à la fin de la première guerre du Haut-Karabagh en 1994 : Yukhari Askipara, Barkhudarli, Sufulu, Ashagi Askipara, Gizilhajili, Kheyrimli, Baghanis Ayrim. Les trois premiers ont été des enclaves azerbaïdjanaises au sein du territoire de la République d'Arménie tout au long de l'époque soviétique. Les quatre dernières sont à l'intérieur même de l'Azerbaïdjan et frontalières avec l'Arménie. La déclaration originelle aurait donc imposé à Erevan de rendre ces territoires, qui constituent un des grands points sensibles du conflit²⁵. Cette circonstance suscite deux grandes questions. La première relève des villages

²³ « Республика Армения до 15 ноября 2020 года возвращает [...] до 1 декабря 2020 года — Лачинский район, **оставляя при этом за собой Лачинский коридор** (шириной 5 км), который будет обеспечивать связь Нагорного Карабаха с Арменией и при этом не будет затрагивать г. Шушу. » (article 6, version initiale).

²⁴ « Агдамский район и территории, удерживаемые Армянской Стороной в Газахском районе Азербайджанской Республики, возвращаются Азербайджанской Стороне до 20 ноября 2020 года » (article 2, version initiale).

²⁵ Nous reviendrons sur le sort de ces villages et enclaves dans le chapitre 4.

concernés, puisque l'article ne précise desquels il s'agit (tous les sept ou uniquement les quatre en Azerbaïdjan ? Ou seulement les trois enclaves ?). La seconde question, bien plus fondamentale, est posée d'emblée par le retrait de la mention du retour de ces territoires dans la version ultérieure : pourquoi l'avoir supprimée ?



Image 3 : Carte de la région de Gazakh (source : « Qazax district », en.wikipedia.org).

Vu les nombreuses modifications, il semblerait que l'Arménie ait renégocié cette clause, considérant sans doute ces villages comme précieuse monnaie d'échange, à l'avenir, contre le Haut-Karabagh restant. Il est possible qu'elle ait alors accepté de céder sur certaines questions, au point que la déclaration soit devenue manifestement désavantageuse pour elle. Si l'on retient une telle hypothèse, reste à savoir quel est le point qui probablement a été renégocié : qu'aurait pu offrir de plus intéressant l'Arménie à l'Azerbaïdjan ? Nous supposons qu'il s'agit du corridor de Latchine : en refusant d'y maintenir une présence arménienne, Erevan a ouvert la voie à

l'installation des troupes russes, dont les conséquences, comme évoqué précédemment, sont bien connues. En échange, l'Arménie aurait alors conservé les enclaves et villages de Gazakh : nous rappelons qu'ils constituent un des points les plus sensibles du conflit, et que l'Azerbaïdjan a tout de même accepté de rejeter cette clause, ce qui atteste qu'il conférerait au corridor une *valeur supérieure*. Une telle hypothèse est à considérer avec précaution bien entendu, étant donné l'absence de preuves directes (sauf l'issue du conflit en septembre 2023), cependant elle semble plausible.

Il est alors probable qu'Erevan ait également cédé sur un autre point. Dans l'article 11 de cette version initiale, il est précisé que « La République d'Arménie **assure les transports de communication** entre les régions occidentales de la République d'Azerbaïdjan et la République autonome du Nakhitchevan »²⁶. Ce passage en gras a plus tard été modifié de la manière suivante : « La République d'Arménie garantit la sécurité des liaisons de transport entre les régions occidentales de la République d'Azerbaïdjan et la République autonome du Nakhitchevan »²⁷. L'on est tenté de voir dans cette modification une ambivalence de plus : si au départ l'Arménie contrôle les voies de communication, c'est donc elle qui conçoit en quelque sorte les plans et prend les décisions essentielles quant à celles-ci ; dans la version ultérieure, elle ne fait que garantir la sécurité, sous contrôle des contingents russes. Ainsi, le rôle de l'Arménie dans l'élaboration des plans et la prise de décision n'est clairement pas défini, ce qui permet, là encore, une interprétation polysémique de cette clause : c'est donc sans surprise que l'Azerbaïdjan impose aujourd'hui comme condition de paix le corridor de Zangezur, puisqu'en théorie rien ne l'en empêche dans la déclaration. L'on est tenté d'y voir que la version initiale était bien plus favorable à l'Arménie, au moins autant qu'à l'Azerbaïdjan et à la Russie, mais la version définitive est articulée à son détriment. Et cette fois-ci, ce n'est plus seulement défavorable par rapport à la nouvelle situation du Haut-Karabagh, mais par rapport à l'Arménie en général, à son territoire et à sa souveraineté.

Nous relevons une énième différence dans l'article 7 de la déclaration initiale : ce dernier indique que la nouvelle route du corridor de Latchine assurera « la communication entre **Stepanakert et l'Arménie** »²⁸, là où désormais il est précisé « entre le Haut-Karabagh et

²⁶ « Республика Армения **обеспечивает транспортное сообщение** между западными районами Азербайджанской Республики и Нахичеванской Автономной Республикой » (article 11, version initiale).

²⁷ « Республика Армения **гарантирует безопасность транспортного сообщения** между западными районами Азербайджанской Республики и Нахичеванской Автономной Республикой » (article 9, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

²⁸ « связь между Степанакертом и Арменией » (article 7, version initiale).

l'Arménie»²⁹. Un détail semble-t-il, et pourtant ils sont beaucoup trop nombreux pour paraître aléatoires. En le replaçant dans son contexte, il s'avère que cette route est censée, une fois sa construction terminée, se substituer au corridor de Latchine (voir image 4), et que dans la version initiale, seul ce nouveau tracé est placé sous la protection des contingents russes³⁰. À l'origine donc, il envisageait un seul point d'arrivée (la capitale Stepanakert), sans arrêts tout le long du corridor, clause qui a donc été modifiée sans doute pour laisser place à plusieurs destinations et ainsi permettre un ravitaillement plus rapide.



Image 4 : Carte des deux corridors de Latchine (source : eiu.com).

Enfin, c'est l'article 10 de la première déclaration qui attire notre attention, puisque qu'il impose l' « échange de prisonniers de guerre et d'autres personnes détenues »³¹, sans mentionner celui des **otages**, qui lui est inscrit dans la version définitive. Il s'agit d'une précision importante et très actuelle, nous y reviendrons par la suite pour en expliquer les ressorts³².

²⁹ « связь между Нагорным Карабахом и Арменией » (article 6, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

³⁰ Nous reviendrons en détail sur ces deux corridors dans le chapitre 4.

³¹ « обмен военнопленными и другими удерживаемыми лицами » (article 10, version initiale).

³² Voir le chapitre 3.

CHAPITRE 2

LA « PHASE DES DÉCLARATIONS » OU LA PÉRIODE 2020-2023.

La *Déclaration du 9 novembre 2020* n'est pas le seul document de cette période post-guerre. Entre novembre 2020 et septembre 2023, s'ouvre une nouvelle phase dans le conflit entre l'Arménie et le Haut-Karabagh d'une part, et l'Azerbaïdjan de l'autre : celle-ci est marquée par une série de déclarations officielles qui s'enchaînent successivement, présentant les mêmes signataires mais dont les contenus diffèrent. Cette étape transitoire, que l'on pourrait qualifier de « phase des déclarations », est décisive pour l'application du document du 9 novembre et pour l'établissement d'un nouveau rapport de forces entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Elle met en place un cadre de pourparlers, proposant des mesures concrètes ne concernant que très rarement le Haut-Karabagh : pour la première fois, l'on dépasse le territoire de l'enclave pour se recentrer sur l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

2.1 Déclaration du 11 janvier 2021.

Quelques mois après la fin de la guerre des 44 jours, une rencontre est organisée entre les trois signataires à Moscou, sur proposition du président russe. Elle aboutit à une seconde déclaration trilatérale en quatre clauses, venant compléter l'article 9 (sur le déblocage des voies régionales) de la première : elle met en place un Groupe de travail tripartite, composé des vices-premiers ministres d'Arménie (Mher Grigorian) et d'Azerbaïdjan (Shahin Mustafayev), ainsi que du vice-président du gouvernement de Russie (Alexeï Overchuk). Son objectif est d'établir « les principales orientations d'activité »³³ et des « projets [...] et mesures nécessaires à leur mise en œuvre »³⁴, en vue de « la remise en état et [...] construction de nouvelles infrastructures de transport nécessaires à l'organisation, à la mise en œuvre et à la sécurité du trafic international »³⁵ par et à travers l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Plusieurs éléments pertinents sont à relever. Tout d'abord, les trois signataires sont toutes des Parties, contrairement à la *Déclaration du 9 novembre 2020* où seuls l'Arménie et l'Azerbaïdjan le sont : pour la première fois, la Russie sort ainsi du rôle de médiateur pour devenir un pays impliqué à part entière dans le conflit, au même titre que l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Elle

³³ « основных направлений работы » (article 2, *Déclaration du 11 janvier 2021*).

³⁴ « проектов [...] и мероприятий для их реализации » (article 3, *Déclaration du 11 janvier 2021*).

³⁵ « восстановление и сооружение новых объектов транспортной инфраструктуры, необходимых для организации, выполнения и обеспечения безопасности международных перевозок » (article 4, *Déclaration du 11 janvier 2021*).

n'est donc plus tenue de conserver sa neutralité que suppose le statut de médiateur, bien au contraire : étant donné le contexte conflictuel à l'origine de cette déclaration, où chaque Partie constitue un camp, la Russie forme le sien. Dès lors, l'on s'éloigne du cadre bidimensionnel où deux camps s'affrontent, puisqu'un troisième fait son entrée et poursuit ses propres intérêts : d'une certaine manière, la Russie affiche ce basculement officiellement en devenant Partie.

Ensuite, le Groupe de travail ainsi créé signifie que l'Azerbaïdjan et l'Arménie ne peuvent pas décider, indépendamment du pays tiers qu'est la Russie, de la manière dont ils vont disposer de leurs propres voies de communication. Ce fait est d'une importance capitale, car selon la déclaration, Moscou doit et peut approuver ou non les plans proposés : *Erevan et Bakou perdent leur souveraineté tout le long de leur frontière commune* (y compris celle du Nakhitchevan).

Enfin, cette déclaration présente autant des imprécisions que celle du 9 novembre 2020. Ainsi, les articles 1 et 2 contiennent des « ambiguïtés d'information » : le premier ne complète pas la question laissée ouverte dans l'article 9, à savoir celle des modes de transport concernés par la mise en place de nouvelles routes ; le deuxième, quant à lui, ne précise pas quelles sont les « autres orientations »³⁶ à déterminer dans le cadre du Groupe de travail (Smbatyan & Isayev, 2022). De même, les articles 3 et 4 exposent des « blancs de responsabilité/sanctions », car ils n'indiquent pas quelles sont les sanctions si les délais ne sont pas respectés (Smbatyan & Isayev, 2022).

Or, c'est précisément la question des délais qui a le plus échoué. Comme établi par l'article 2 de cette déclaration, les vices-premiers ministres et le vice-président se sont réunis le 30 janvier 2021. Des sous-groupes d'experts ont été alors définis dans des domaines tels que les transports ferroviaires, automobiles, de poids lourds, ou encore la sécurité, les douanes etc³⁷... Ils répondent à la dynamique de l'accentuation des « communications ferroviaires et routières comme prioritaires »³⁸. Deux autres réunions ont eu lieu tout au long du mois de février 2021, respectivement le 12 et le 27. Cette dernière a étudié les comptes-rendus des sous-groupes d'experts³⁹. Toutefois, selon l'article 4, le 1^{er} mars 2021 constituait la date limite de soumission d'une « liste et [d']un agenda de mise en œuvre des mesures prévoyant la remise en état et la

³⁶ « иные направления » (article 2, *Déclaration du 11 janvier 2021*).

³⁷ Blacksea caspia, <https://blacksea-caspia.eu/ru/sostoyalos-pervoe-zasedanie-trekhstoronney-rabochey-gruppy-azerbaydzhana-armenii-i-rossii> (consulté le 17/05/2025).

³⁸ « установив в качестве приоритетов железнодорожное и автомобильное сообщение » (article 2, *Déclaration du 11 janvier 2021*).

³⁹ Pastinfo, <https://www.pastinfo.am/ru/news/2021/03/01/lmed1ivjd/1155346> (consulté le 17/05/2025).

construction de nouvelles infrastructures de transport »⁴⁰, censés être approuvés par les trois gouvernements. Or, la réunion du 27 février 2021 n'a porté que sur les comptes-rendus, et nullement sur ce fameux agenda ni sur cette liste de mesures. L'on s'attendait donc logiquement que la quatrième réunion, prévue le 1^{er} mars, se penche sur ces questions : il semblerait en effet que ces documents aient été présentés, cependant, à en croire Alexeï Overchuk⁴¹, les représentants les ont uniquement retravaillés. Une affirmation qui contredit celle de Mher Grigorian qui souligne, le 24 mars 2021, que les rapports relatifs au déblocage des voies de communication auraient dû être présentés fin mars 2021, mais que la date limite a finalement été repoussée⁴².

L'on ignore quels ont été les sujets abordés lors des cinquième et sixième réunions⁴³. Nous savons qu'elles ont eu lieu entre le 2 mars et le 12 mai, date à laquelle le Groupe de travail a été contraint de marquer une pause due aux attaques azerbaïdjanaises près du lac Sev (région de Syunik, Arménie). Les rencontres ont repris le 17 août 2021, mais les questions abordées sont restées très générales d'après le communiqué de presse⁴⁴. Une huitième réunion s'est déroulée le 20 octobre 2021 : le communiqué de presse officiel du gouvernement de Russie étant identique à celui du 17 août⁴⁵, l'agenda et la liste ne semblent pas avoir été à l'ordre du jour. La fréquence des rencontres a par la suite fortement diminué, étant donné que la neuvième réunion s'est tenue le 1^{er} décembre 2021, et la dixième le 3 juin 2022, lors desquelles ont été discutés les contrôles douaniers et frontaliers⁴⁶. La onzième (7 décembre 2022), au contraire, aurait porté sur la construction d'un réseau ferroviaire⁴⁷. Les rencontres se font alors à un rythme répété tous les six mois, la douzième s'étant tenue le 2 juin 2023 : ici, le projet semble avoir été concrétisé, puisqu'il fut convenu de restaurer la ligne ferroviaire Yeraskh – Djoulfa – Meghri – Horadiz⁴⁸ (voir image 5). Néanmoins, aucune autre réunion n'a été organisée depuis : sans doute cela s'explique-t-il par l'éloignement de l'Arménie vis-à-vis de la Russie depuis septembre 2023.

⁴⁰ « перечень и график реализации мероприятий, предполагающих восстановление и сооружение новых объектов транспортной инфраструктуры » (article 4, *Déclaration du 11 janvier 2021*).

⁴¹ Pastinfo, <https://www.pastinfo.am/ru/news/2021/03/01/lmed1ivjd/1155346> (consulté le 17/05/2025).

⁴² TASS, <https://tass.ru/mezhdunarodnaya-panorama/10984475> (consulté le 17/05/2025).

⁴³ Les informations sont extrêmement rares. Il est même difficile de trouver les dates auxquelles ces réunions se sont tenues.

⁴⁴ Verelq news and analysis, <https://verelq.am/ru/node/92502> (consulté le 17/05/2025).

⁴⁵ Общественное Радио Армении, <https://ru.armradio.am/?p=175408> (consulté le 17/05/2025).

⁴⁶ TASS, <https://tass.ru/politika/14862575> (consulté le 17/05/2025).

⁴⁷ République d'Arménie, <https://www.ra.am/archives/79715/> (consulté le 17/05/2025).

⁴⁸ Gouvernement de Russie, <http://government.ru/news/48652/> (consulté le 17/05/2025).



Image 5 : Carte du réseau ferroviaire Yeraskh (Arménie) – Djoulfa (Nakhitchevan) – Meghri (Arménie) – Horadiz (Azerbaïdjan), inactif depuis la chute de l'URSS (source : openarmenia.am).

Selon Mher Grigorian, cette suspension serait due à une absence de consensus sur les questions les plus fondamentales⁴⁹. Overchuk, quant à lui, a affirmé que le Groupe de travail reste ouvert au cas où Erevan et Bakou souhaiteraient reprendre les négociations⁵⁰. Tout naturellement, la question de la réouverture du chemin de fer Yeraskh – Djoulfa – Meghri – Horadiz en est à un point mort.

Cette déclaration atteste de ses propres failles : malgré un cadre d'échanges et des délais précis, elle est aujourd'hui abandonnée et s'est avérée totalement inefficace car dans l'incapacité d'imposer une quelconque obligation.

⁴⁹ Lazarevsky Club, <https://lazarevsky.club/aktualno/grigoryan-poyasnil-pochemu-ne-rabotaet-g/> (consulté le 18/05/2025).

⁵⁰ Armenpress, <https://armenpress.am/ru/article/1214761> (consulté le 18/05/2025).

2.2 Déclaration du 26 novembre 2021.

Le 26 novembre 2021, une seconde rencontre trilatérale entre V. Poutine, N. Pashinyan et I. Aliyev se déroule à Sotchi. Une nouvelle déclaration conjointe est alors faite, bien différente des deux précédentes. Tout d'abord, il n'y a ni Parties, ni articles. En second lieu, cette déclaration prend pour la première fois la forme d'une simple annonce, sans donner l'illusion d'un quelconque accord. En effet, elle reste cantonnée à l'affirmation de grandes généralités, comme l'« engagement à poursuivre la mise en œuvre cohérente et le respect inconditionnel de toutes les dispositions de la *Déclaration du 9 novembre 2020* et de la *Déclaration du 11 janvier 2021* »⁵¹ ou encore l'appréciation de « l'activité du groupe de travail trilatéral »⁵². Cette déclaration n'a pour vocation que de compléter les deux précédentes.

Un seul élément est introduit et mis en place par celle-ci : la Commission bilatérale de délimitation de la frontière arméno-azerbaïdjanaise. Elle est chargée de constituer une frontière entre les deux États : en effet, depuis la chute de l'URSS, l'Arménie et l'Azerbaïdjan n'ont jamais juridiquement déterminé la ligne de démarcation les séparant, laissant place à une multitude d'incertitudes et de problématiques. Ces dernières viennent se superposer au conflit du Haut-Karabagh, épice de désaccord dont découlent entre autres la question des enclaves et villages occupés, mais aussi celle des attaques azerbaïdjanaises périodiques dès 2021 dans les régions de Gegharkunik, Vayots Dzor, Ararat et Syunik (voir image 6). De fait, cette frontière correspond donc à celle de l'époque soviétique : néanmoins, étant donné la chute de l'URSS (et donc l'inexistence de cette entité) ainsi que l'absence de délimitation juridique, elle est quasi-fictive. D'où l'impératif de convenir d'un tracé suivant les normes du droit international.

⁵¹ « приверженность дальнейшему последовательному выполнению и неукоснительному соблюдению всех положений заявлений от 9 ноября 2020 г. и 11 января 2021 г. » (*Déclaration du 26 novembre 2021*).

⁵² « деятельность [...] Трехсторонней рабочей группы » (*Déclaration du 26 novembre 2021*).



Image 6 : Carte des marz (régions) de l'Arménie. Sur un total de 10, cinq sont limitrophes de l'Azerbaïdjan (Gegharkunik, Vayots Dzor, Syunik, Ararat et Tavush : les quatre premiers sont régulièrement attaqués par l'Azerbaïdjan depuis le 12 mai 2021, voire occupés).

En réalité, cette commission est composée de deux commissions d'État : chacune travaille de son côté, puis présente les résultats et met en avant plusieurs propositions lors des rencontres bilatérales. Créées le 23 mai 2022, elles sont présidées par les vices-premiers ministres : du côté arménien, il s'agit donc de Mher Grigorian, tandis que du côté azerbaïdjanais l'on retrouve Shahin Mustafayev. La première rencontre se déroule immédiatement le 24 mai 2022, mais elle se limite à l'affirmation de l'engagement des deux États à délimiter la frontière⁵³. Les questions

⁵³ Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, https://www.mfa.am/en/press-releases/2022/05/24/Arm_Az_commission/11467 (consulté le 20/05/2025).

organisationnelles sont également à l'ordre du jour lors de la seconde réunion de la Commission le 30 août 2022 à Moscou⁵⁴. La troisième, s'étant tenue à Bruxelles le 3 novembre 2022, n'en dit pas plus⁵⁵, tout comme la quatrième (12 juillet 2023)⁵⁶. Il faut attendre la cinquième rencontre, le 30 novembre 2023, pour voir se dessiner un projet plus ou moins concret : un accord préliminaire est atteint sur le texte d'un Ordre⁵⁷ visant à mettre en place un mécanisme organisationnel pour les prochaines sessions, ainsi que sur l'instauration d'une Réglementation⁵⁸ pour jeter les bases du projet de délimitation. Cette accélération soudaine de la concrétisation du processus constitue sans doute une réaction à la chute du Haut-Karabagh en septembre 2023 : pour l'Arménie, cette dernière atteste de l'urgence de la nécessité de réaliser le tracé pour éviter un sort similaire sur ses frontières à l'est ; pour l'Azerbaïdjan, sa récente victoire la pousse sans doute à repenser son *limes* de conquête. Le contenu et le déroulement de la sixième séance (31 janvier 2024) nous sont inconnus⁵⁹ : l'Azerbaïdjan aurait-il demandé certaines concessions territoriales à l'Arménie, au vu de ses ambitions ? En effet, quelques jours avant cette rencontre, le 11 janvier 2024, le président Aliyev affirme : « La ville de Djerrouk a été la nôtre, son vrai nom était Istusu, elle se trouvait devant nous »⁶⁰. Rappelons que les environs de Djerrouk au sein du territoire de la République d'Arménie sont passés sous contrôle azerbaïdjanais après l'offensive massive du 13 septembre 2022⁶¹ (voir image 7).

⁵⁴ Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, https://www.mfa.am/en/press-releases/2022/08/30/Press_Release/11584 (consulté le 20/05/2025).

⁵⁵ Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, https://www.mfa.am/en/press-releases/2022/11/03/arm_az/11715 (consulté le 20/05/2025).

⁵⁶ Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, https://www.mfa.am/en/press-releases/2023/07/12/statement_committee/12083 (consulté le 20/05/2025).

⁵⁷ « Регламент », Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, https://www.mfa.am/ru/press-releases/2023/11/30/dpm_arm_aze/12370 (consulté le 20/05/2025).

⁵⁸ « Положение », Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, https://www.mfa.am/ru/press-releases/2023/11/30/dpm_arm_aze/12370 (consulté le 20/05/2025).

⁵⁹ Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, https://www.mfa.am/en/press-releases/2024/01/31/Dpm_Arm_Aze/12472 (consulté le 20/05/2025).

⁶⁰ « Город Джеррук - наш бывший город, настоящее название которого Истису, находился перед нами. », The Azerbaijan State news agency, https://azertag.az/ru/xeber/prezident_azerbaidzhana_ilham_aliev_dal_intervyu_mestnym_telekanalam_obnovleno_video-2878453 (consulté le 20/05/2025).

⁶¹ Sputnik Armenia, <https://am.sputniknews.ru/20230908/azerbaydzhan-kontroliruet-bolee-70-kv-km-territorii-armenii-bliz-dzhermuka---neofitsialno-65447607.html> (consulté le 20/05/2025).



Image 7 : Carte des territoires de l'Arménie passés sous contrôle azerbaïdjanais selon les périodes (source : military.com).

La septième séance, le 7 mars 2024, voit reprendre les négociations autour de la Réglementation⁶². Néanmoins, c'est la huitième (19 avril 2024) qui va marquer une avancée significative, car sera décidé de tracer les premières lignes de démarcation⁶³. Celles-ci vont être

⁶² Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, https://www.mfa.am/en/press-releases/2024/03/07/7th_meeting/12537 (consulté le 20/05/2025).

⁶³ Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, https://www.mfa.am/ru/press-releases/2024/04/19/8th_meeting/12606 (consulté le 20/05/2025). Nous y reviendrons plus tard, voir le chapitre 4.

reprécisées lors de la neuvième session (15 mai 2024)⁶⁴, tandis que la Réglementation des Activités conjointes est ratifiée le 30 août 2024. La dixième rencontre, le 1^{er} novembre 2024, discute de la périodisation des phases de délimitation⁶⁵, et enfin la onzième (16 janvier 2025) confirme que l'on commencera par le nord pour aller jusqu'au sud⁶⁶. Il est intéressant qu'ici soient mentionnés également la Géorgie (nord) et l'Iran (sud) : chacun d'entre eux étant limitrophes de la frontière arméno-azerbaïdjanaise, l'on peut se demander quelle sera leur implication dans ce processus.

Il y a un grand absent dans cette Commission : la Russie. Il est quelque peu surprenant qu'elle n'en fasse pas partie, s'étant contentée d'une « assistance consultative [...] sur demande des parties »⁶⁷. De manière générale, il semblerait qu'à ce jour elle n'ait pas été sollicitée dans ce cadre, sauf pour exprimer quelques encouragements. Cependant, dans la déclaration du 26 novembre 2021, la Russie est présentée sous un jour favorable : « nous avons mentionné la contribution importante de la mission russe de maintien de la paix pour stabiliser la situation et assurer la sécurité dans la région »⁶⁸, ou encore « la Fédération de Russie continuera de fournir l'assistance nécessaire à la normalisation des relations entre la République d'Azerbaïdjan et la République d'Arménie, à l'instauration d'un climat de confiance entre les peuples azerbaïdjanais et arménien, et à l'établissement de relations de bon voisinage dans la région »⁶⁹. Elle semble laisser une marge d'autonomie plus conséquente aux deux États en proie au conflit, tout en soulignant parallèlement son rôle de médiateur ou de « grand frère » discret. La grande question se posant alors d'emblée est la suivante : pourquoi se retirer ainsi subitement d'un nouveau cadre de négociations ? Sans doute la Russie comptait-elle davantage sur le Groupe de travail trilatéral, toujours est-il que celui-ci a été abandonné, tandis que la Commission, quant à elle, est encore fonctionnelle.

⁶⁴ Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, https://www.mfa.am/en/press-releases/2024/05/15/arm_az/12644 (consulté le 20/05/2025). Nous y reviendrons plus tard, voir le chapitre 4.

⁶⁵ Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, https://www.mfa.am/en/press-releases/2024/11/01/Arm_Az/12928 (consulté le 20/05/2025).

⁶⁶ Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, https://www.mfa.am/en/press-releases/2025/01/16/arm_az/13039 (consulté le 20/05/2025).

⁶⁷ « консультативном содействии Российской Федерации по запросу сторон » (*Déclaration du 26 novembre 2021*).

⁶⁸ « Отметим важный вклад Российского миротворческого контингента в стабилизацию обстановки и обеспечение безопасности в регионе » (*Déclaration du 26 novembre 2021*).

⁶⁹ « Российская Федерация будет и далее оказывать все необходимое содействие в интересах нормализации отношений между Азербайджанской Республикой и Республикой Армения, формирования атмосферы доверия между азербайджанским и армянским народами, а также выстраивания добрососедских отношений в регионе » (*Déclaration du 26 novembre 2021*).

2.3 Déclaration du 31 octobre 2022.

Une quatrième déclaration trilatérale est proclamée le 31 octobre 2022 à Sotchi : elle marque le début de la fin de la « phase des déclarations », et donc de la période transitoire post-guerre des 44 jours. Tout comme la précédente, elle ne comporte ni articles, ni Parties, et se limite à une évaluation globale de la situation.

Le bilan constaté par les chefs d'État est positif : il s'agit de s'en tenir aux déclarations précédentes notamment. Toutefois, de nouveaux éléments sont introduits pour la première fois. Tout d'abord, sont mentionnées les « questions humanitaires »⁷⁰ qui sont au rang des préoccupations « urgentes »⁷¹. Rétrospectivement, l'on pense immédiatement au blocus du corridor de Latchine, pourtant ce dernier a commencé le 12 décembre 2022, soit un mois et demi après la déclaration. Pour tenter de saisir de quelle urgence humanitaire il s'agit alors, retraçons les circonstances en octobre 2022 : d'une part, la Russie est désormais en guerre contre l'Ukraine ; l'Azerbaïdjan a attaqué l'Arménie le long de la frontière les 13 et 14 septembre 2022 ; d'autre part, un mois plus tôt, entre le 1 et 3 août, il avait déjà lancé une offensive importante contre le Haut-Karabagh ; en mars 2022, le Haut-Karabagh a été privée de son approvisionnement en gaz pendant quelques semaines. L'année 2022 a donc été particulièrement difficile et a vu une recrudescence de violences de la part de l'Azerbaïdjan : la déclaration du 31 octobre cherchait sans doute à répondre à ces événements, sans les nommer pour autant, ni préciser quelles seront les mesures concrètes mises en place. Tout comme pour la *Déclaration du 9 novembre 2020*, les engagements sont équivoques et de valeur quasi-nulle.

L'autre particularité relève de la notion de la « reconnaissance mutuelle de la souveraineté »⁷², qui apparaît pour la première fois dans les textes des déclarations. Là encore, elle fait suite aux territoires de l'Arménie occupés depuis septembre 2022. Néanmoins, la déclaration évite toujours de faire directement référence à l'agression azerbaïdjanaise. Bien plus, *la Russie ne condamne pas les attaques de l'Azerbaïdjan*, qui pourtant portent cette fois-ci sur des territoires reconnus à l'internationale comme faisant partie intégrante de l'Arménie. Cette « indifférence » russe vis-à-vis de l'Arménie relève d'une attitude de duplicité : d'une part, l'OTSC, dont la Russie fait partie, refuse de fournir l'assistance militaire à Erevan en septembre

⁷⁰ « блок гуманитарных вопросов » (*Déclaration du 31 octobre 2022*).

⁷¹ « безотлагательное » (*Déclaration du 31 octobre 2022*).

⁷² « взаимного признания суверенитета » (*Déclaration du 31 octobre 2022*).

2022⁷³ et, se souciant peu de son sort, se contente de proposer d'envoyer une mission d'observation que l'Arménie rejette, se sentant trahie ; néanmoins, lorsqu'Erevan se tourne vers l'Union Européenne pour déployer une mission d'observation le long de la frontière arméno-azerbaïdjanaise, Moscou s'alarme. En effet, l'Occident semble s'implanter progressivement dans le Caucase Sud depuis l'été 2021, alors que plusieurs représentants de l'Union Européenne rendent visite à l'Arménie : sans doute cela est-il perçu par le Kremlin comme une ingérence, aussi riposte-t-il en organisant le sommet du 31 octobre 2022 (Poghosyan, 2024).

Un troisième concept est consigné pour la première fois dans les déclarations trilatérales : le fameux « accord de paix »⁷⁴, dont nous allons beaucoup entendre parler par la suite. Il est intéressant de constater que ce dernier est conçu pour être conclu entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, certes, mais qu'un accord de paix entre l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabagh n'ait jamais été évoqué. De manière générale, dans les trois dernières déclarations, le Haut-Karabagh reste en dehors des pourparlers et des négociations et n'en constitue même pas le sujet, alors qu'il est en grande partie à l'origine des désaccords. Il est probable que ce silence soit un levier de pression sur l'Arménie de la part de Moscou, car les grandes questions fréquemment abordées (déblocage des voies de communication, accord de paix, souveraineté et intégrité territoriale, frontières etc.) permettent de la distraire du statut indéterminé du Haut-Karabagh, et ainsi maintenir le prétexte de l'impératif d'une présence russe dans la région (Poghosyan, 2024). C'est d'ailleurs dans ce sens que la Russie se propose d'apporter « toute l'aide nécessaire »⁷⁵ à la conclusion de cet accord.

Enfin, comme dans la déclaration précédente, l'on félicite « la contribution essentielle du contingent russe de maintien de la paix pour assurer la sécurité dans la zone de son déploiement, [...] l'importance de ses efforts visant à stabiliser la situation dans la région »⁷⁶. Notons que lors de la coupure de l'approvisionnement en gaz du Haut-Karabagh en mars 2022, l'Azerbaïdjan s'est emparé du village de Paroukh, pourtant sous surveillance des troupes russes : le gouvernement arménien avait alors exigé du Kremlin une enquête sur l'inaction de ces dernières⁷⁷. De même,

⁷³ L'OTSC est censée fournir une aide militaire à ses membres lorsque l'un d'entre eux est attaqué sur une partie de son territoire reconnu à l'internationale. N'ayant pas bénéficié de cette aide, l'Arménie a finalement suspendu son statut de membre à l'OTSC depuis février 2024.

⁷⁴ « мирного договора » (*Déclaration du 31 octobre 2022*).

⁷⁵ « всяческое содействие » (*Déclaration du 31 octobre 2022*).

⁷⁶ « ключевой вклад Российского миротворческого контингента в обеспечение безопасности в зоне его развертывания, [...] востребованность его усилий по стабилизации обстановки в регионе. » (*Déclaration du 31 octobre 2022*).

⁷⁷ RBC, <https://www.rbc.ru/politics/26/03/2022/623d8e5e9a794753f82c831f> (consulté le 22/05/2025).

lors des affrontements survenus en août 2022, Pashinyan avait également demandé des éclaircissements, ainsi que de préciser le rôle de ces troupes⁷⁸. Il est donc assez surprenant de découvrir que la Russie est remerciée dans cette déclaration : sans doute cela est-il dû à l'affaiblissement de la diplomatie arménienne dans une nouvelle configuration géopolitique qui s'articule à son détriment.

Dernière déclaration trilatérale, celle du 31 octobre 2022 vient acter la fin de ces trois années de négociations infructueuses. Un échec qui était déjà prévisible lorsque l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Russie se sont rencontrés une énième fois le 25 mai 2023, et que la déclaration initialement proposée par Moscou ne fut finalement acceptée ni par Bakou, ni par Erevan⁷⁹.

⁷⁸ RBC, <https://www.rbc.ru/politics/04/08/2022/62eb78099a794799cf7a16c4> (consulté le 22/05/2025).

⁷⁹ Vedomosti, <https://www.vedomosti.ru/politics/articles/2023/05/26/976997-pashinyan-i-aliev-posle-perepalki-v-kremle> (consulté le 28/04/2025).

CHAPITRE 3 DE L'ACTUALITÉ DE LA DÉCLARATION DU 9 NOVEMBRE.

La quatrième guerre du Haut-Karabagh (19-20 septembre 2023) revisite les quatre déclarations, notamment celle du 9 novembre 2020. Le nettoyage ethnique qui en découle laisse pour beaucoup pressentir la fin d'un conflit de trente ans. Il n'en est rien, car malgré la chute du Haut-Karabagh, la déclaration du 9 novembre suscite toujours de nouvelles questions, en répond à certaines et en ouvre d'autres.

3.1 L'article 7 sur le retour des populations : mythe ou réalité ?

L'article 7 de la *Déclaration du 9 novembre 2020*, stipule que les « déplacés internes et les réfugiés doivent retourner au Haut-Karabakh et dans les zones adjacentes sous le contrôle du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés »⁸⁰. C'est sans doute l'un des articles, aux côtés du premier, dont l'exécution a le plus échoué (et ce dès le début), tant du côté azerbaïdjanais qu'arménien. Selon le rapport de la Columbia University (2021), le retour des Azerbaïdjanais a vaguement été planifié (à très petite échelle néanmoins), tandis que celui des Arméniens a été entièrement rendu impossible du fait que l'Azerbaïdjan a interdit l'entrée à toute organisation internationale au Haut-Karabagh.

Pour l'Institut des Études des Droits de l'Homme de la Columbia University (2021), la difficulté de l'exécution pratique de cet article est en outre due à une formulation équivoque : « les déplacés **internes** »⁸¹ impliquent, selon la définition de l'ONU, les personnes forcées de quitter leur maison mais étant restés au sein des frontières officiellement reconnues à l'internationale de leur pays⁸² ; or, le Haut-Karabagh étant toujours reconnu internationalement comme partie intégrante de l'Azerbaïdjan, cette clause ne peut s'appliquer *de jure* qu'aux Azerbaïdjanais.

De fait, à l'issue de la première guerre du Haut-Karabagh, le nombre précis d'Azerbaïdjanais ayant dû quitter le Haut-Karabagh et les sept districts environnants est inconnu : les chiffres officiels publiés par Bakou sont souvent modifiés, cependant nous pouvons tenter de reconstituer

⁸⁰ « Внутренне перемещённые лица и беженцы возвращаются на территорию Нагорного Карабаха и прилегающие районы под контролем Управления Верховного комиссара ООН по делам беженцев » (article 7, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

⁸¹ « **внутренне** перемещённые лица » (article 7, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

⁸² Définition officielle de l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés : « **les déplacés internes n'ont traversé aucune frontière internationale** en quête de sécurité. Contrairement aux réfugiés, **ils ont fui au sein de leur propre pays**. Les déplacés internes demeurent dans leur propre pays et sous la protection de leur gouvernement, quand bien même celui-ci serait la cause de leur déplacement. ». Source : <https://www.unhcr.org/fr-fr/personnes-deplacees-internes> (consulté le 22/05/2025).

le tableau en nous basant sur les recensements soviétiques et post-soviétiques. En 1989, la population totale de la région était de l'ordre de 189 000 habitants, dont 145 000 Arméniens et 40 000 Azerbaïdjanais⁸³ : l'on peut donc supposer que le nombre de déplacés azéris du Haut-Karabagh se situe aux alentours de 40 000. Concernant les sept districts, les données officielles de Bakou rapportent près de 780 000 déplacés⁸⁴, mais la réalité se rapprocherait des alentours de 500 000⁸⁵. Selon les statistiques démographiques de Rosinfostat, en 1997 la population du Haut-Karabagh était de 139 900 habitants, chiffre qui augmentera jusqu'à 148 000 en 2019 (voir image 8), dont 99,74 % d'Arméniens⁸⁶.

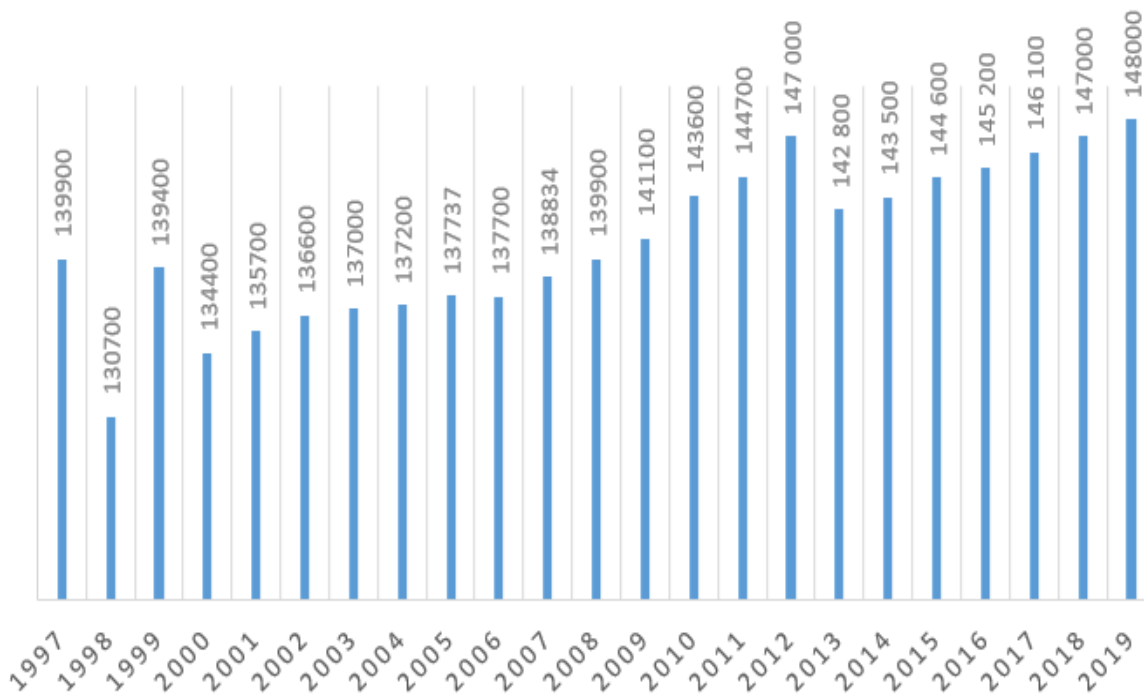


Image 8 : Évolution de la population du Haut-Karabagh (source : rosinfostat.ru).

La guerre des 44 jours a changé la donne : l'on sait que les territoires passés sous contrôle azerbaïdjanais ont poussé la population arménienne locale à se déplacer vers une autre partie de l'Artsakh ou vers l'Arménie. Là encore, il n'y a pas de chiffres officiels : cependant, selon Hayk Khanoumian, l'on comptabiliserait en novembre 2022 environ 120 000 habitants⁸⁷, ce qui signifie

⁸³ Regnum, <https://regnum.ru/news/1589652> (consulté le 22/05/2025).

⁸⁴ Azerbaijan, <https://azerbaijan.az/ru/related-information/115> (consulté le 22/05/2025).

⁸⁵ BBC, <https://www.bbc.com/russian/news-56660532> (consulté le 22/05/2025).

⁸⁶ Rosinfostat, <https://rosinfostat.ru/naselenie-nagornogo-karabaha/> (consulté le 22/05/2025).

⁸⁷ Infocom, <https://infocom.am/hy/article/114277> (consulté le 22/05/2025).

que quelques 28 000 Arméniens ont quitté la république auto-proclamée à l'issue de la troisième guerre du Haut-Karabagh. À la suite de la ratification de la déclaration, c'étaient donc les 40 000 Azerbaïdjanais qui étaient concernés par l'article 7 et, si l'on se réfère aux espoirs d'Erevan, 28 000 Arméniens. Quoiqu'il en soit, l'élément le plus frappant vis-à-vis de cette clause réside dans le fait que Bakou n'en a pas profité pour repeupler la région, ni entre 2020 et 2023, ni depuis 2023. Suite au nettoyage ethnique de septembre 2023, seuls 14 habitants vivent aujourd'hui à Stepanakert⁸⁸.

Il est bien connu que la promesse du retour des Azerbaïdjanais déplacés a pendant longtemps constitué le leitmotiv principal du discours anti-arménien porté par Aliyev. L'on sait qu'ils ont été fortement encouragés à s'installer au Haut-Karabagh⁸⁹, et qu'aux dires du président plus de 2000 personnes y avaient déjà emménagé en date du 30 septembre 2023⁹⁰. Néanmoins, les faits contrastent avec les dires et la réalité du terrain laisse perplexe. Si les sept districts sont rarement accessibles aux médias, l'Artsakh lui-même est quasi-fermé : selon Kirill Krivosheev, seuls des employés recrutés dans le cadre de projets gouvernementaux (comme Azersu) s'y sont installés (moins de 100 individus par village/ville⁹¹) ; les villes telles que Fizouli sont encore mortes et leur reconstruction avance assez lentement ; les cafés et hôpitaux sont fermés ; les jeunes hésitent toujours à emménager⁹².

Concernant les Arméniens déplacés de force, quand bien même leur retour ne soit *de jure* pas prévu par la *Déclaration du 9 novembre 2020*, deux leviers peuvent être activés pour l'assurer selon Philippe Kalfayan. Le premier d'entre eux est le droit au retour : malgré les menaces subsistant encore à l'encontre des Arméniens par Bakou, « le droit au retour est pourtant la seule voie juridique et politique à suivre »⁹³. D'une part, Kalfayan affirme qu'il constitue l'essence même des garanties d'une paix durable entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, sinon le régime d'Aliyev

⁸⁸ Lenta, <https://lenta.ru/news/2024/09/27/zhitel-karabaha-rasskazal-o-zhizni-pri-azerbaydzhane/> (consulté le 22/05/2025).

⁸⁹ Les premiers à s'installer à Stepanakert/Khankendi seront visiblement des étudiants et professeurs, tandis que le repeuplement général du Haut-Karabagh constitue un des piliers de la politique azerbaïdjanaise (objectif : 100 000 habitants à Aghdam, et 34 500 familles pour 2026). Source : https://www.francetvinfo.fr/monde/conflit-dans-le-haut-karabakh/haut-karabakh-un-an-apres-avoir-repris-le-territoire-l-azerbaïdjan-efface-toute-trace-des-armeniens_6790612.html (consulté le 05/01/2025).

⁹⁰ Kommersant, <https://www.kommersant.ru/doc/6251068> (consulté le 22/05/2025).

⁹¹ À l'exception de Fizouli, où il y aurait environ 1000 habitants.

⁹² D'après le témoignage de Kirill Krivosheev pour la BBC : https://youtu.be/NJq_oIsFBqU?si=IFUoKa2U9ETuGU0d.

⁹³ Philippe Raffi Kalfayan pour Le Courrier d'Erevan, <https://courrier.am/fr/analyse-des-options-juridiques-pour-le-retour-des-armeniens-d-artsakh-> (consulté le 29/04/2025).

pourrait continuer d'exercer sa politique de « discrimination raciale [...] identifiée comme étant à l'origine des violations flagrantes »⁹⁴ ; d'autre part, si appliqué, il permettrait de relancer le processus de droit à l'autodétermination. Le second levier relève de la diplomatie : si Erevan n'a pas de plan concret, ce sont « les Arméniens du Haut-Karabagh [qui] doivent lutter pour leurs droits indépendamment des actions entreprises par le gouvernement arménien »⁹⁵, tout en adoptant « une approche fondée sur les droits de l'homme »⁹⁶ et en faisant « pression sur les États tiers, non pas en tant qu'État autoproclamé, mais en tant que groupe ethnique contraint de quitter ses terres ancestrales »⁹⁷. Reste à savoir si en pratique les Artsakhiotes exerceront vraiment leurs droits.

3.2 L'article 8 et les prisonniers de guerre.

Un autre problème relève de la formulation de l'article 8, relatif à l'« échange de prisonniers de guerre, d'otages et d'autres personnes détenues et de corps de morts [qui] doit être effectué »⁹⁸. Il est bien connu que l'application de cette clause s'est avérée très fragile dès le départ : si l'Arménie a épuisé toute possibilité d'échange de son côté, l'Azerbaïdjan détient toujours 23 prisonniers parmi lesquels les huit anciens présidents du Haut-Karabagh⁹⁹. Ces derniers ont été capturés après la chute de la république en septembre 2023, et sont à ce jour détenus illégalement à Bakou. Les données officielles du régime d'Aliyev sont néanmoins remises en question par Erevan : ainsi, selon Artak Beglaryan (Défenseur des Droits de l'Homme de la République d'Artsakh), l'on constate en théorie environ 80 disparitions violentes avec preuves (que l'Azerbaïdjan réfute), ce qui indique qu'en pratique il y aurait plus de 100 détenus ; tandis que 200 individus portés disparus lors de la guerre des 44 jours sont soit emprisonnés, soit morts¹⁰⁰. En 2021, Bakou affirmait déjà « avoir libéré l'ensemble des prisonniers de guerre arméniens, soit 70

⁹⁴ Philippe Raffi Kalfayan pour Le Courrier d'Erevan, <https://courrier.am/fr/analyse-des-options-juridiques-pour-le-retour-des-armeniens-d-artsakh-> (consulté le 29/04/2025).

⁹⁵ Philippe Raffi Kalfayan pour Le Courrier d'Erevan, <https://courrier.am/fr/analyse-des-options-juridiques-pour-le-retour-des-armeniens-d-artsakh-> (consulté le 29/04/2025).

⁹⁶ Philippe Raffi Kalfayan pour Le Courrier d'Erevan, <https://courrier.am/fr/analyse-des-options-juridiques-pour-le-retour-des-armeniens-d-artsakh-> (consulté le 29/04/2025).

⁹⁷ Philippe Raffi Kalfayan pour Le Courrier d'Erevan, <https://courrier.am/fr/analyse-des-options-juridiques-pour-le-retour-des-armeniens-d-artsakh-> (consulté le 29/04/2025).

⁹⁸ « Производится обмен военнопленными, заложниками и другими удерживаемыми лицами и телами погибших » (article 8, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

⁹⁹ Le Figaro, <https://www.lefigaro.fr/international/haut-karabakh-qui-sont-les-23-prisonniers-de-guerre-detenus-en-azerbaïdjan-20240919> (consulté le 27/12/2024).

¹⁰⁰ RFI, <https://rfi.my/B26o> (consulté le 23/05/2025).

personnes », alors que « en Arménie, les avocats des familles évaluent à 240 le nombre de prisonniers toujours manquants » (Cigolotti & Carlotti, 2021, p. 34).

D'autres individus sont également détenus depuis, mais ne possèdent pas le statut de « prisonnier de guerre » selon l'Azerbaïdjan (Cigolotti & Carlotti, 2021) : il n'est en effet pas précisé dans l'article 8 si les prises de soldats/civils après la fin de la guerre (soit à partir du 10 novembre 2020) sont considérés comme des prisonniers de guerre ou non, ce qui permet à l'Azerbaïdjan de les qualifier de « saboteurs » ou de « terroristes » et ainsi d'échapper à toute obligation d'échange (Smbatyan & Isayev, 2022). De même, « étant donné que le paragraphe 8 de la Déclaration n'offre pas de date limite [de retour] » (Aydabirian, et al., 2021, p. 19), en théorie l'on ne peut reprocher à Bakou de jouer sur les mots d'un texte dès le départ ambigu. C'est en partie grâce au « décalage conceptuel »¹⁰¹ des termes employés dans l'article, qui auraient dû être clairement définis, tout comme la période de capture concernée (les individus faits prisonniers avant, pendant et/ou après la guerre des 44 jours ?) et les modalités d'échange (Smbatyan & Isayev, 2022). Enfin, nous noterons que la clause 8 emploie le terme d'« échange »¹⁰² et non de « retour » : or, si l'Arménie a épuisé ses « ressources » de prisonniers comme monnaie d'échange, Bakou peut là encore tourner à son avantage la déclaration.

Parmi les détenus, des civils mais aussi trois ex-présidents de la République d'Artsakh : Arkadi Ghoukassian (président de 1997 à 2007), Bako Sahakian (président de 2007 à 2020) et Araïk Haroutiounian (président de 2020 à 2023). D'autres figures politiques sont également emprisonnées à Bakou : Ruben Vardanian (ministre d'État de 2022 à 2023), Davit Ichkhanian (président de l'Assemblée nationale en 2023), David Babaïan (ministre des Affaires étrangères de 2021 à 2023) et Levon Mnatsakanian (ministre de la Défense de 2015 à 2018). Pour la plupart, ils ont été placés en détention en septembre-octobre 2023. Leur point commun : ils sont actuellement accusés de divers crimes et comparaissent devant le tribunal de Bakou.

Le rapport de la Columbia University soulignait déjà en 2021 les multiples procès du gouvernement d'Aliyev à l'encontre des soldats arméniens (sans défense ni observateurs) malgré l'immunité juridique dont bénéficient les soldats en fonction selon les conventions de Genève. Plus récemment, le 17 janvier 2025 a débuté le procès des trois ex-présidents ainsi que d'Ickhanian,

¹⁰¹ « Conceptual discrepancies » (Smbatyan & Isayev, 2022).

¹⁰² « обмен » (article 8, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

de Babaïan, Manatsakanian, Vardanian, Manoukian (major-général) et autres¹⁰³ : ils sont accusés de « terrorisme », de « crimes de guerre », de « torture », d' « usurpation du pouvoir »¹⁰⁴ etc. Le tribunal militaire refuse l'accès aux observateurs internationaux¹⁰⁵ lors des séances, néanmoins les photos divulguées par la presse azerbaïdjanaise laissent entrevoir des accusés extrêmement affaiblis, aux visages contusionnés et défigurés, ce qui témoigne de pratiques de torture en prison¹⁰⁶.

Qualifié de « procès de faux-semblants »¹⁰⁷ par la presse arménienne et le Parlement européen¹⁰⁸, le processus judiciaire a également été contesté par le milliardaire Ruben Vardanian, qui a entamé dès le 19 février 2025 une grève de la faim. 23 jours plus tard, il la suspend finalement le 13 mars, et communique une lettre ouverte qui explique le motif de son acte :

- Montrer qu'il n'y a pas de vrai procès, mais que se déroule un procès de faux-semblant.
- Montrer que ce n'est pas que moi qui suis jugé, mais tous les Arméniens et précisément l'État.
- Montrer à ceux qui auraient aimé rester et vivre ici [en Artsakh], et non partir, quel aurait été le prix à payer¹⁰⁹.

Les formulations de Vardanian sont pertinentes car elles nomment enfin l'autre grande origine du conflit, souvent tue : l'identité ethnique et nationale. Effectivement, ce procès possède avant tout une dimension symbolique. Il ne s'agit pas de faire justice, loin de là : le régime d'Aliyev emploie ce processus comme un outil d'affirmation de puissance, certes, mais acte également la fin de trente années d' « humiliation nationale » à travers le démantèlement des derniers éléments témoignant d'une éphémère république ayant existé à une époque... En ce sens, ce procès relève

¹⁰³ Sputnik Armenia, <https://am.sputniknews.ru/20250522/sud-nad-armyanskimi-plennymi-kogo-doprosili-v-baku-89257285.html> (consulté le 24/05/2025).

¹⁰⁴ Le Monde, https://www.lemonde.fr/international/article/2025/01/18/le-proces-de-huit-anciens-dirigeants-armeniens-du-haut-karabakh-s-ouvre-en-azerbaïdjan_6503892_3210.html (consulté le 24/05/2025).
Vzgliad, <https://vz.ru/world/2025/1/17/1309002.html> (consulté le 24/05/2025).

¹⁰⁵ Le Monde, https://www.lemonde.fr/international/article/2025/01/18/le-proces-de-huit-anciens-dirigeants-armeniens-du-haut-karabakh-s-ouvre-en-azerbaïdjan_6503892_3210.html (consulté le 24/05/2025).

¹⁰⁶ Sputnik Armenia, <https://am.sputniknews.ru/20250304/azerbaydzhanskiy-ombudsmen-navestila-armyanskikh-plennykh-na-fone-soobscheniy-ob-ikh-pytkakh-86411654.html> (consulté le 24/05/2025).

¹⁰⁷ « Sham trial » ou « կեղծ դատավարություն ».

¹⁰⁸ Parlement européen, https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-10-2025-0038_EN.html (consulté le 24/05/2025).

¹⁰⁹ « Յույց տալ, որ չկա իրական դատավարություն, այլ իրականացվում է ձևական դատ, Յույց տալ, որ այստեղ ինձ միայն չեն դատում, դատում են բոլոր հայերին և հենց պետությանը, Յույց տալ, թե ինչ գին պետք է վճարեին նրանք, ովքեր կցանկանային մնալ ու ապրել այստեղ {Արցախում}, այլ չհեռանալ: ». Traduction personnelle. Lettre complète disponible sur News.am, <https://news.am/arm/news/871453.html> (consulté le 24/05/2025).

de la « théatrocration » (Balandier, 2006) : il s'inscrit dans un leitmotiv étatique où les acteurs présentés comme anti-héros (les accusés) édifient paradoxalement l'héroïsme de la nation azerbaïdjanaise. Construire une cohésion nationale en détruisant une autre, réimaginer une identité en rejetant une autre : telle est la stratégie de Bakou au XXI^e siècle.

Mais ce qui est le plus consternant, c'est le silence total du gouvernement arménien, alors que la population appelle à des actions concrètes pour libérer les accusés. Sans doute Erevan cherche-t-il à éviter un énième dissensus avec Bakou qui mettrait à mal le projet de normalisation des relations, mais surtout risquerait d'aggraver le danger d'invasion et de guerre qu'encourt aujourd'hui l'Arménie. Le premier ministre N. Pashinyan a ainsi affirmé le 26 mars : « Nous ne devons plus continuer le mouvement *Karabagh*. [...] Le mouvement *Karabagh* a été utilisé sur le chemin de l'échec de l'Arménie comme État »¹¹⁰.

3.3 Le statut du Haut-Karabagh aujourd'hui : penser un avenir à partir du passé ?

Si l'on en revient aux origines du conflit autour du Haut-Karabagh, la cause principale résidait en la question du statut de cette oblast autonome soviétique. Or, la déclaration ne contient aucune clause relative à celle-ci. Un choix étrange, car le document est censé préparer le terrain à un éventuel accord de paix (Le Bœuf, 2020), alors qu'aucune paix ne peut être conclue dans cette configuration où le statut du Haut-Karabagh n'est pas tranché. Il était néanmoins indispensable de régler le problème et d'octroyer un statut *de jure* à cette république *de facto* (Ardillier-Carras, 2023), nécessité qui s'est avérée entièrement légitime après les événements de 2023.

Étant donné que la déclaration a été négociée sous la médiation de la Russie et ce, comme nous l'avons vu, de manière à satisfaire les deux parties via une ambiguïté qui semble volontaire, cette omission semble aller dans le même sens. En effet, la seule formulation pouvant s'apparenter à une définition du statut se limite à « la zone de conflit du Haut-Karabakh »¹¹¹. Et encore, un tel énoncé suppose un territoire allant au-delà des frontières du Haut-Karabagh (Le Bœuf, 2020) : sans doute une allusion indirecte aux combats menés sur les régions frontalières de l'Arménie. Dans tous les cas, cette formulation implique que le Haut-Karabagh n'est qu'une région comme une autre (et non une république), ce qui est confirmé par *l'absence du Haut-Karabagh en tant*

¹¹⁰ « Մենք Ղարաբաղյան շարժումը չպետք է շարունակենք [...] Ղարաբաղյան շարժումն օգտագործվել է Հայաստանի պետականության չկայացման նանսապահին : ». Traduction personnelle. Discours complet sur Civilnet, <https://www.civilnet.am/news/824566/մենք-ղարաբաղյան-շարժումը-չպետք-է-շարունակենք-վիպաշինյան/> (consulté le 24/05/2025).

¹¹¹ « в зоне нагорно-карабахского конфликта » (article 1, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

que partie et signataire de la déclaration. « L'opinion selon laquelle le conflit du Karabakh est un conflit interétatique a donc prévalu » (Aydabirian et al., 2021, p. 18). Ses intérêts ont été entièrement ignorés, tout comme l'existence *de facto* d'une république : implicitement, cela ne peut signifier qu'une reconnaissance de ce territoire comme partie intégrante de la République d'Azerbaïdjan (Le Bœuf, 2020).

Pourquoi donc ne pas trancher la question du statut, pourtant centrale ? Pour R. Le Bœuf (2020), c'est ici encore la satisfaction des deux parties qui est mise en jeu : pour l'Arménie, il y a un danger (ce que confirment les contingents de maintien de la paix russes) même après la déclaration, qui ne peut être écarté que via la reconnaissance de l'indépendance du Haut-Karabagh à l'internationale ; pour l'Azerbaïdjan en revanche, ce flou lui permet de légitimer la prise de contrôle de ce territoire, à condition toutefois que les contingents russes ne renouvellent pas leur mandat de 5 ans (ou plutôt qu'ils n'interviennent aucunement face aux attaques azerbaïdjanaises comme nous avons eu l'occasion d'observer en septembre 2023).

Actuellement, le statut du Haut-Karabagh est équivoque : d'une part, il fait actuellement *de jure* partie du territoire de l'Azerbaïdjan ; d'autre part, *de facto*, la République d'Artsakh existe toujours, car s'il était prévu que la République auto-proclamée soit dissoute en date du 1^{er} janvier 2024, le décret de cette dissolution a été annulé en octobre 2023 puisqu'il s'est finalement avéré que la Constitution artsakhote prévoit qu'une telle procédure doit nécessairement passer par l'Assemblée nationale¹¹². D'ailleurs, le président Samvel Chakhramanian n'a pas été démis de ses fonctions, tandis que l'Assemblée nationale d'Artsakh continue d'exercer. La députée artsakhote Metaxe Hakobyan a ainsi annoncé à l'issue de la séance du 15 avril 2025 : « Les institutions d'État sont maintenues dans tous les aspects »¹¹³. De même, le président Samvel Chakhramanian avait déclaré en mars 2024 que l'État et le gouvernement sont « en exil »¹¹⁴ en Arménie.

Mais un État peut-il exister sans territoire ? Au début du XXI^e siècle, l'anthropologue R. Lowie avait déjà prouvé cela : si la conception occidentale implique qu'un État soit obligatoirement rattaché à une territorialité, il existe de nombreux cas attestant d'une organisation étatique régie par les liens du sang et la parenté, quel que soit le facteur spatial (Lowie, 1962). En

¹¹² Le Figaro, <https://www.lefigaro.fr/international/samvel-chakhramanian-je-demande-a-la-france-de-faire-pression-sur-l-azerbaïdjan-pour-liberer-les-prisonniers-politiques-armeniens-20240327> (consulté le 24/05/2025).

¹¹³ « Պետական ինստիտուտները բոլոր առումներով ապահովվում են : ». Traduction personnelle. Discours complet sur Live News, <https://livenews.am/2025/345700/15/23/54/> (consulté le 24/05/2025).

¹¹⁴ Le Figaro, <https://www.lefigaro.fr/international/samvel-chakhramanian-je-demande-a-la-france-de-faire-pression-sur-l-azerbaïdjan-pour-liberer-les-prisonniers-politiques-armeniens-20240327> (consulté le 24/05/2025).

transposant ce point de vue au cas du Haut-Karabagh, on peut supposer que la composante identitaire peut être à l'origine d'une entité politique sans territoire. Bien plus, les nombreux terrains ethnographiques prouvent même que « le politique peut exister en dehors de la forme étatique » (Ciavolella & Wittersheim, 2016, p. 51). L'on peut donc inverser en ce sens : *de jure* la République d'Artsakh existe, car aucun document ne prévoit sa dissolution, *de facto* le Haut-Karabagh se trouve en Azerbaïdjan.

Or, « il ne paraît pas possible d'aboutir à une résolution pacifique sans poser, à nouveau, la question du statut du Haut-Karabagh » (Cigolotti & Carlotti, 2021, p. 37). Alors que l'Arménie a perdu son seul levier de pression, comment imaginer une paix durable dans la région si les conditions sont uniquement dictées par le vainqueur et subies par les vaincus ? Car s'il a été répété maintes fois que la déclaration du 9 novembre ne prononce ni vainqueur, ni vaincu, l'absence d'éclaircissements relatifs au statut du Haut-Karabagh constitue déjà une défaite (Ciobanu, 2021).

DEUXIÈME PARTIE
ESPACES, TERRITOIRES, IDENTITÉS ET ACTEURS :
MODUS OPERANDI D'UN CONFLIT POST-SOVIÉTIQUE.

CHAPITRE 4
LE MARQUAGE TERRITORIAL COMME MARQUEUR IDENTITAIRE.

La déclaration du 9 novembre et celles qui s'ensuivent ont pour trait commun de « marquer » les territoires. Elles laissent des traces profondes tant au niveau spatial que symbolique : les marqueurs ainsi mis en place redéfinissent les identités. En déplaçant les frontières, en échangeant ou encore en en créant de nouvelles, la « frontière » symbolique de la population meut à son tour, notamment envers autrui. Sur la scène diplomatique, ce changement identitaire se fait voir à grande échelle à travers les discussions portant sur la réorganisation territoriale : d'une part, la *Déclaration du 9 novembre 2020* lègue deux corridors qui sont au cœur des débats, en ce sens l'on peut la surnommer « déclaration des corridors » ; d'autre part, la déclaration du 26 novembre 2021 modifie les rapports territoriaux instaurés à l'issue de la première guerre du Haut-Karabagh.

4.1 Le corridor de Latchine.

Nous l'avons déjà évoqué, le corridor de Latchine est le seul médium reliant encore l'Arménie à Stepanakert (capitale de l'Artsakh) en date du 9 novembre 2020 (voir image 9). D'une part, l'article 6 stipule ainsi :

- La République d'Arménie restituera [...] la région de Latchine d'ici le 1er décembre 2020. Le corridor de Latchine (5 km de large), qui assurera la communication entre le Haut-Karabakh et l'Arménie et en même temps n'affectera pas la ville de Chouchi, restera **sous le contrôle des troupes de maintien de la paix de la Fédération de Russie**.
- Les Parties sont convenues qu'un plan pour la construction d'une nouvelle route le long du corridor de Latchine sera déterminé dans les trois prochaines années, assurant la communication entre le Haut-Karabakh et l'Arménie, avec le redéploiement ultérieur des troupes russes de maintien de la paix pour protéger cette route.
- **La République d'Azerbaïdjan garantit la sécurité de circulation** des citoyens, des véhicules et des poids lourds dans les deux sens le long du corridor de Latchine¹¹⁵.

¹¹⁵ « Республика Армения до 15 ноября 2020 года возвращает Азербайджанской Республике Кельбаджарский район, а до 1 декабря 2020 года – Лачинский район. Лачинский коридор (шириной 5 км), который будет обеспечивать связь Нагорного Карабаха с Арменией и при этом не будет затрагивать г. Шушу, остаётся **под контролем миротворческого контингента Российской Федерации**.

D'autre part, l'article 3 affirme que « des troupes de maintien de la paix de la Fédération de Russie seront déployées **le long de la ligne de contact dans le Haut-Karabakh et le long du corridor de Latchine** »¹¹⁶. Une première contradiction peut frapper le lecteur : les troupes russes contrôlent le corridor de Latchine, et par contrôle nous entendons (puisque cela n'est pas précisé, à nous d'en proposer des interprétations) la protection, le maintien de la paix, en un mot la sécurité. Or, dans ce même article 6, c'est l'Azerbaïdjan qui « garantit la sécurité de circulation », tant au niveau des individus que des transports et de leurs contenus. Qui est donc réellement garant de la sécurité ? Les troupes russes sont-elles simplement censées surveiller les actes des soldats Azerbaïdjanais (Le Bœuf, 2020) ? Le blocus de ce corridor, vital pour le Haut-Karabagh, nous permet de conclure que la priorité pour la surveillance était donnée à l'Azerbaïdjan, car les troupes russes ne sont aucunement intervenues pour lever ce blocus : bien au contraire, elles y ont simplement assisté car présentes sur place (Ardillier-Carras, 2023).



Image 9 : La ligne rouge correspond au corridor de Latchine. Le point de départ correspond à Tegh (Arménie), la route passant ensuite par Latchine, puis Lissagor, Zarislou, pour arriver jusqu'à Stepanakert. Le corridor contourne Chouchi (passée sous contrôle azerbaïdjanais) de justesse (source : civilnet.am).

По согласованию Сторон в ближайшие три года будет определён план строительства нового маршрута движения по Лачинскому коридору, обеспечивающий связь между Нагорным Карабахом и Арменией, с последующей передислокацией российского миротворческого контингента для охраны этого маршрута. **Азербайджанская Республика гарантирует безопасность движения** по Лачинскому коридору граждан, транспортных средств и грузов в обоих направлениях » (article 6, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

¹¹⁶ « Вдоль линии соприкосновения в Нагорном Карабахе и вдоль Лачинского коридора развёртывается миротворческий контингент Российской Федерации » (article 3, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

L'on retrouve, dans cet article 6, trois des quatre catégories d'incertitudes décrites par H. Smbatyan et H. Isayev, ce qui en fait une des clauses les plus problématiques de la déclaration du 9 novembre. Premièrement, l'on identifie une « ambiguïté d'information » relative à l'établissement d'un plan de route alternative au corridor de Latchine, car aucune précision n'est faite quant à où et comment cette dernière devrait être conçue ; dans un second temps, il y a un « décalage conceptuel » puisqu'on ne sait pas qui déterminera le plan, quels aspects devront y être inclus, qui assurera la construction de cette route et quels en sont les délais ; enfin, l'on distingue des « blancs de responsabilité/sanctions », dès lors qu'aucune conséquence n'est prévue au cas où l'Azerbaïdjan manquerait à ses obligations dans le cadre de la sécurité de circulation (Smbatyan & Isayev, 2022).

Pourtant, le projet de construction du nouveau corridor a bel et bien été lancé dès 2020 et c'est l'Azerbaïdjan qui s'en est chargé et qui l'a supervisé : la route a ainsi ouvert fin août 2022¹¹⁷, mais le blocus est survenu dès le 12 décembre 2022. Ce dernier, mettant gravement en danger l'approvisionnement en nourriture, médicaments, énergie (etc.) vers le Haut-Karabagh, aboutit à la forme finale la plus complète du nettoyage ethnique en 2023, via cette nouvelle route (voir image 10). Était-ce prévisible ? Car, en 2021 déjà, L. Ciobanu s'exprimait ainsi : « L'existence même du corridor de Latchine, gardé par les troupes russes, tend à indiquer une solution temporaire, car **de tels corridors sont d'habitude voués à l'évacuation de troupes/populations pendant les conflits**, et ne sont pas vraiment compatibles avec les États souverains, modernes, reconnus par les Nations Unies »¹¹⁸ (Ciobanu, 2021, p. 6).

Dans la conscience collective arménienne, ce corridor fait aujourd'hui écho au désert de Der Zor où les Arméniens ont été exilés et massacrés lors du génocide de 1915. Lors des événements de septembre 2023, la presse a ainsi régulièrement repris des analogies entre ces deux faits historiques et provoqué une réaction générale de « l'histoire se répète ». Cette référence à l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire arménienne a fait du corridor de Latchine un véritable lieu de mémoire (pour reprendre la notion de Pierre Nora), qui marquera sans doute sur le long terme tant la population arménienne qu'artsakhiote.

¹¹⁷ Azatutyun Radiokayan, <https://www.azatutyun.am/a/32009415.html> (consulté le 04/01/2025).

¹¹⁸ « The very existence of the Lachin corridor, guarded by Russian troops, seems to indicate a temporary solution, since such corridors are usually destined to the evacuation of troops/population during conflicts and are not really compatible with sovereign, modern states, recognized by the United Nations » (Ciobanu, 2021, p. 6).



Image 10 : La ligne jaune suit le tracé du corridor de Latchine initial, la bleue correspond au projet qui avait été proposé quant à la nouvelle route et qui a ensuite été validé : elle part de Kornidzor (Arménie), en passant par Hin Shen, pour arriver jusqu'à Stepanakert (source : azatutyun.am).

4.2 Le corridor de Zangezur.

Si, du côté azerbaïdjanais, le tout a été mis en place rapidement (et tout aussi rapidement mis à mal), l'article 9 relatif au rôle de l'Arménie quant à « la sécurité des liaisons de transport entre les régions occidentales de la République d'Azerbaïdjan et la République autonome du Nakhitchevan »¹¹⁹ et à « la construction de nouvelles communications de transport reliant la République autonome du Nakhitchevan aux régions occidentales de l'Azerbaïdjan »¹²⁰, est plus difficilement exécutable, du fait des revendications de l'Azerbaïdjan. En effet, celui-ci demande l'ouverture du corridor de Zangezur pour avoir un accès terrestre direct au Nakhitchevan *via le territoire arménien et longeant la frontière iranienne* (voir image 11). Or, là encore, la déclaration manque de précision : d'abord, il n'y est aucunement question du corridor de Zangezur ; deuxièmement, il n'y est pas indiqué de quelles « communications » de transport il s'agit

¹¹⁹ « безопасность транспортного сообщения между западными районами Азербайджанской Республики и Нахичеванской Автономной Республикой » (article 9, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

¹²⁰ « строительство новых транспортных коммуникаций, связывающих Нахичеванскую Автономную Республику с западными районами Азербайджана » (article 9, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

(routières, ferroviaires, aériennes ?)¹²¹, ce qui laisse libre cours aux interprétations : pour l'Arménie, est discutable uniquement une route ferroviaire, pour l'Azerbaïdjan seul le corridor de Zangezur est envisageable (Smbatyan & Isayev, 2022).

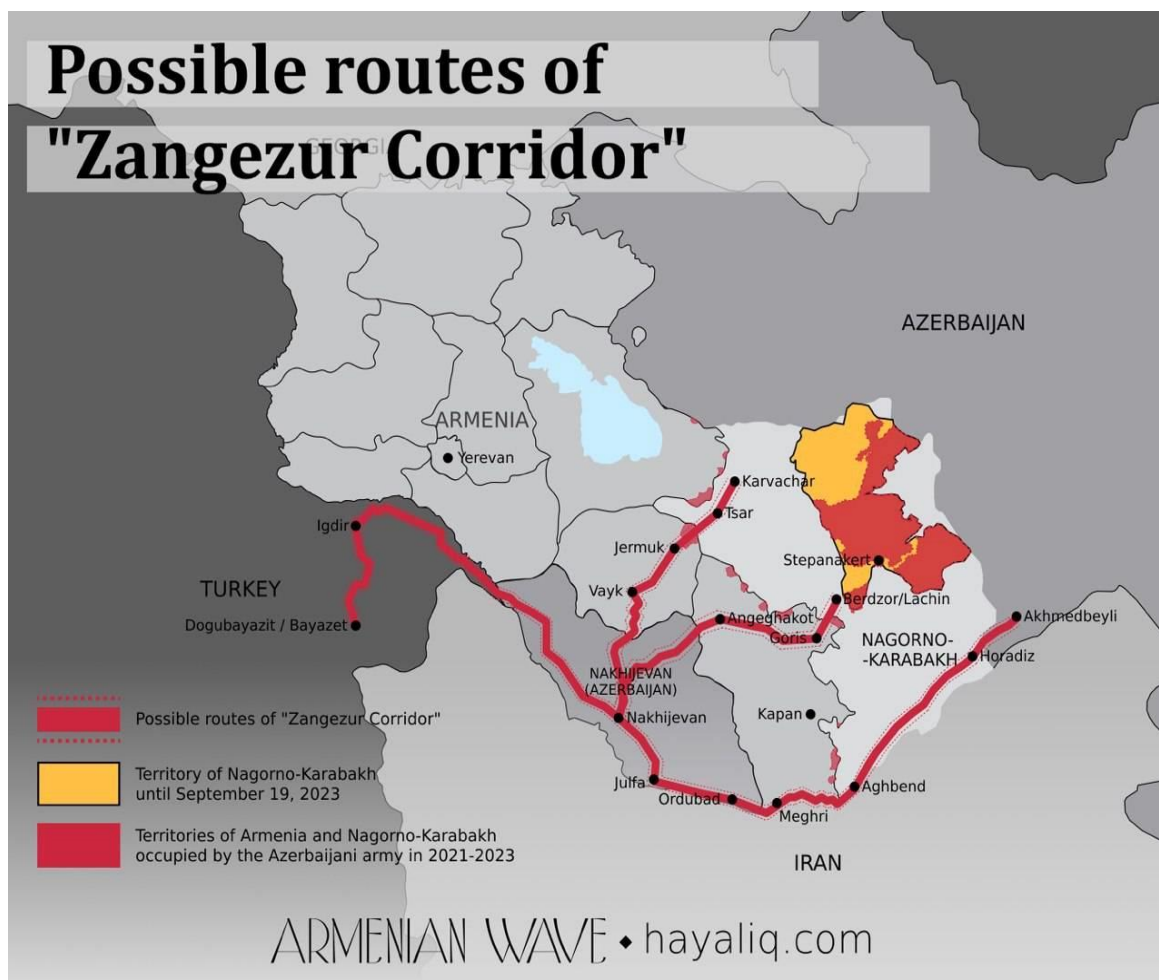


Image 11 : Le tracé du corridor prôné par le gouvernement d'Aliyev correspond à la ligne inférieure, longeant l'Iran. Notons que la route supérieure alternative passe par Jermuk (en Arménie), où l'Azerbaïdjan a lancé des assauts à plusieurs reprises (source : adevarul.ro).

À ce jour, rien n'est encore défini par rapport à la circulation entre l'Azerbaïdjan et le Nakhtichevan, mais il est tentant de supposer que la déclaration a été formulée de manière à maintenir un flou volontaire. Depuis 2023, plusieurs rumeurs circulent affirmant que le premier

¹²¹ Il s'agit là encore d'une « ambiguïté d'information » (Smbatyan & Isayev, 2022).

ministre arménien envisagerait d'« annuler » l'engagement de l'Arménie vis-à-vis de l'article 9¹²², néanmoins Pashinyan a confirmé en septembre 2024 qu'Erevan ne rejette pas cette clause¹²³.

En revanche, c'est la Russie qui s'immisce profondément à son tour dans le sujet. Étant donné qu'il est écrit dans le point 9 que « le contrôle des communications de transport est exercé par les organes des services de garde-frontières du FSB de Russie »¹²⁴, le Kremlin se veut de plus en plus insistant. Le ministre des Affaires étrangères de Russie S. Lavrov avait ainsi annoncé dans une interview en août 2024 : « malheureusement, en ce qui concerne les communications à travers la région de Syunik en Arménie, c'est précisément le gouvernement arménien qui sabote l'accord sur lequel le premier ministre Nikol Pashinyan a apposé sa signature »¹²⁵. Ce à quoi l'interpellé en question a répondu : « Où est-il écrit que les organes du FSB doivent être présents sur le terrain ? Il n'y a aucune exigence en ce sens. Même si la présence de gardes-frontières russes en Arménie est examinée, elle relève d'un contrat et d'une décision de l'Arménie. Aujourd'hui, l'Arménie décide qu'ils sont présents ; demain, elle peut en décider autrement »¹²⁶. C'est probablement la seule ambiguïté textuelle qui à ce jour peut être exploitée de manière bénéfique pour Erevan, car effectivement si l'article 9 parle de contrôle par le FSB, il ne précise pas s'il s'agit d'un contrôle sur le terrain ou de loin, comme observateur.

Est-il nécessaire de noter que le corridor de Zangezour est la dernière chose souhaitée par le gouvernement arménien et la population de manière générale ? Si un tel projet venait à voir le jour, l'Arménie serait en effet coupée de l'Iran, alors même que deux de ses frontières sur quatre avec des États voisins sont actuellement fermées. L'enclavement duquel est prisonnière l'Arménie deviendrait alors extrêmement critique, avec pour seule sortie la Géorgie, dont les penchants récemment russes et les partenariats avec la Turquie et l'Azerbaïdjan risqueraient de priver les Arméniens de toute échappatoire. Là encore, le leitmotiv de la catastrophe revient avec force, à la différence près que ce n'est plus un rapport au passé (comme dans le cas du corridor de Latchine) mais au futur. Mais surtout, cela reviendrait à avoir autrui (en l'occurrence l'ennemi) au sein de

¹²² News.am, <https://news.am/eng/reviews/33763.html> (consulté le 25/04/2025).

¹²³ Azatutyun Radiokayan, <https://www.azatutyun.am/a/novemberi-9-i-haytararoutyan-shourj-koghmersharonakoum-en-meghadrankner-pokhanakel-varchapety-pndoum-e-chi-hrazharvoum-9-rd-ketits/33117429.html> (consulté le 26/05/2025).

¹²⁴ « Контроль за транспортным сообщением осуществляют органы Пограничной службы ФСБ России. » (article 9, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

¹²⁵ Golos Armenii, <https://golosarmenii.am/article/216496/rukovodstvo-armenii-sabotiruet-dogovorennost-0-kommunikacijax-cherez-syunik-%E2%80%93-lavrov> (consulté le 26/05/2025).

¹²⁶ Armenpress, <https://armenpress.am/fr/article/1199623> (consulté le 25/04/2025).

son territoire, d'autant plus que cet autrui revendique le terrain en question. Le président azerbaïdjanais le souligne régulièrement : « Le Zangezur oriental est notre terre historique, tout comme le Zangezur occidental [région de Syunik]... C'est la terre de nos ancêtres, nous devons y retourner, nous y retournerons et revenons. Personne ne peut nous arrêter. Nous y retournerons obligatoirement, car il n'y a pas d'autre moyen »¹²⁷. Deux choses sont à noter ici : d'une part, il n'est pas uniquement question du corridor de Zangezur, mais bien de la *région de Syunik*, extrêmement importante pour l'histoire de l'Arménie du fait du patrimoine qui s'y trouve ; d'autre part, la revendication d'un territoire qui n'est pas le sien forge une identité et une histoire azerbaïdjanaise au détriment de celles arméniennes : « la guerre fait l'État et l'État fait la guerre », disait Charles Tilly. C'est autant vrai pour l'Azerbaïdjan, qui *affirme* sa nation à travers la violence, que pour l'Arménie, qui *réaffirme* la sienne à travers la guerre et la mutation des frontières.

4.3 Enclaves, exclaves et villages limitrophes :

**comment « diviser pour mieux régner » s'est transformé en
« classer pour mieux gouverner » (Ciavolella & Wittersheim, 2016, p. 180)**

La question des frontières tant territoriales qu'identitaires va au-delà des deux corridors et du Haut-Karabagh, dès lors que la délimitation stalinienne resurgit. Nous l'avions évoqué plus tôt, certaines territoires arméniens et azerbaïdjanais se sont retrouvés incrustés dans l'État d'autrui. C'est ici que reviennent avec force les discussions autour des enclaves et exclaves.

Rappelons rapidement la différence entre ces deux termes : une enclave est « un territoire qui appartient à un pays donné, mais dont il est séparé et est situé au sein des frontières d'un autre État »¹²⁸ ; une exclave est une notion « employée par l'État auquel elle appartient »¹²⁹ (Toshpulatov 2022, p. 180). Enfin, l'on parle d'une « enclave complète » dès lors qu'elle est « entourée de toutes parts par un seul et unique État »¹³⁰ (Toshpulatov, 2022, p. 181). Rien qu'au sein de l'espace que nous étudions (voir images 12, 13 et 14), l'on retrouve quatre enclaves complètes relevant de la juridiction azerbaïdjanaise durant l'époque soviétique situées en Arménie

¹²⁷ « Восточный Зангезур – это наша историческая земля, как и Западный Зангезур... Это земля наших предков, мы туда должны вернуться, вернемся и возвращаемся. Нас никто не сможет остановить. Мы обязательно вернемся, так как другого пути нет. ». Traduction personnelle. Extrait complet sur Noev Kovcheg, <https://noev-kovcheg.ru/mag/2024-02/8299.html> (consulté le 26/05/2025).

¹²⁸ « Enclave [...] is a territory that belongs to one country, but is separated from it and located within the borders of another state » (Toshpulatov, 2022, p. 180).

¹²⁹ « exclave [...] - is used by the state to which the territory belongs » (Toshpulatov, 2022, p. 180).

¹³⁰ « A complete enclave [...] is surrounded on all sides by a single state » (Toshpulatov, 2022, p. 181).

(Barkhudarli, Yukhari Askipara, Tigranashen/Karki et Yaradullu); une enclave complète arménienne en Azerbaïdjan (Artsvashen); et une exclave azerbaïdjanaise dont l'entière frontière Est longe l'Arménie (le Nakhitchevan).



Image 12 : Carte des enclaves et exclaves arméniennes (en bleu) et azerbaïdjanaises (en rouge). La grande zone rouge au sud-ouest de l'Arménie correspond à l'exclave du Nakhitchevan (source : dornsife.usc.edu).



Image 13 : Carte indiquant la superficie et la localisation supposées des deux enclaves de Yaradullu (source : geosite.jankrogh.com).

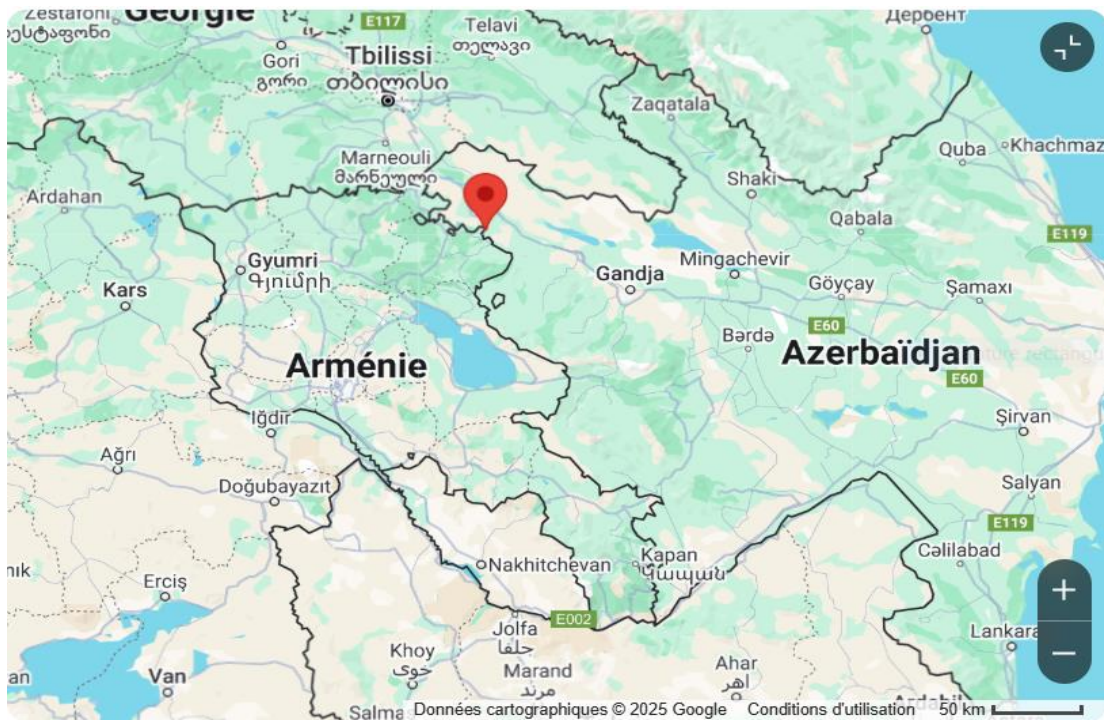


Image 14 : Carte à plus grande échelle indiquant la localisation du village Yaradullu qui est à proximité des deux enclaves du même nom (source : maps.google.fr).

En un mot, assez d'enclaves et d'exclaves pour raviver les tensions entre les deux États et faire de ces zones une vraie poudrière : une pratique très prisée par Staline qui est à l'origine de ce découpage territorial, selon la maxime « diviser pour mieux régner ». En 1992, les enclaves Barkhudarli (qui comporte également le village Sofulu), Yukhari Askipara et Tigranashen/Karki sont passées sous contrôle arménien, tout comme quelques localités de la région azerbaïdjanaise de Gazakh (à savoir Ashagi Askipara, Gizilhajili, Kheyrimli et Baghanis Ayrim (voir image 12)) ; a contrario, l'enclave arménienne d'Artsvashen est passée sous contrôle azerbaïdjanais. Est particulièrement problématique la question des deux minuscules enclaves de Yaradullu situées dans la région de Tavush en Arménie : leur localisation exacte est inconnue, mais elles font environ 0,2 km² (voir images 13 et 14), et l'on ne sait pas vraiment si elles sont actuellement sous contrôle arménien ou azerbaïdjanais. Selon certaines sources, ces deux petits territoires seraient restés *de facto* et *de jure* sous supervision directe de Bakou, avec toutefois la prise d'une partie de la région arménienne de Tavush les environnant¹³¹ ; selon d'autres (et notamment le gouvernement Aliyev), ils seraient depuis les années 1990 occupés par les Arméniens¹³². À moins de se rendre directement sur le terrain, les données relatives à ces deux enclaves sont donc à considérer avec précaution.

La chute de l'URSS a ainsi définitivement redéfini la logique stalinienne de « diviser pour mieux régner » : l'Arménie et l'Azerbaïdjan se sont alors tournés vers celle de « classer pour mieux gouverner » (Ciavolella & Wittersheim, 2016, p. 180). En d'autres termes, la prise de ces territoires a poussé la population locale à quitter les lieux dès lors qu'elle représentait l'ethnie du camp ennemi : ici, ce n'est pas le territoire qui est à l'origine des désaccords, mais bien la présence d'un autrui dont on ne veut pas. En effet, la prise de ces petits villages et enclaves est beaucoup plus symbolique que relevant d'une nécessité absolue : la superficie totale des enclaves azerbaïdjanaises en Arménie est d'un peu moins 50 km², ce qui à l'échelle d'un État est quasi-dérisoire, tandis qu'Arstvashen fait quelques 40 km² ; en outre, celles-ci ne présentent aucune ressource naturelle particulièrement intéressante. L'enjeu gravite donc ici autour de la dimension symbolique qu'elles comportent : pour l'Arménie, la prise de ces villages et enclaves dans les années 1990 est venue conforter sa victoire non plus seulement sur le front artsakhiote, mais également sur la frontière qui la met en contact avec l'Azerbaïdjan, et lui permet de contrôler la

¹³¹ Yerevan press club, <https://www.ypc.am/lineofcontact/2024/03/армяно-азербайджанский-пограничный/> (consulté le 30/05/2025).

¹³² Kommersant, <https://www.kommersant.ru/doc/5348001> (consulté le 30/05/2025).

situation géopolitique ; pour l’Azerbaïdjan, la prise de la petite enclave arménienne Artsvashen, ainsi que désormais le Haut-Karabagh et toute une partie des espaces limitrophes de l’Arménie, renverse ce rapport de force dans lequel Bakou devient le principal acteur régional du Sud Caucase. En conséquence, le nettoyage ethnique de l’Artsakh relève de l’acte de « classer » selon l’ethnie, dans le but de « mieux gouverner » tant à l’échelle étatique que régionale.

La huitième rencontre de la Commission de délimitation des frontières étatiques, organisée le 19 avril 2024, a marqué un tournant historique dans la question de ces occupations. Le communiqué de presse indique ainsi :

À l’étape préliminaire du processus de délimitation, les Parties ont approuvé au préalable le tracé de segments séparés de la ligne frontalière immédiatement entre les localités de Baghanis (AR) – Baghanis Ayrim (AZ), Voskepar (AR) – Ashagi Askipara (AZ), Kirants (AR) – Kheyrimli (AZ) et Berbaker (AR) – Gizilhajili (AZ)¹³³.

De fait, les quatre villages de la région de Gazakh (qui ne sont pas des enclaves) ont été rendus à l’Azerbaïdjan (voir image 15). Si l’on prend également en compte les sept districts autour du Haut-Karabagh, l’un des deux grands problèmes majeurs du conflit arméno-azerbaïdjanais est désormais résolu (DE WAAL, 2021). Pour ce qui est de Barkhudarli, Yukhari Askipara, Tigranashen/Karki, Yaradullu et Artsvashen, la question demeure encore ouverte, mais l’affirmation dans le *Communiqué de presse du 19 avril 2024* selon laquelle « le processus de délimitation se [fait] sur la base de la déclaration d’Alma-Ata de 1991 »¹³⁴ peut changer la donne. Quoiqu’il en soit, ces enclaves sont aujourd’hui quasi-abandonnées, et en cas de retour, il est douteux que chacun des États y réinstalle la population déplacée : pour des raisons de sécurité en premier lieu, certes (il est difficile d’imaginer des Arméniens vivre dans une enclave en plein Azerbaïdjan), mais aussi pour des raisons techniques (les infrastructures nécessaires sont-elles en place ? Comment vont être reliées ces enclaves à leur pays d’origine ?).

¹³³ « На начальном этапе процесса делимитации, Стороны предварительно согласовали прохождение отдельных отрезков линии границы непосредственно между населенными пунктами Баганис (РА) - Баганис Айрым (АР), Воскепар (РА) - Ашагы Аскипара (АР), Киранц (РА) - Хейримли (АР) и Беркабер (РА) - Кызыл Гаджилы (АР) » (*Communiqué de presse du 19 avril 2024* par le Ministère des Affaires Étrangères d’Arménie sur les conclusions de la huitième rencontre des Commissions d’État de délimitation des frontières étatiques entre l’Arménie et l’Azerbaïdjan).

¹³⁴ « Стороны договорились, что в процессе делимитации будут основываться на Алма-Атинской декларации от 1991 года » (*Communiqué de presse du 19 avril 2024*).

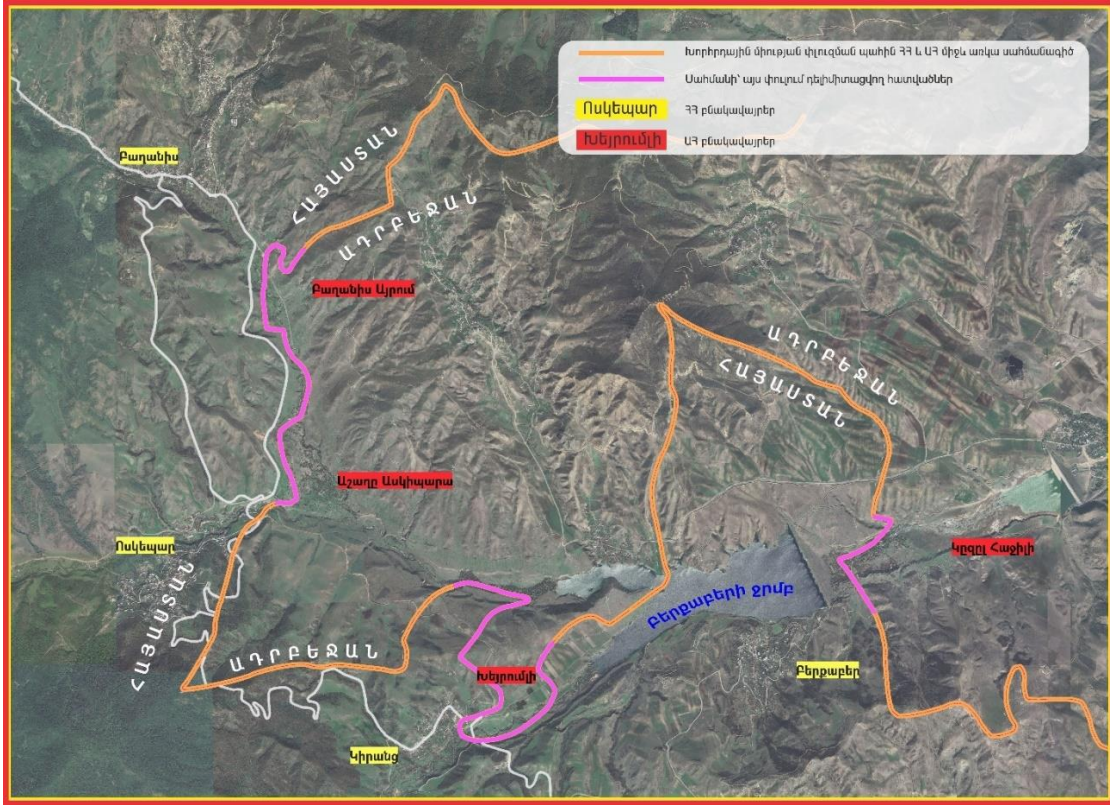


Image 15 : Carte indiquant la nouvelle délimitation territoriale de la frontière arméno-azerbaïdjanaise entre la région de Tavush (AR) et Gazakh (AZ). La ligne orange correspond à la frontière au moment de la chute de l'URSS, tandis que la rose indique la délimitation à ce jour. Les villages en jaune sont arméniens, de haut en bas : Baghanis, Voskepar, Kirants, Berbaker (à droite). Les villages en rouge sont azerbaïdjanaï, de haut en bas : Baghanis Ayrim, Ashagi Voskipara, Kheyrimli, Gizilhajili (à droite) (source : armenpress.am).

CHAPITRE 5
UN CONFLIT INTERÉTATIQUE
MAIS UNE PRÉOCCUPATION TRANSRÉGIONALE.

Les problématiques identitaires et la réorganisation territoriale qui en découle ne se limitent pas à l'Arménie et l'Azerbaïdjan : elles s'inscrivent dans un espace extrêmement complexe que constitue le Caucase du Sud. Or, qui dit Caucase dit « carrefour d'influences », pour reprendre le surnom souvent attribué à cette région. S'il s'agit indéniablement d'un carrefour, il nous semble néanmoins qu'il est beaucoup trop réducteur de présenter le Caucase comme une simple entité soumise aux influences des grandes puissances qui l'entourent, à savoir la Russie, la Turquie et l'Iran, du moins depuis la chute de l'URSS. En théorie, les trois républiques du Caucase Sud sont indépendantes et disposent d'une marge d'autonomie diplomatique assez importante : par conséquent, les puissances ne sont pas à l'origine du conflit, ne le détermine pas, mais peuvent en revanche en renforcer/affaiblir les dynamiques (Broers, 2015). C'est dans ce cadre que nous nous proposons d'analyser l'implication de celles-ci, tout en considérant que le rôle qui leur est attribué par l'Azerbaïdjan et l'Arménie dépend non seulement des circonstances géopolitiques, mais également de sentiments d'affiliation.

5.1 La Russie : de la médiation à la guerre.

La Russie post-soviétique ne s'est jamais lassée d'espérer un retour de son influence dans le Caucase du Sud. Dans le cadre du conflit du Haut-Karabagh, les enjeux sont importants sous plusieurs aspects. Premièrement, il est question d'*enjeu sécuritaire* pour la Russie, car les conflits inter-ethniques du Haut-Karabagh peuvent enflammer à leur tour le Caucase du Nord ; deuxièmement, il y a *enjeu de domination*, dès lors que la Russie souhaite maintenir ses alliances avec l'Arménie, tout en renouant avec l'Azerbaïdjan (perdue après la première guerre du Haut-Karabagh) ; troisièmement, survient l'*enjeu économique*, car la Russie vend ses armes simultanément à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan (voir image 16), la première bénéficiant néanmoins d'un « tarif réduit » du fait de son statut membre de l'OTSC ; quatrièmement, s'impose naturellement l'*enjeu politique*, puisque la Russie se veut médiatrice des conflits régionaux, un rôle qui réaffirme sa puissance et redore son image à l'internationale (Khairunnisa Anggraeni, 2022). De ces quatre enjeux en découle un cinquième, à savoir, *géopolitique* : il convenait à la Russie que la question du Haut-Karabagh ne soit guère résolue, auquel cas elle perdrait son influence dans le Caucase du Sud.

Et effectivement, la question du Haut-Karabagh a-t-elle vraiment cherché à être résolue avant 2023 ? La Russie a toujours vendu des armes aux deux parties, alimentant ainsi d'une certaine manière le conflit. Quant à la déclaration, ses ambiguïtés sont maintenant justifiées dans le cadre des intérêts de cette puissance régionale. De manière générale, *le document ne prévoit aucune sanction* dans le cas où les clauses des articles seraient violées : nous devons bien reconnaître qu'il ne forme aucune garantie en tant que tel, bien plus, qu'il est entièrement *nul* en termes juridiques.

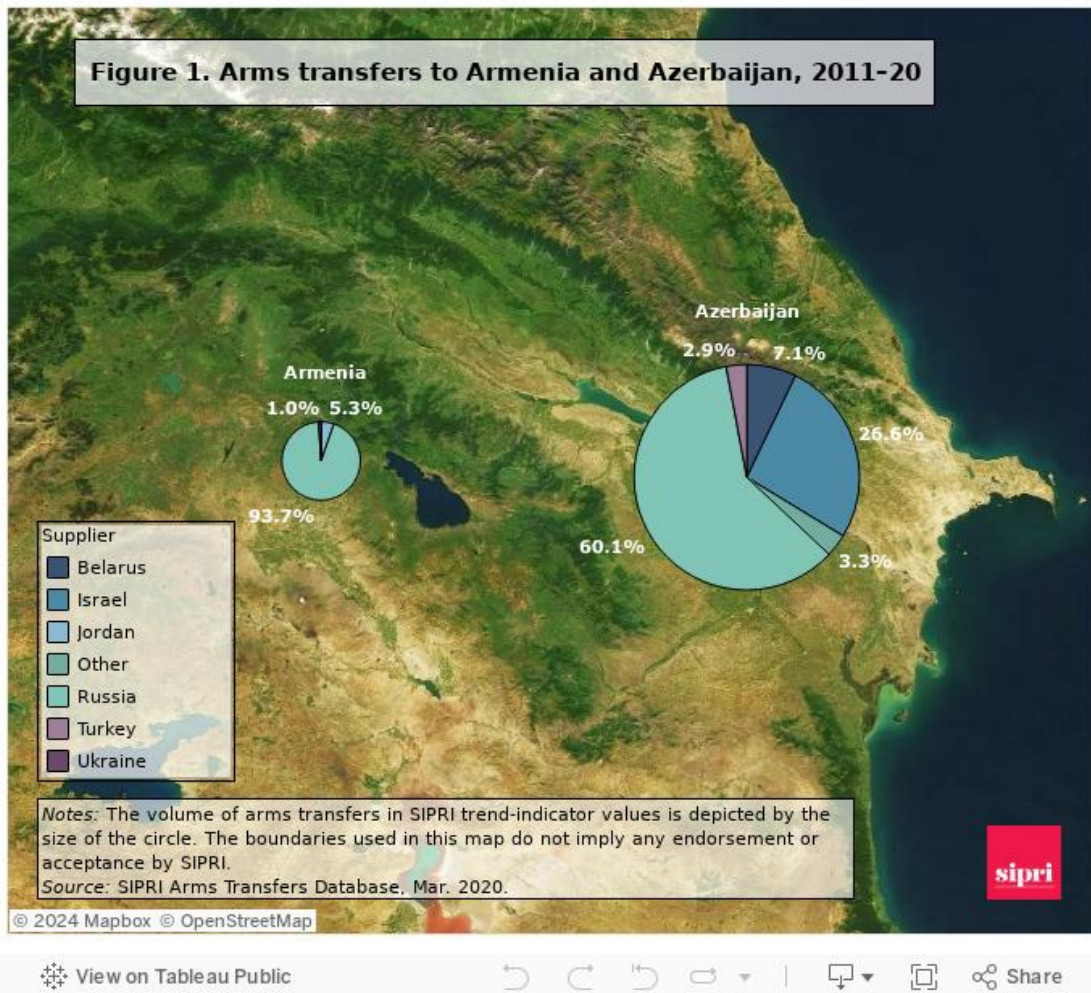


Image 16 : Vente et achat d'armes entre 2011 et 2020 par les deux camps (source : sipri.org).

Revoyons les conséquences de ce cessez-le-feu du 9 novembre : de prime abord, les manifestations qui ont éclaté en Arménie en novembre et décembre 2020 pour dénoncer la « trahison » du premier ministre N. Pashinyan ont permis à la Russie d'espérer le retour de R.

Kocharyan ou S. Sargsyan¹³⁵ ; ensuite, le déploiement de contingents russes instaure pour la première fois une présence russe aux alentours de l’Azerbaïdjan, mais aussi insinue à l’Arménie qu’elle est vulnérable et ne peut se protéger sans la Russie ; de même, cette dernière renégocie ses relations avec l’Azerbaïdjan, en reconnaissant implicitement que le Haut-Karabagh fait partie de ses territoires ; de plus, la Russie contrôle les voies de communication les plus stratégiques, à savoir le corridor de Latchine, potentiellement celui de Zangezur, par conséquent elle développe une frontière indirecte avec l’Iran et la Turquie ; enfin, elle a la main sur le levier de pression le plus important, le Haut-Karabagh (Khairunnisa Anggraeni, 2022). Pour certains, la Russie est donc la grande gagnante dans cette déclaration, car le document entraîne une nouvelle « gélation » du conflit (Ciobanu, 2021). Bien plus, Moscou serait devenu le patron du Haut-Karabagh (De Waal, 2021).

Cet avis comporte néanmoins des nuances, car d’autres facteurs indiquent au contraire un affaiblissement de la position diplomatique du Kremlin dans la région à travers les conséquences qu’a entraînées la *Déclaration du 9 novembre 2020*. D’une part, la Russie a dévoilé une certaine vulnérabilité à l’issue de la guerre des 44 jours en acceptant une présence turque aux côtés de l’Azerbaïdjan ; d’autre part, elle n’a pas pu lutter contre l’arrivée des mercenaires djihadistes recrutés par Bakou en 2020, ce qui l’a contrainte à devoir composer avec ces forces dans le Caucase Sud en plus du Caucase Nord (Minassian, 2024). Cette vulnérabilité s’est avérée encore plus marquée depuis février 2022, lorsque la Russie a reconcentré ses ressources sur la guerre en Ukraine. C’est à ce moment que le Kremlin a reconsidéré ses relations avec l’Azerbaïdjan, qui peut revendre le pétrole russe à l’Occident, mais aussi l’acheminer vers l’Inde et l’Iran (Poghosyan, 2024).

Au sein de ces enjeux de puissance, la Russie doit donc composer également avec le réalisme de ses intérêts. C’est ici qu’intervient le « dilemme russe » (Minassian, 2021, p. 38) : le pays s’inscrit dans une rhétorique anti-occidentale, ce qui le pousse à se rapprocher de la Turquie ; toutefois, il participe activement au groupe de Minsk, ce qui lui confère un penchant occidental, qui risque de l’éloigner de ses intérêts communs avec la Turquie. De notre point de vue, il

¹³⁵ Il s’agit d’ex-présidents de la République d’Arménie, ayant exercé chacun deux mandats consécutifs, de 1998 à 2018. Ils sont notamment connus pour leur orientation pro-russe et leur régime corrompu. En 2018, S. Sargsyan a été renversé suite à la Révolution de Velours, menée par N. Pashinyan. S’auto-proclamant « pro-arménien », avec une tendance plus européenne que russe, ce dernier est le premier ministre d’Arménie depuis 2018. À la suite des manifestations en fin d’année 2020, des élections anticipées ont été organisées en 2021, à l’issue desquelles Pashinyan a finalement été réélu.

semblerait que déjà en 2020, la Russie ait tranché du côté turc, comme le confirme l'absence du groupe de Minsk et d'autres instances internationales dans la déclaration, d'autant plus que la Turquie devient un partenaire intéressant pour contourner les sanctions d'exportations vers l'Occident (Poghosyan, 2024). En 2023, il était définitivement primordial pour la Russie de rompre avec l'Occident dans le conflit du Haut-Karabagh, du fait de ses propres relations avec l'Europe depuis la guerre en Ukraine : s'expliquent alors l'impassibilité des contingents russes aussi bien lors du blocus sur le corridor de Latchine (pourtant contrôlé par eux-mêmes) que lors du nettoyage ethnique, mais aussi leur retrait au printemps 2024. Désormais dans l'incapacité de renouer correctement avec l'Occident, martelée par la guerre en Ukraine, la Russie s'est définitivement tournée vers l'Azerbaïdjan et la Turquie, derniers maillons indirects qui la relient encore à l'Europe.

Il est néanmoins important de mettre en exergue les points de vue décisifs d'Erevan et Bakou qui conditionnent l'attitude de Moscou : l'éloignement progressif du gouvernement de Pashinyan vis-à-vis du Kremlin en raison du nettoyage ethnique et de l'inaction de l'OTSC font qu'aujourd'hui le contrôle du potentiel corridor de Zangezour ou de tout autre route passant par l'Arménie échappent à la Russie ; à l'inverse, le rapprochement de l'Azerbaïdjan avec le gouvernement de Poutine laisse espérer à ce dernier une possibilité de réimplanter une domination russe dans le Caucase du Sud, aujourd'hui mise à mal à la fois en Arménie et en Géorgie¹³⁶ : en d'autres termes, « l'Azerbaïdjan [...] [est] un pays susceptible de devenir le partenaire numéro un de la Russie dans la région [...] comme l'un de vecteurs permettant de contrer l'Occident dans sa politique sud caucasienne » (Poghosyan, 2024, p. 51). Que ce soit donc Bakou ou Erevan, Moscou doit composer, qu'elle le veuille ou non, avec les prises de position de chacune.

5.2 La Turquie : un allié de l'Azerbaïdjan ou de la Russie ?

En abordant la Russie, vient immédiatement à l'esprit le rôle de la Turquie. Si, jusqu'en septembre 2023, la Russie a régulièrement été présentée comme alliée de l'Arménie, la Turquie, en revanche, a toujours constitué un soutien inébranlable pour l'Azerbaïdjan. Tant sur la scène internationale (« une seule nation, deux États ») que sur le plan pratique (liens économiques, politiques, culturels, historiques etc.), la Turquie est même qualifiée de « parrain » de l'Azerbaïdjan dans la presse.

¹³⁶ Pour la Géorgie, nous parlons de l'attitude populaire et non de celle du gouvernement.

Lors de la guerre des 44 jours, c'est cette puissance régionale qui recrute des djihadistes syriens pour combattre aux côtés de l'armée azerbaïdjanaise au Haut-Karabagh. En 1993, la Turquie fermait ses frontières avec l'Arménie en guise de protestation. Après le nettoyage ethnique de 2023, elle félicitait l'Azerbaïdjan pour la « reconquête » de ses terres¹³⁷. Cette omniprésence de la Turquie a de quoi inquiéter les Arméniens, qui y voient une continuité du génocide de 1915, s'inscrivant dans un long projet historique de panturquisme (Minassian, 2021). D'ailleurs, si le corridor de Zangezur est initialement conçu pour relier l'Azerbaïdjan au Nakhitchevan, il n'en est pas moins que le point d'arrivée constitue Bayazet, ville située en Turquie (voir image 11). Il semblerait que le projet relève bel et bien du panturquisme (voir image 17), d'autant plus que la Turquie et l'Azerbaïdjan n'ont aucune frontière commune (sauf le Nakhitchevan) du fait de l'emplacement géographique de l'Arménie.

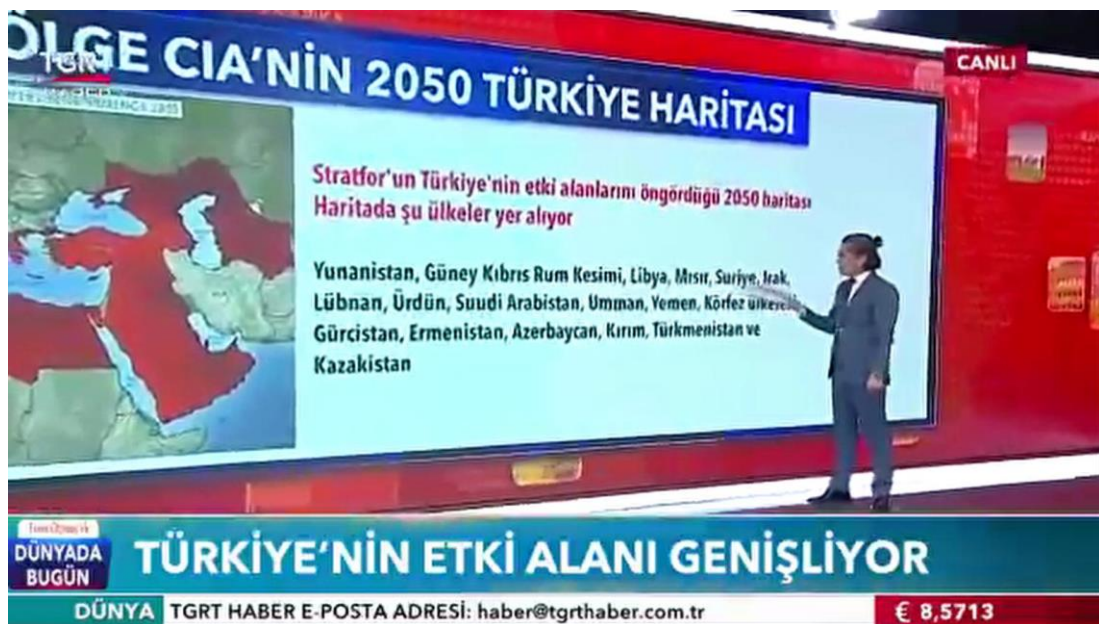


Image 17 : La chaîne de télévision nationale de Turquie TGRT a projeté en février 2021 cette carte indiquant l'élargissement géographique de l'influence turque¹³⁸ d'ici 2050. L'on peut voir que l'Arménie et la Géorgie sont englouties dans la zone rouge d'influence (source : hetq.am).

Revenons à la *Déclaration du 9 novembre 2020*, et plus précisément à son article 5 : « Un **centre de maintien de la paix** est créé pour surveiller le régime de cessez-le-feu, afin d'accroître

¹³⁷ Consulter à ce sujet : <https://www.courrierinternational.com/article/conflit-la-victoire-de-l-azerbaïdjan-au-haut-karabakh-applaudie-par-la-presse-turque>.

¹³⁸ L'élargissement d'une influence peut se faire de plusieurs manières, en fonction du pays concerné. Le lecteur en fera sa propre interprétation.

l'efficacité du contrôle de l'application des accords par les Parties au conflit »¹³⁹. Là encore, il s'agit d'une « ambiguïté d'information »¹⁴⁰ car aucune mention n'est faite quant au lieu, à la période ni aux *modus operandi* liés à ce centre de monitoring (Smbatyan & Isayev, 2022). Initialement, il a été interprété comme relevant des obligations russes, ce qui a plus tard été confirmé. Toutefois, le 11 novembre 2020, soit deux jours après le cessez-le-feu, la Russie a ratifié un mémorandum avec la Turquie pour instaurer un centre conjoint de monitoring¹⁴¹ pour « maintenir la paix ». Le rapport de la Columbia University (2021) souligne bien cette ambiguïté, qui semblait volontaire au vu des délais extrêmement rapides de la ratification du mémorandum, alors que la Turquie n'était même pas signataire de la déclaration du 9 novembre. D'autant plus que l'Arménie se serait opposée à une telle mesure et aurait difficilement ratifié un document stipulant que la Turquie surveille le cessez-le-feu au même titre que la Russie.

Néanmoins, encore une fois, cette ambiguïté et présence turques profitent à l'Azerbaïdjan : d'une part, le centre de monitoring a été instauré dans la région d'Aghdam, donc sur le territoire azerbaïdjanais (d'après l'article 2 de la déclaration) ; d'autre part, les cessez-le-feu ont été violés maintes fois de la part de l'Azerbaïdjan, dont les événements de septembre 2023, sans aucune remontrance presque, ce qui peut s'expliquer par le rôle de la Turquie dans ce centre. Cependant, cette implication d'Ankara présente des limites pour Bakou. Ainsi, trois généraux turcs (Seref Ongay, Bahtiyar Ersay et Goksel Kahya) se sont particulièrement « illustrés » lors de la guerre des 44 jours et ont été à la tête des opérations d'attaques de drones, du recrutement des mercenaires syriens et de l'acheminement d'instruments de haute technologie : *de facto* ils étaient le cerveau de l'armée azerbaïdjanaise (Kévorkian, 2024). Or, une telle aide de la part du grand frère turc était sans doute conditionnée par la présence de ces généraux, et donc de la *perte d'indépendance de l'armée azerbaïdjanaise* (Kévorkian, 2024).

De fait, le vrai vainqueur du conflit serait la Turquie : premièrement, il s'agit d'une victoire stratégique, car le gouvernement d'Erdogan étend son influence à l'Est ; deuxièmement, c'est une victoire politique puisqu'une présence turque légale s'installe dans le Caucase Sud, via le centre de monitoring ; troisièmement, il y a également une victoire diplomatique du fait que la

¹³⁹ « В целях повышения эффективности контроля за выполнением Сторонами конфликта договорённостей развёртывается **миротворческий центр** по контролю за прекращением огня » (article 5, *Déclaration du 9 novembre 2020*).

¹⁴⁰ « Information ambiguity » (Smbatyan & Isayev, 2022).

¹⁴¹ RBC, <https://www.rbc.ru/politics/11/11/2020/5fac364b9a7947a601defca8> (consulté le 21/12/2024).

Déclaration du 9 novembre 2020 a permis le rapprochement de la Turquie avec la Russie ; quatrièmement, la victoire est également économique, car le partenariat renforcé avec l’Azerbaïdjan ouvre une fenêtre d’échanges sur l’Est ; enfin, une cinquième victoire pourrait être d’ordre historique si le corridor de Zangezur venait à être mis en place dans une optique panturquiste (Minassian, 2024).

Par conséquent, la déclaration permet pour la première fois une « affirmation diplomatique de la Turquie » dans le Caucase du Sud (Minassian, 2021, p. 39), recomposant par la même occasion l’ordre régional.

5.3 S’impliquer tout en restant discret : le cas de l’Iran et d’Israël.

Cependant, d’autres implications sont également perceptibles au sein de la rivalité arméno-azerbaïdjanaise, et notamment celles de l’Iran et d’Israël. L’aversion mutuelle qui règne entre ces deux États a trouvé un lieu d’expression privilégié dans les paysages montagneux du Caucase du Sud : plusieurs conflits interétatiques viennent ainsi s’imbriquer dans le conflit arméno-azerbaïdjanais.

Tout d’abord, il convient d’examiner les enjeux géopolitiques de l’Iran dans la région. Il est bien connu que le pays partage au nord une frontière commune avec l’Arménie, l’Azerbaïdjan, le Haut-Karabagh, le Nakhitchevan et la Turquie (voir image 18). Or, cette partie nord de l’Iran est qualifiée d’« Azerbaïdjan iranien », du fait de la présence de quelques 16 millions d’Azerbaïdjanais dans la région (précisons que la majorité vit en Azerbaïdjan oriental, l’Azerbaïdjan occidental étant davantage peuplé de Kurdes)¹⁴². C’est précisément l’Azerbaïdjan oriental qui longe le Nakhitchevan, la région de Syunik en Arménie, ainsi que les sept districts azerbaïdjanaïens entourant le Haut-Karabagh sous contrôle arménien jusqu’en 2020 : avant la guerre des 44 jours, les Azerbaïdjanais peuplant cette région n’avait donc pas accès à l’Azerbaïdjan directement (sauf le Nakhitchevan). La reprise par Bakou de ces districts en novembre 2020 pose déjà problème pour Téhéran qui est tenté d’y voir un potentiel projet d’unification avec l’Azerbaïdjan oriental via des mouvements sécessionnistes.

¹⁴² Ifas – Institut Français d’Analyse Stratégique, <http://www.strato-analyse.org/fr/spip.php?article141> (consulté le 01/06/2025).



Image 18 : Carte présentant la géographie du Caucase Sud, de la Turquie et de l’Iran (source : courrierinternational.com).

En outre, une autre difficulté pour l’Iran relève de son isolement international et géopolitique, entre autres du fait des sanctions qui pèsent sur elles : la frontière avec l’Arménie est importante car elle permet d’accéder à la Géorgie et donc à la mer Noire (De Crousaz, 2024) ; tandis que la présence arménienne dans les sept districts et au Haut-Karabagh permettait à Téhéran de garder un contact plus ou moins direct avec la Russie (Minassian, 2024). Ce contact « en présentiel » avec la Russie étant désormais coupé, l’Iran refuse de considérer sérieusement tout corridor passant par la région de Syunik qui l’ « enclaverait » (au sens figuré) davantage. L’ambassadeur d’Iran en Arménie a récemment réaffirmé en mai 2025 : « Il n’y aura aucun corridor de Zangezur »¹⁴³. Il est important de préciser que malgré ce qui semble être un soutien explicite à l’Arménie, l’Iran n’a jamais été contre la reconnaissance du Haut-Karabagh lui-même comme partie intégrante de l’Azerbaïdjan (Rigoulet-Roze, 2024), mais a en revanche toujours souhaité maintenir la situation géographique telle quelle dans la région : « la frontière commune

¹⁴³ « никакого Зангезурского коридора не будет », News.am, <https://news.am/rus/news/884096.html> (consulté le 01/06/2025).

entre l’Iran et l’Arménie constitue une voie de communication historique entre les deux peuples, et Téhéran n’autorisera aucune atteinte à cette frontière »¹⁴⁴ a affirmé le ministre de la Défense d’Iran en mai 2025. Par conséquent, c’est en toute logique qu’un consulat iranien a été inauguré dans la région de Syunik en octobre 2022. Ces circonstances géopolitiques constituent la première raison pour laquelle l’Iran s’implique dans le conflit (Rigoulet-Roze, 2024).

La seconde raison est celle de la rivalité avec Israël (Rigoulet-Roze, 2024). Or, ce dernier a développé de nombreux partenariats avec l’Azerbaïdjan au cours des dernières décennies, notamment économiques et énergétiques : en général, il s’agit du schéma « armes contre pétrole » (De Crousaz, 2024, p. 55). En effet, près d’un quart des importations d’armes en Azerbaïdjan viennent d’Israël : pour la plupart, ce sont des drones tueurs (De Crousaz, 2024). En outre, Bakou profite de ce rapprochement avec Tel Aviv pour faire plaider sa cause auprès des États-Unis, où la diaspora arménienne importante peut mettre à mal le plan azerbaïdjanais (De Crousaz, 2024).

Si pour l’Azerbaïdjan cette coopération est intéressante d’un point de vue économique et diplomatique donc, pour Israël celle-ci est avantageuse à de nombreux autres égards. En premier lieu, ce sont l’appréhension et la crainte qui meuvent la stratégie israélienne : le programme balistique en cours d’élaboration par l’Iran pourrait se transformer en programme nucléaire, ce qui créerait une autre puissance nucléaire dans la région qui collabore étroitement avec le Hezbollah et le Hamas (De Crousaz, 2024). Or, le Haut-Karabagh constitue un accès idéal à l’Iran pour des opérations d’espionnage par exemple : en témoigne la récente base israélienne du Mossad fondée à Fizouli, l’un des sept districts au sud-est du Haut-Karabagh (Kévorkian, 2024). Pour l’Iran, les preuves de cette implication israélienne se multiplient et depuis il organise régulièrement des entraînements militaires près de la frontière avec l’Azerbaïdjan.

En second lieu, Israël espère via Bakou un rapprochement avec la Turquie, alors qu’Ankara maintient plutôt une attitude conflictuelle à l’égard de Tel Aviv, notamment à cause de la question non résolue autour de Gaza (De Crousaz, 2024). Mais surtout, il a fait du Haut-Karabagh un laboratoire d’expérimentation. Il s’agissait de « tester » la réaction internationale et les normes juridiques face à un nettoyage ethnique : or, celles-ci ont été quasi-nulles ou inefficaces, ce qui permet aujourd’hui au gouvernement de Netanyahou d’espérer une résolution de la question palestinienne via le même scénario (De Crousaz, 2024).

¹⁴⁴ IRNA, <https://fr.irna.ir/news/85839559/L-Iran-s-oppose-%C3%A0-toute-modification-des-fronti%C3%A8res-internationales> (consulté le 01/06/2025).

CHAPITRE 6
« FAIRE LA PAIX » 30 ANS PLUS TARD :
QUEL AVENIR POUR LE CONFLIT ARMÉNO-AZERBAÏDJANAIS ?

Nous l'avons évoqué, le conflit arméno-azerbaïdjanais est à la fois identitaire et territorial. Il ne se limite pas au Haut-Karabagh, ni même aux deux États caucasiens : il en implique d'autres, qui parfois ne sont mêmes pas limitrophes de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan. Alors que le chapitre de l'Artsakh est désormais clos, d'autres ne le sont pas, notamment celui du déblocage des axes régionaux. Le Caucase est un carrefour, certes, mais un carrefour bloqué : au nord, par la Russie et les récentes sanctions qui l'accablent ; au sud, par les violences inter-ethniques et les précédents historiques. Aujourd'hui, c'est là le grand défi d'Erevan, Bakou, Moscou, Tbilissi, Ankara, Téhéran, mais aussi de l'Asie centrale.

6.1 Le projet « Carrefour de la paix » comme nouvelle Route de la soie ?

Le 26 octobre 2023, alors que la chute du Haut-Karabagh est encore toute récente, le premier ministre arménien présente un nouveau projet au Forum international de la Route de la Soie à Tbilissi : le « Carrefour de la paix ». Dans son discours, Nikol Pashinyan s'exprime ainsi : « [...] le terme historique de « Route de la soie » s'associe dans nos esprits avec le confort, la paix, le développement, la coopération, car la Route de la soie traversait de nombreux pays et localités, et ces chemins créaient des liens humains, culturels, économiques et politiques, et étaient une manière de découvrir d'autres peuples et pays. [...] les routes fermées témoignaient de problèmes. Nous le savons de par notre cas. [...] le Caucase du Sud a besoin de paix. [...] C'est cela la vraie paix : [...] les frontières ouvertes, les liens économiques, politiques et culturels sont impossibles sans routes. [...] C'est la raison pour laquelle notre Gouvernement a établi et présente le projet « Carrefour de la paix » : un élément important dans l'agenda de paix. »¹⁴⁵. Somme toute, ce programme s'inscrit dans la continuité de l'article 9 de la *Déclaration du 9 novembre 2020*, ainsi

¹⁴⁵ « [...] Մետաքսի ճանապարհ» պատմական տերմինը բոլորիս մտքում ասոցացվում է բարեկեցության, խաղաղության, զարգացման, համագործակցության հետ, որովհետև Մետաքսի ճանապարհին անցնում էր բազմաթիվ երկրներով ու բնակավայրերով, և այդ ճանապարհները մարդկային, մշակութային, տնտեսական ու քաղաքական կապեր ստեղծելու, ժողովուրդների, երկրների իրար ավելի լավ ճանաչելու միջոց էին: [...] փակ ճանապարհները վկայում են պրոբլեմների մասին: Մենք սա գիտենք սեփական օրինակով: [...] Հարավային Կովկասը, ունի խաղաղության կարիք: [...] Սա է իրական խաղաղությունը, [...] բաց սահմանները, տնտեսական, քաղաքական, մշակութային կապերը հնարավոր չեն առանց ճանապարհների: [...] Այս է պատճառը, որ մեր Կառավարությունը մշակել և ներկայացնում է «Խաղաղության խաչմերուկ» նախագիծը՝ որպես խաղաղության օրակարգի կարևոր մի մաս: » Traduction personnelle. Discours complet disponible sur The Prime Minister of The Republic of Armenia, <https://www.primeminister.am/fr/statements-and-messages/item/2023/10/26/Nikol-Pashinyan-Speech/> (consulté le 05/06/2025).

que dans celle des déclarations du 11 janvier 2021, 26 novembre 2021 et 31 octobre 2022. Dire qu'il est voué à remplacer les Routes de la soie est sans doute quelque peu prétentieux, toujours est-il qu'il présente certains traits ayant pour but de souligner le rôle clé que pourrait tenir l'Arménie dans ces échanges.

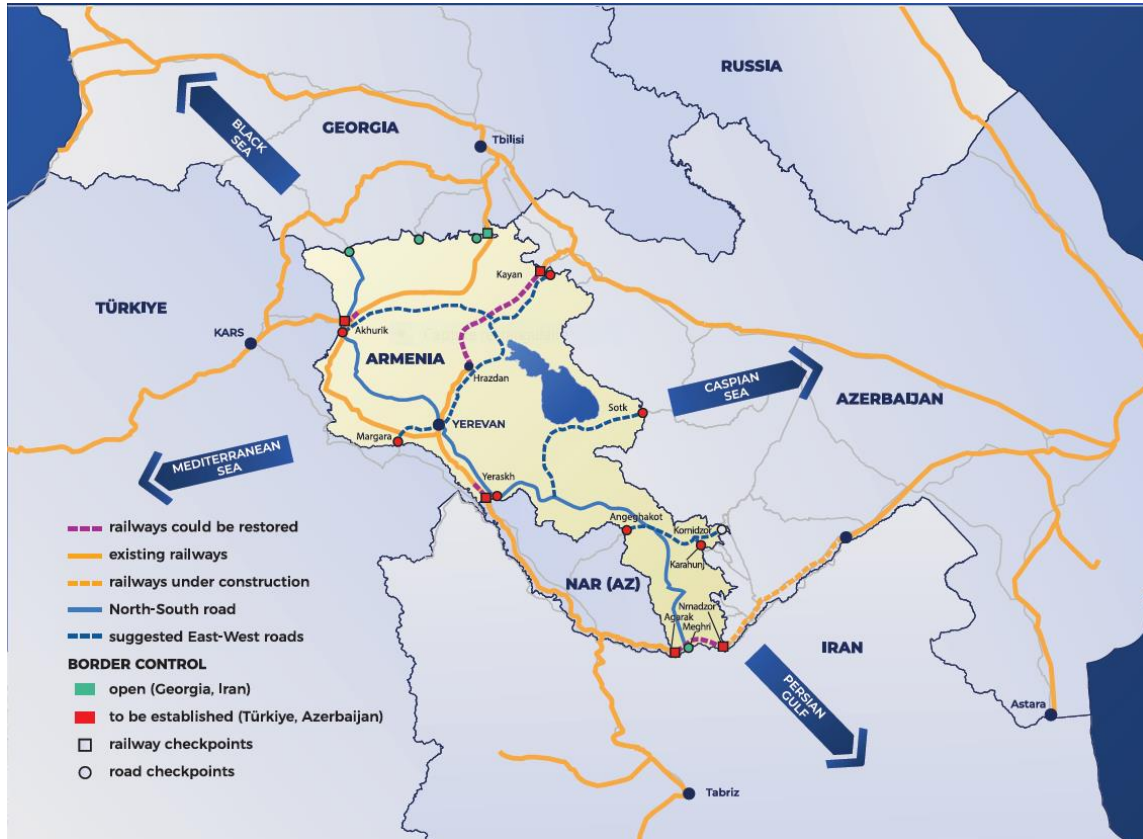


Image 19 : Le projet « Carrefour de la paix » tel que proposé par le gouvernement de Nikol Pashinyan.

Le « Carrefour de la paix » a donc une double vocation. D'une part, il souhaite pacifier la région à travers les échanges, notamment avec la Turquie et l'Azerbaïdjan (voir image 19). Nikol Pashinyan précise maintes fois, et c'est à dessein, qu'ils ne sont pas uniquement d'ordre économique. L'histoire et l'anthropologie ont démontré à plusieurs reprises que les échanges (dans le sens d'une communication avec autrui, que sa forme soit langagière, économique ou autre) ont toujours eu pour objectif l'instauration d'un lien. Ce dernier peut être tout autant amical qu'hostile, peu importe, l'essentiel étant que *l'attitude envers autrui se construise à travers un échange*. Le système de la Kula des îles du Pacifique par exemple, tel que décrit par Malinowski, met en évidence que des objets sans valeur économique peuvent créer un lien pacifique, accompagné

d'hospitalité et d'affection : leur portée symbolique ne s'acquiert que lorsqu'un individu donne, tandis que le second reçoit, puis à son tour les offre à une tierce personne et ainsi de suite¹⁴⁶. Sans doute le « Carrefour de la paix », tel qu'imaginé par le gouvernement de Pashinyan cherche-t-il une communication mutuelle dans le même sens : au-delà du gain, de l'économie, soit des dialogues culturels et des liens humains. Dans ces deux derniers aspects, on est tenté d'y voir l'espoir d'un retour des Arméniens au Haut-Karabagh à travers la mise en place d'une coexistence pacifique. Toujours est-il qu'en pratique de tels échanges n'ont pu être observés que très sporadiquement, et presque jamais dans les sociétés occidentales. Bien plus, ils sont susceptibles d'être à l'origine d'un désaccord (et donc d'une potentielle guerre), ou bien peuvent être renforcés en temps de guerre pour consolider l'économie de l'État.

D'autre part, le projet « Carrefour de la paix » cherche à inscrire une Arménie enclavée dans des voies de communication allant au-delà de ses quatre voisins (voir image 20). Le plan ambitieux proposé par le gouvernement arménien confère une place centrale à ce pays d'à peine 3 millions d'habitants. Trois grandes voies s'ouvriraient ainsi : au nord, l'on accéderait à la mer Noire, à l'ouest la route déboucherait sur la mer Caspienne, au sud l'on se rapprocherait du Golfe Persique (voir image 19). Somme toute, l'on atteindrait les gisements de pétrole et de gaz les plus importants. Via l'Azerbaïdjan et la ligne ferroviaire, les échanges pourraient remonter jusqu'en Russie, toute aussi intéressante pour les mêmes ressources. Une telle liaison se ferait également via l'Arménie, qui adhérerait alors au corridor Nord-Sud. Par ailleurs, la mer Caspienne ouvrirait une voie maritime rejoignant l'Asie centrale post-soviétique (un projet qui devrait plaire à la Turquie), puis vers la Chine, actuellement intéressée dans un approfondissement de son partenariat avec l'Arménie. De son côté, l'Iran serait davantage inclus dans les échanges transcaucasiens, alors même que son isolement diplomatique vis-à-vis de l'Occident porte de sérieux coups à son économie. De même, il permettrait à l'Arménie de rejoindre par voie ferroviaire puis maritime l'Inde, qui soutient Erevan dans le conflit arméno-azerbaïdjanais de par sa rivalité avec le Pakistan (seul État dans le monde à n'avoir pas reconnu l'indépendance de l'Arménie¹⁴⁷).

¹⁴⁶ Malinowski, B. (1966). *Argonauts of the Western Pacific*. Lowe & Brydone.

¹⁴⁷ Le Pakistan, quant à lui, soutient logiquement Bakou.



Image 20 : Carte représentant l'insertion du projet « Carrefour de la paix » dans les grands axes de communication inter-régionaux. Les lignes en vert sont légendées « United Railways of The Crossroads of Peace ». La ligne jaune représente les voies maritimes. Les lignes bleues suivent le tracé de la voie Nord-Sud. Ainsi, le projet offre une place centrale à l'Arménie dans les échanges économiques de Beijing à Londres, du Caucase à l'Inde et du Caucase au nord de la Russie (source : experience.arcgis.com).

Mais surtout, c'est à l'est que se développe une perspective intéressante. Via la Turquie, les voies ferroviaires mènerait au « bloc est » de l'Europe (Bulgarie, Hongrie, Roumanie etc.), puis aux pays germanophones pour aller jusqu'au Royaume-Uni. Enfin et surtout, l'on atteindrait à travers la Turquie la Méditerranée. Or, qui dit Méditerranée dit Europe, ainsi qu'Afrique du Nord. Contrairement aux trois autres ouvertures maritimes, la Méditerranée n'offre pas de ressources énergétiques intéressantes. L'intérêt est tout autre ici : il s'agit de communiquer plus aisément avec l'Occident. En effet, les pays baignant dans ce bassin présentent un intérêt tout particulier : la Grèce d'une part, avec qui l'Arménie s'entend de mieux en mieux, organise des entraînements militaires et développe progressivement une diplomatie cordiale (de par l'expérience commune historique que partagent ces deux pays en raison de la Turquie¹⁴⁸); d'autre part, l'Italie et l'Espagne, deux foyers de diasporas arméniennes récentes et en cours de formation ; enfin, la France, avec qui Erevan noue des liens de plus en plus étroits, et qui soutient (uniquement verbalement à ce jour) l'Arménie. L'on peut aisément saisir ici une perception arménienne de la situation géographique de la région, puisque l'accent est porté sur les axes maritimes : or, pour le seul pays enclavé du Caucase, une telle ouverture est vitale.

¹⁴⁸ Il est bien connu que la Grèce et l'Arménie occidentale (l'Anatolie orientale) ont été enchâssées dans l'Empire ottoman. En 1915, ce ne sont d'ailleurs pas seulement les Arméniens qui sont massacrés dans le cadre du génocide planifié par les Jeunes-Turcs, mais également les Grecs.

Si nous étions amenés à devoir chercher une preuve directe de cette perception arméno-centrée, ce serait la réaction du président Aliyev : malgré tout le potentiel de ce projet, d'autant plus qu'il fait écho à l'article 9 de la déclaration du 9 novembre et instaure un axe de liaison vers le Nakhitchevan, le président azerbaïdjanais l'a qualifié en janvier 2025 de « bout de papier »¹⁴⁹ qui « ne vaut même pas un centime sans l'Azerbaïdjan »¹⁵⁰. En réalité, ce qui est presque dérangeant pour Bakou dans ce programme promu par Erevan, c'est sans doute les trois principes énoncés par Pashinyan : 1. La reconnaissance **mutuelle** de l'intégrité territoriale et de la souveraineté ; 2. Une délimitation frontalière conditionnée par la déclaration d'Alma-Ata de 1991 ; 3. La compatibilité des infrastructures de transport avec la **souveraineté** et la juridiction de chaque pays impliqué¹⁵¹. Or, deux problèmes se posent ici : d'une part le président azerbaïdjanais refuse de reconnaître l'intégrité territoriale de l'Arménie, la considérant comme étant l'Azerbaïdjan occidental ; d'autre part, il n'a de cesse d'exiger un **corridor de Zangezur extraterritorial**¹⁵², c'est-à-dire sous contrôle unique des autorités azerbaïdjanaises, alors même que le « Carrefour de la paix » précise que « toutes les infrastructures, routes, voies ferroviaires et aériennes, pipelines, câbles et lignes électriques inclus, opèrent suivant la souveraineté et la juridiction des pays par lesquels ils passent »¹⁵³.

6.2 Le traité de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan : un outil de pression ?

Le 13 mars 2025, le ministre des Affaires étrangères d'Azerbaïdjan a annoncé que la fin des négociations autour du traité de paix est en cours de préparation depuis la *Déclaration du 9 novembre 2020*. En cas de ratification, ce serait un événement historique, mais dont les conséquences et les garanties sont encore difficiles à anticiper.

Tout d'abord, toujours dans la continuité de la logique du 9 novembre, l'on retrouve moult ambiguïtés. Le projet a été qualifié (à tort) dans la presse de « traité » : or, selon certains (dont

¹⁴⁹ « это просто клочок бумаги ». Russia-Armenia Info, <https://russia-armenia.info/node/102031> (consulté le 25/04/2025).

¹⁵⁰ « без Азербайджана не стоит и гроша ». Russia-Armenia Info, <https://russia-armenia.info/node/102031> (consulté le 25/04/2025).

¹⁵¹ Principes énoncés en détail sur *The crossroads of peace*, https://www.primeminister.am/u_files/file/documents/Xaxaxutyanyan%20xachmeruk-13_11_23.pdf.

¹⁵² Eurasianet, <https://eurasianet.org/azerbajjans-aliyev-places-zangezur-corridor-back-on-peace-process-agenda> (consulté le 12/06/2025).

¹⁵³ « All infrastructures, including roads, railways, airways, pipelines, cables, and power lines, operate under the sovereignty and jurisdiction of the countries through which they pass ». Traduction personnelle. *The crossroads of peace*, https://www.primeminister.am/u_files/file/documents/Xaxaxutyanyan%20xachmeruk-13_11_23.pdf.

Levon Kocharyan¹⁵⁴), il semblerait que ce soit plutôt un *accord*¹⁵⁵. Des débats sont actuellement en cours sur la différence entre ces deux termes. Tout d’abord, il convient de noter que le terme de « traité » est en général plus fort que celui d’« accord ». En prenant des exemples historiques, l’on parle du Traité de Versailles de 1919 ou encore du Traité de Rome de 1957 : ils ont pour caractéristique commune de créer une situation et des circonstances durables. En revanche, si l’on prend des cas de figures d’accords, l’on peut citer l’Accord de Schengen (1984) ou encore l’Accord de Paris de 2015 : ici les enjeux sont contraignants, cependant leur application dépend largement de chaque État signataire, plutôt que d’une communauté internationale ; par ailleurs, les accords semblent davantage s’inscrire dans une dynamique de renforcement que de création de circonstances (ce qui est le cas d’un traité). Nous l’avons compris, un accord apparaît plus « trivial » et engage moins, en termes de responsabilité devant la communauté internationale, qu’un traité. Pour d’autres (comme Alen Simonian, président de l’Assemblée nationale d’Arménie), les deux termes seraient des synonymes. Quoi qu’il en soit, un premier flou persiste déjà vis-à-vis de l’intitulé. Sans trancher la question, nous nous permettrons de préciser que le terme *համաձայնագիր* en arménien se traduit par « accord » certes, mais peut aussi signifier « entente », une troisième notion qui représente un statut juridique à part entière.

À la suite de toutes nos observations relevées au fur et à mesure, il serait naïf de croire que l’ambiguïté s’arrête là. Désormais, le deuxième plus grand défi est celui du contenu : mais que contient donc ce fameux traité/accord de paix ? À ce questionnement maintes fois posé, le premier ministre arménien a répliqué : « Article par article, séparément, d’une manière ou d’une autre, ce sera publié. Je ne pense pas qu’on puisse dire que le contenu est inconnu à la société. Certes, la société n’a pas lu le texte, mais on ne peut affirmer que le contenu lui soit inconnu. Cela fait quatre ans déjà que nous négocions autour du texte, ainsi il est connu »¹⁵⁶. Plusieurs éléments sont néanmoins établis aujourd’hui avec certitude : le traité/accord est composé de 17 articles ; a priori la question du corridor de Zangezur n’y figure pas, tout comme celle des prisonniers arméniens

¹⁵⁴ Levon Kocharyan est le fils de l’ex-président d’Arménie Robert Kocharyan, dont le règne est tristement connu pour autoritarisme, corruption, oligarchie et proximité amicale avec le président russe V. Poutine.

¹⁵⁵ Fact investigation platform, <https://fip.am/41369> (consulté le 12/06/2025).

Abaka News, <https://abakanews.org/feature-articles/մտորումներ-խաղաղության-պայմանագիր/> (consulté le 12/06/2025).

¹⁵⁶ « Հողված–հողված, առանձին, այսպես թե այնպես, հրապարակվել է: Չեմ կարծում, թե կարելի է ասել, որ հանրությունը բովանդակությանը ծանոթ չէ: Այո, հանրությունը տեքստը չի կարդացել, բայց չենք կարող ասել, որ բովանդակությանը ծանոթ չէ: 4 տարի է արդեն, որ բանակցում ենք տեքստի շուրջ, ըստ էության, հայտնի է »: Traduction personnelle. Armenpress, <https://armenpress.am/hy/article/1214339> (consulté le 25/04/2025).

détenus à Bakou¹⁵⁷ ; le contenu (et non la formulation) de deux articles sont à ce jour connus (Tatikyan, 2025). Ces deux clauses, depuis 2023 notamment, faisaient obstacle à la finition du traité/accord : les parties peinaient à atteindre un consensus du fait des points de divergence.

La première clause relève de l'abandon des poursuites judiciaires internationales¹⁵⁸ qu'avait entamées l'Arménie contre les crimes de guerre commis par l'Azerbaïdjan et l'incitation à haine ethnique promue par le régime d'Aliyev. De même, Bakou devrait alors retirer les siennes déposées à l'encontre d'Erevan. Pour l'Azerbaïdjan, la différence ne serait alors pas très grande, puisque prouver que ses actes sont légitimes lui importe peu, tant qu'il contrôle le Haut-Karabagh. En revanche, pour l'Arménie ce serait dramatique : le retrait de ces dossiers auprès de la Cour de justice internationale reviendrait à accepter publiquement et définitivement qu'il n'y a pas eu de nettoyage ethnique en Artsakh, et que Bakou était en son plein droit de « reconquête » (Tatikyan, 2025). Mais surtout, cela permettrait au gouvernement Aliyev de contourner des sanctions et de maintenir un discours arménophobe, ce qui pourrait mener à des conséquences tragiques empêchant toute réelle paix dans un futur même lointain (Tatikyan, 2025).

La seconde clause est celle garantissant qu'aucunes forces de pays tiers ne seront établies à la frontière arméno-azerbaïdjanaise¹⁵⁹. Une référence indirecte à la mission d'observation civile déployée par l'Union Européenne en 2023 sur cette chaîne limitrophe. En février 2025, elle avait affirmé rester pour deux années supplémentaires, jusqu'en 2027¹⁶⁰. Malgré cela, cet article a été accepté par l'Arménie, alors que l'Azerbaïdjan accuse Erevan de procurer un terrain d'espionnage à des pays tiers via cette mission : or, celle-ci « n'est pas une force, mais une garantie douce de sécurité » (Tatikyan, 2025). Elle empêche d'une certaine manière Bakou de lancer une offensive majeure contre l'Arménie.

Que sait-on sur les 15 articles restants ? L'on ne peut que deviner, ce à quoi se sont attelés plusieurs chercheurs. Le turcologue Varouzhan Geghamyan s'est également penché sur la question en janvier 2024 : en analysant les interviews et les discours du président Aliyev, il a tenté de dégager les principales lignes directrices de la politique azerbaïdjanaise qui représentent à leur

¹⁵⁷ Zartonk Media, <https://zartonkmedia.com/2025/03/13/armenias-pm-there-is-no-agreement-on-the-return-of-armenian-prisoners-in-the-peace-treaty-armenia-is-ready-to-provide-azerbaijan-a-road-to-nakhichevan/> (consulté le 12/06/2025).

¹⁵⁸ Azatutyun Radiokayan, <https://www.azatutyun.am/a/hh-oum-gtnvogh-ou-adrbejani-dem-hantsagortsoutyouanner-katarats-andzink-petk-e-pataskhanatvoutyan-entarkven-hajiev/33346614.html> (consulté le 12/06/2025).

¹⁵⁹ Azatutyun Radiokayan, <https://www.azatutyun.am/a/hh-oum-gtnvogh-ou-adrbejani-dem-hantsagortsoutyouanner-katarats-andzink-petk-e-pataskhanatvoutyan-entarkven-hajiev/33346614.html> (consulté le 12/06/2025).

¹⁶⁰ Chambre des députés du Grand-Duché du Luxembourg, <https://www.chd.lu/fr/node/2784> (consulté le 12/06/2025).

tour l'essence même de la position de Bakou dans le cadre des négociations autour du traité/accord de paix¹⁶¹. Il met en avant 10 hypothèses quant à son contenu. Premièrement, il n'y aura aucune mention des frontières et de la superficie des deux États, ce qui permettrait à l'Azerbaïdjan de revendiquer certains territoires dans un cadre *légal*. Deuxièmement, il semblerait qu'aucune clause relative à la libération des espaces arméniens occupés par l'armée azerbaïdjanaise depuis 2021 ne soit prévue dans le traité/accord. Troisièmement, le document devrait être ratifié sans médiateur ni pays tiers, ce qui fait écho à la seconde clause connue à ce jour. Quatrièmement, la problématique des frontières fermées avec l'Azerbaïdjan et la Turquie devrait rester hors du traité : en d'autres termes, selon Geghamyan, elles n'ouvriront pas, tandis que l'éternelle question des exclaves et enclaves serviraient à couper l'Arménie de la Géorgie au nord et de l'Iran au sud. Cinquièmement, toujours en lien avec les exclaves azerbaïdjanaises, Aliyev a évoqué l'établissement de « mini-corridors »¹⁶² extraterritoriaux à travers l'Arménie pour en effectuer le ralliement : si l'Arménie affirme que le corridor de Zangezour ne figure pas dans le traité/accord, ces « mini-corridors » en revanche le seraient. Malgré cette affirmation, Geghamyan considère qu'il est fort probable que la région de Syunik soit mentionnée dans le document, précisément en ce sens : c'est le sixième point. Septièmement, Bakou souligne que la conquête du Haut-Karabagh permet de susciter de nouveaux questionnements, dont celui de Zangezour : en d'autres termes, le traité/accord de paix pourrait présenter l'Azerbaïdjan comme l'acteur dictant le ton dans la région. Huitièmement, Aliyev espérait capturer les ex-présidents S. Sargsyan et R. Kocharyan : peut-on supposer que le gouvernement arménien prévoit une clause « d'échange » des prisonniers politiques artsakhiotes à Bakou contre ces deux individus ? Cela reste peu probable bien entendu, notamment depuis que Pashinyan a précisé que cette question n'est pas incluse dans le document, mais il se pourrait qu'un article de « coopération » entre Erevan et Bakou y figure autour des ex-présidents (qui sont également les ennemis du premier ministre arménien¹⁶³). Neuvièmement, l'usage permanent des toponymes azerbaïdjanais pour désigner des localités situées en Arménie¹⁶⁴ par le président Aliyev permet de supposer que les deux appellations figurent dans le texte du traité/accord : ce serait alors

¹⁶¹ Voir l'analyse complète sur 168.am, <https://168.am/2024/01/11/1981470.html> (consulté le 12/06/2025).

¹⁶² « միմի-միջուկը » pour reprendre l'expression de Geghamyan.

¹⁶³ En décembre 2020, après la défaite de l'Arménie et du Haut-Karabagh, le gouvernement de Pashinyan s'est vu adresser des critiques massives. Des manifestations exprimant le mécontentement d'une partie de la population quant à la gestion de la Guerre des 44 jours ont permis la résurgence de Serge Sargsyan, pourtant hué lors de la Révolution de Velours en 2018, qui a mené à sa démission.

¹⁶⁴ Par exemple « Irevan » (Az) pour « Erevan » (Ar), ou encore « Azerbaïdjan occidental » (Az) pour « Syunik » (Ar).

un coup sérieux porté à la souveraineté et légitimité historique de l'Arménie. En effet, la falsification de l'histoire du Sud Caucase par le gouvernement azerbaïdjanais est constamment mise en avant et touche à ce jour l'ensemble de l'Arménie et le nord de l'Iran pour affirmer qu'un Azerbaïdjan antique a existé. Enfin, le dixième point à noter est que Bakou n'est pas effrayé par les potentielles représailles de la part de l'UE (étant son principal fournisseur énergétique depuis 2022), ni par la Russie (étant son principal exportateur énergétique) : tout comme dans le cas de la *Déclaration du 9 novembre 2020*, l'on peut donc s'attendre à ce qu'aucune sanction ne soit prévue dans le traité/accord de paix en cas de violation d'une des clauses.

Le contenu est crucial pour saisir la réalité du terrain : en son absence, il est difficile d'expliquer pourquoi l'Azerbaïdjan refuse pour le moment de ratifier le traité/accord de paix. Erevan, au contraire, répète depuis le 13 mars 2025 qu'elle est entièrement prête à le faire. Bakou, quant à lui, annonce qu'il ne pourra ratifier le document tant que les préconditions ne sont pas remplies (l'on se demande d'ailleurs pourquoi l'Arménie n'en a pas exigées également dans ce cas). En temps normal, une ratification ne suppose pas de préconditions car ces dernières sont incluses dans le texte. Or, l'Azerbaïdjan a trouvé de nouveaux leviers de pression, qu'il cherchait à activer depuis longtemps : le premier est celui de la modification de la Constitution arménienne, le second relève de la dissolution du groupe de Minsk.

La Constitution arménienne de 1995 (modifiée en 2015) semble problématique pour le gouvernement d'Aliyev. Dans son préambule, il est inscrit que « le peuple arménien, prenant pour base les principes fondamentaux et les objectifs nationaux sur l'Etat arménien fixés dans la Déclaration de l'Indépendance d'Arménie [...] adopte la Constitution de la République d'Arménie »¹⁶⁵. C'est précisément ladite Déclaration qui entraîne une complication, à savoir le passage où il est énoncé : « Le Conseil Suprême de la République soviétique socialiste d'Arménie [...] Exerçant le droit à l'autodétermination libre des nations, se fondant sur la décision commune du Conseil suprême de la RSS d'Arménie et du Conseil national du Haut Karabakh sur la « Réunification de la RSS d'Arménie et du Haut Karabakh » du 1 décembre 1989 »¹⁶⁶. Il convient de noter que dans

¹⁶⁵ « Հայ ժողովուրդը, հիմք ընդունելով Հայաստանի անկախության մասին հռչակագրում հաստատագրված հայոց պետականության հիմնարար սկզբունքները եւ համազգային նպատակները [...] ընդունում է Հայաստանի Հանրապետության Սահմանադրությունը : ». Traduction du texte entier sur Assemblée nationale de la République d'Arménie, <http://www.parliament.am/parliament.php?id=constitution&lang=fr> (consulté le 14/06/2025).

¹⁶⁶ « Հայկական ԽՍՀ Գերագույն խորհուրդը [...] կենսագործելով ազգերի ազատ ինքնորոշման իրավունքը, հիմնվելով 1989 թվականի դեկտեմբերի 1-ի «Հայկական ԽՍՀ-ի եւ Լեռնային Ղարաբաղի վերամիավորման մասին» Հայկական ԽՍՀ Գերագույն խորհրդի եւ Լեռնային Ղարաբաղի Ազգային խորհրդի համատեղ

le reste de la Déclaration l'on ne retrouve aucune autre mention du Haut-Karabagh. En revanche, y figurent 12 articles dont l'ensemble « sert de base pour l'élaboration de la Constitution de la République d'Arménie, ainsi que pour les amendements à la Constitution existante, pour le fonctionnement des institutions publiques et l'élaboration de la nouvelle législation de la République »¹⁶⁷. En d'autres termes, demander la suppression de la référence à la Déclaration d'Indépendance dans la Constitution représenterait non seulement la suppression de la réalité d'une volonté d'auto-détermination ayant existé au Haut-Karabagh, mais aussi la suppression de la réalité d'une indépendance acquise par l'Arménie. Cela entraînerait des conséquences extrêmement graves tant sur le plan de la législation que de la souveraineté. Pashinyan évoque depuis un référendum en lien avec la modification de la Constitution. Armen Grigoryan, secrétaire du Conseil de Sécurité, a néanmoins assuré que ce projet d'amendements est au programme du gouvernement depuis cinq ans, et n'a donc rien à voir avec les exigences de Bakou¹⁶⁸ : cela n'a rien de rassurant puisque ces discussions ont donc commencé en 2020. En outre, l'amendement de la Constitution pourrait prendre deux-trois ans, ce qui veut dire que d'ici là le traité/accord ne sera pas ratifié (Tatikyan, 2025).

En ce qui concerne la dissolution du groupe de Minsk, le gouvernement de Pashinyan s'est prononcé pour. En avril 2025, une « contre-précondition » a été posée par Erevan : acter la dissolution en même temps que la ratification du traité/accord de paix. Ce à quoi Aliyev a réitéré fin avril 2025 son désir, qui doit être accompli avant la ratification, et non en même temps¹⁶⁹. Les données permettent donc de s'interroger légitimement quant au réel engagement de Bakou et à sa volonté de conclure la paix : l'Azerbaïdjan chercherait-il à faire perdurer le conflit en évitant la ratification afin d'obtenir de plus en plus de renoncements et de cessions de la part de l'Arménie ? (Tatikyan, 2025).

որոշման վրա». Traduction complète sur Assemblée nationale de la République d'Arménie, <http://www.parliament.am/legislation.php?sel=show&ID=2602&lang=frn> (consulté le 14/05/2025).

¹⁶⁷ « հիմք է ծառայում Հայաստանի Հանրապետության սահմանադրության մշակման, իսկ գործող սահմանադրության մեջ փոփոխությունների եւ լրացումների կատարման, պետական մարմինների գործունեության, Հանրապետության նոր օրենսդրության մշակման համար: » (article 12 de la Déclaration d'Indépendance de la République d'Arménie). Traduction complète sur Assemblée nationale de la République d'Arménie, <http://www.parliament.am/legislation.php?sel=show&ID=2602&lang=arm&enc=utf8> (consulté le 14/06/2025).

¹⁶⁸ JAMNews, <https://jam-news.net/no-point-in-revisiting-2020-statement-secretary-of-armenias-security-council/> (consulté le 25/04/2025).

¹⁶⁹ Abaka News, <https://abakanews.org/news/armenia-and-artsakh/lazerbaidjan-exige-la-dissolution-du-groupe-de-minsk-de-losce/> (consulté le 14/06/2025).

CONCLUSION

La *Déclaration du 9 novembre 2020*, conçue comme un cessez-le-feu, n'en présente pas les caractéristiques. Les conséquences qu'elle a entraînées ont non seulement ravivé les combats, mais aussi multiplié les points de désaccord entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. À travers une première version finalement modifiée, ainsi que bon nombre d'ambiguïtés, cette déclaration est le simulacre de la recherche d'une paix durable : la phase des déclarations qui en découle entre 2020 et 2023 en est probablement l'exemple le plus flagrant de cette « pacification ». Tout d'abord, c'est la territorialité de la région qui est entièrement remise en question. Les legs des déclarations du 9 novembre, 11 janvier 2021, 26 novembre 2021 et 31 octobre 2022 ont suscité maints débats autour des corridors de Latchine, de Zangezour, des enclaves et exclaves etc. Ils sont tous à l'origine des attaques azerbaïdjanaises sur le territoire non seulement artsakhiote, mais aussi arménien. De même, le nettoyage ethnique de 2023 en constitue la conséquence logique. Dans cette chaîne de causalité chronologique, l'on en arrive ainsi au projet « Carrefour de la paix », proposé par l'Arménie pour pacifier la région, mais qui semble davantage provoquer l'Azerbaïdjan. De même, la problématique du Traité (ou accord) de paix rejoint cette dynamique où ce qui est censé apaiser devient un levier de pression menaçant la souveraineté de l'Arménie.

Ensuite, la *Déclaration du 9 novembre* suggère des désaccords d'ordre identitaire, déjà présents dans les années 1990. L'actualité de ce document permet de renforcer ceux-ci : le retour des déplacés, réfugiés et exilés ne semble se faire que dans un sens, alors que les Artsakhiotes revendiquent leur droit au retour ; les prisonniers détenus à Bakou et leur procès participent d'une rhétorique anti-arménienne véhiculée par le gouvernement d'Aliyev ; enfin, le statut actuel du Haut-Karabagh, officiellement non dissout, ne peut qu'enflammer le conflit non résolu entre les deux États sud-caucasiens.

L'on peut donc répondre à notre premier questionnement et affirmer avec certitude qu'il existe une chaîne cause-conséquence constituée de maillons qui représentent tant d'événements reliant ce fameux document à la suite. Elle tisse une nouvelle phase historique dans ce conflit : à partir du 9 novembre 2020, il y a un *avant* et un *après*. Beaucoup considèrent que cet *après* débute avec la Guerre des 44 jours : or, il est essentiel de comprendre que cette dernière est encore dans la phase *avant*. Notre analyse démontre que le premier chapitre de l'*après* est marqué par la fin de la Troisième guerre, donc par la *Déclaration du 9 novembre 2020*. Peut-on donner un nom à ces deux périodes scindées par le document ? La phase d'*avant*, que l'on peut situer de 1988 au 9

novembre 2020, correspond sans doute à cette idée reçue de « phase gelée du conflit » : 30 années d'existence d'une République *de facto* auto-proclamée, qui vit en se fondant sur le droit à l'auto-détermination. La phase d'*après*, qui débute avec la signature de la déclaration, et plus précisément le matin du 10 novembre 2020, où l'ordre régional se trouve chamboulé. Elle dure encore aujourd'hui : 3 ans d'existence d'une République *de facto* auto-proclamée, qui *survit* et dont plus personne ne se soucie, à tel point qu'on ne la consulte même plus pour régler un différend dont elle est en grande partie à l'origine, une attitude qui se solde par l'agonie du nettoyage ethnique ; viennent s'ajouter, à ce jour, 2 années supplémentaires dont les tendances générales esquissent une pseudo-pacification de la région dans un contexte d'accentuation de revendications territoriales de la part de Bakou. Cet *après* pourrait être qualifié de « phase de théâtralisation » : par tous les moyens, y compris armés, chaque camp met en scène une pièce exposant à l'adversaire et à la communauté internationale ses intentions, et ce très clairement¹⁷⁰, quelles qu'elles soient. Nous proposons ainsi de répondre à notre second questionnement.

Pour emprunter toujours à notre métaphore filée, nous comprenons que la pièce implique trois acteurs principaux, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabagh, mais que d'autres rôles surviennent régulièrement : la Russie, l'Iran, la Turquie, Israël etc.¹⁷¹. La *Déclaration du 9 novembre* en a posé les jalons via la « mission » médiatrice de la Russie, l'article 9, mais également l'article 5. Une telle configuration suppose que les paysages changent également : du Haut-Karabagh à l'est de la Turquie, en passant par le nord de l'Iran, le conflit arméno-azerbaïdjanais dépasse ses propres limites géographiques. Si mis en place, le projet « Carrefour de la paix » irait même encore plus loin. Cette architecture permet de trouver une réponse appropriée à notre troisième questionnement.

Enfin, une telle implication de la part de différents acteurs, tant étatiques que militaires ou civils, démontre que l'enjeu du conflit arméno-azerbaïdjanais ne se limite pas aux territoires. Le facteur identitaire et ethnique serait peut-être même plus à l'origine même du désaccord que l'espace. Quoi qu'il en soit, c'est un facteur spatio-identitaire : les deux éléments ne peuvent exister indépendamment l'un de l'autre. La *Déclaration du 9 novembre 2020* en fait ressortir les

¹⁷⁰ Les outils employés pour exprimer ces intentions sont nombreux : discours, interviews, actes, menaces, projets, invasions armées à petite échelle, revendications, préconditions etc. L'Azerbaïdjan et l'Arménie deviennent les acteurs principaux d'une pièce où chaque outil évoqué devient une réplique.

¹⁷¹ Ne pouvons tous les analyser dans le cadre de ce travail, nous avons donc choisi l'aire géographique la plus proche et les acteurs dont le rôle est le plus ostentatoire. Cependant, d'autres sont également présents, plus discrètement : la Géorgie, l'Inde, le Pakistan et la Grèce par exemple. De même, le rôle de l'Occident et de l'Europe n'est pas à négliger.

contours à travers les articles 7, 8 et 9 notamment. C'est là une réponse possible à notre quatrième et dernier questionnement posé au début de notre analyse.

Comment conclure alors que le conflit est encore non conclu ? Il s'agirait sans doute de laisser le temps faire les choses, prendre du recul et patienter : nous pourrions alors voir quelles seront les conclusions d'une déclaration « fantôme » qui continue, cinq ans plus tard, à (dé)régler les circonstances, alors même que l'objet de son contenu, le Haut-Karabagh, n'existe plus.

BIBLIOGRAPHIE et SITOGRAFIE (selon les normes APA)

I. Sources primaires

Assemblée nationale de la République d'Arménie. (2015, 6 décembre). *Constitution de la République d'Arménie avec les amendements*. Gouvernement de la République d'Arménie. <http://www.parliament.am/parliament.php?id=constitution&lang=frn>.

Assemblée nationale de la République d'Arménie. (1990, 23 août). *Déclaration de l'Indépendance d'Arménie*. Gouvernement de la République d'Arménie. <http://www.parliament.am/legislation.php?sel=show&ID=2602&lang=frn>.

Gouvernement de la République d'Arménie. *The crossroads of peace*. <https://www.gov.am/en/thecrossroadsofpeace/>.

Ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie (2023, 15 juillet). *Заявление МИД России в связи с ситуацией вокруг Нагорного Карабаха* [Déclaration du MAE de Russie en lien avec la situation autour du Haut-Karabagh]. Gouvernement de la Fédération de Russie. https://www.mid.ru/ru/foreign_policy/news/1897041/.

Ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie. (2023, 20 septembre). *Заявление МИД России в связи с ситуацией вокруг Нагорного Карабаха* [Déclaration du MAE de Russie en lien avec la situation autour du Haut-Karabagh]. Gouvernement de la Fédération de Russie. https://mid.ru/ru/foreign_policy/news/1905169/.

Ministère des Affaires étrangères de la République d'Arménie. (2024, 19 avril). *Press release on the outcome of the 8th meeting of the State Commissions on the delimitation of the state border between Armenia and Azerbaijan*. Gouvernement de la République d'Arménie. https://www.mfa.am/en/press-releases/2024/04/19/8th_meeting/12606.

Overchuk, A. (2023, 2 juin). *Сообщение Алексея Оверчука для прессы по итогам заседания трёхсторонней Рабочей группы под совместным председательством вице-премьеров Азербайджанской Республики, Республики Армения и Российской Федерации* [Communiqué de presse d'Alexei Overchuk sur les conclusions de la réunion du Groupe trilatéral de travail sous la co-présidence des vices-premiers ministres de la République d'Azerbaïdjan, la République d'Arménie et la Fédération de Russie]. Gouvernement de la Fédération de Russie. <http://government.ru/news/48652/>.

Parlement Européen. (2025, 13 mars). *European Parliament resolution of 13 March 2025 on the unlawful detention and sham trials of Armenian hostages, including high-ranking political representatives from Nagorno-Karabakh, by Azerbaijan*. Union Européenne. https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-10-2025-0038_EN.html.

Routine, V., Aliyev, I. & Pashinyan, N. (2020, 9 novembre). *Заявление Президента Азербайджанской Республики, Премьер-министра Республики Армения и Президента Российской Федерации* [Déclaration du président de la République d'Azerbaïdjan, du premier-ministre de la République d'Arménie et du président de la Fédération de Russie]. Gouvernements de la Fédération de Russie, de la République d'Azerbaïdjan et de la République d'Arménie. <http://kremlin.ru/events/president/news/64384>.

Routine, V., Aliyev, I. & Pashinyan, N. (2021, 11 janvier). *Заявление Президента Азербайджанской Республики, Премьер-министра Республики Армения и Президента Российской Федерации* [Déclaration du président de la République d'Azerbaïdjan, du premier-ministre de la République d'Arménie et du président de la Fédération de Russie]. Gouvernements de la Fédération de Russie, de la République d'Azerbaïdjan et de la République d'Arménie. <http://www.kremlin.ru/supplement/5606>.

Poutine, V., Aliyev, I. & Pashinyan, N. (2021, 26 novembre). *Заявление Президента Азербайджанской Республики, Премьер-министра Республики Армения и Президента Российской Федерации* [Déclaration du président de la République d'Azerbaïdjan, du premier-ministre de la République d'Arménie et du président de la Fédération de Russie]. Gouvernements de la Fédération de Russie, de la République d'Azerbaïdjan et de la République d'Arménie. <http://www.kremlin.ru/supplement/5741>.

Poutine, V., Aliyev, I. & Pashinyan, N. (2022, 31 octobre). *Заявление Президента Азербайджанской Республики, Премьер-министра Республики Армения и Президента Российской Федерации* [Déclaration du président de la République d'Azerbaïdjan, du premier-ministre de la République d'Arménie et du président de la Fédération de Russie]. Gouvernements de la Fédération de Russie, de la République d'Azerbaïdjan et de la République d'Arménie. <http://www.kremlin.ru/supplement/5860>.

Pashinyan, N. (2022, 4 août). *La déclaration du 9 novembre 2020 a relevé trois faits clés: l'existence de l'entité du Haut-Karabagh, l'existence de la ligne de contact et l'existence du corridor de Lachin garantissant la communication entre le Haut-Karabagh et l'Arménie* [Discours du Premier ministre à la séance du cabinet]. Erevan Arménie. <https://www.primeminister.am/fr/statements-and-messages/item/2022/08/04/Cabinet-meeting-Speech/>.

Pashinyan, N. (2023, 26 octobre). *Le Premier ministre Pashinyan présente le projet « Carrefour de la paix » et ses principes au Forum international de Tbilissi* [Discours du Premier ministre au Forum de la Route de la Soie de Tbilissi]. Tbilissi Géorgie. <https://www.primeminister.am/fr/statements-and-messages/item/2023/10/26/Nikol-Pashinyan-Speech/>.

Pashinyan, N. (2023, 13 novembre). *The crossroads of peace*. Gouvernement de la République d'Arménie. https://www.primeminister.am/u_files/file/documents/Xaxaxutyanyan%20xachmeruk-13_11_23.pdf.

II. Sources secondaires

- Articles de revues

Ardillier-Carras, F. (2023, janvier-mars). De guerre en guerre : l'Artsakh (Haut-Karabagh) otage d'une géopolitique à hauts risques dans le Sud-Caucase. *La géographie*, 1588, 6-11. <https://shs.cairn.info/revue-la-geographie-2023-1-page-6?lang=fr>.

Ardillier-Carras, F. & Dumont, G.-F. (2020). La guerre pour quelles frontières ? L'exemple du Haut-Karabagh. *Les analyses de population et avenir*, 30, 1-18. <https://shs.cairn.info/revue-analyses-de-population-et-avenir-2020-12-page-1?lang=fr>.

Broers, L. (2015). From "frozen conflict" to enduring rivalry: reassessing the Nagorny Karabakh conflict. *Nationalities papers*, 43 (4), 556-576. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00905992.2015.1042852>.

Ciobanu, L. (2021). The 10 November Ceasefire Agreement in the Nagorno-Karabakh prolonged conflict: first step towards settlement or new freezing ?. *Annals of University of Oradea, Series : International Relations and European studies (RISE)*, 3, 193-207. https://analerise.igri.ro/article_en.php?an=2021&titlu=the-10-november-cease-fire-agreement-in-the-nagorno-karabakh-prolonged-conflict-first-step-towards-settlement-or-new-freezing-.

De Crousaz, P. (2024). Israël et le conflit du Haut-Karabagh. Des précédents opportuns au-delà du pétrole et de l'enjeu iranien ?. Dans J. Zarifian (dir.), *La chute du Haut-Karabagh arménien (2020-2023) et le jeu des puissances* (pp. 53-90). L'Harmattan.

Dumont, G.-F. (2024). Intangibilité des frontières versus droit à l'autodétermination. L'exemple du Caucase du Sud : le conflit du Haut-Karabagh, l'Arménie et l'Azerbaïdjan. *Les analyses de population et avenir*, 50,

3-41. <https://shs-cairn-info.faraway.parisnanterre.fr/revue-analyses-de-population-et-avenir-2024-3-page-3?lang=fr>.

Dumont, G.-F. (2024, septembre). Vie et effacement géopolitique du Haut-Karabagh dans le Caucase du Sud. *Géostratégiques*, 65, 23-44. <https://shs.hal.science/halshs-05046486v1/document>.

Gasparyan, R., E. & Skakov, A., Yu. (2023). Russian peacekeeping operation in Nagorno-Karabakh (2020-2023). *Russia & World : Scientific dialogue*, 9 (3), 34-46. <https://www.russia-world.ru/jour/article/view/157/174>.

Gourov, V., A. (2023). Миротворческий контингент вооружённых сил Российской Федерации по поддержанию мира и стабильности в зоне Нагорно-Карабахского конфликта. Краткий обзор по открытым источникам (с ноября 2020 г. по декабрь 2022 г.) [Le contingent de maintien de la paix des forces armées de la Fédération de Russie pour le soutien de la paix et de la stabilité dans la zone du conflit du Nagorno-Karabakh. Un bref aperçu via les sources ouvertes (de novembre 2020 à décembre 2022)]. *Izvestia of Samara Scientific Center of the Russian Academy of Science. Historical Sciences*, 5 (1), 2023, 171-175. http://www.ssc.smr.ru/media/journals/izvestia_ist/2023/2023_1_171_175.pdf.

Kévorkian, R. (2024). L'effondrement du Haut-Karabagh et la stratégie géopolitique de la Turquie. Dans J. Zarifian (dir.), *La chute du Haut-Karabagh arménien (2020-2023) et le jeu des puissances* (pp. 15-32). L'Harmattan.

Khairunnisa Angraeni, Sh. (2022). Analyzing Russia's interests in the 2020 Nagorno-Karabakh ceasefire agreement. *Jurnal Hubungan Internasional*, 15 (2), 338-354. <https://e-journal.unair.ac.id/JHI/article/view/35864>.

Le Bœuf, R. (2020). La déclaration de cessez-le-feu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan : un nouvel épisode de la lutte pour le Haut-Karabagh. *Annuaire français de droit international*, 66, 271-291. https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_2020_num_66_1_5459.

Minassian, G. (2021). Troisième guerre du Haut-Karabagh : un nouveau front russo-turc. *Les Études du CERJ*, 254-255, 34-40. <https://sciencespo.hal.science/hal-03579286/document>.

Poghosyan, B. (2024). La politique russe envers le conflit du Haut-Karabagh (2020-2023) et la confrontation entre la Russie et l'Occident. Dans J. Zarifian (dir.), *La chute du Haut-Karabagh arménien (2020-2023) et le jeu des puissances* (pp. 33-52). L'Harmattan.

Rigoulet-Roze, D. (2024). Téhéran face à la chute du Haut-Karabagh arménien (2020-2023) : enjeux géopolitiques entre l'Iran et l'Azerbaïdjan dans le Sud Caucase. Dans J. Zarifian (dir.), *La chute du Haut-Karabagh arménien (2020-2023) et le jeu des puissances* (pp. 91-114). L'Harmattan.

Sudjyan, S. (2010). Демографическая ситуация в Нагорно-Карабахской Республике [La situation démographique dans la République du Haut-Karabagh]. *21st century*, 13 (1), 42-58. <https://cyberleninka.ru/article/n/demograficheskaya-situatsiya-v-nagorno-karabahskoy-respublike/viewer>.

Toshpulatov, A. (2022). Classification of enclave/exclave regions based on geographical and geopolitical principles. *Ekonomika i socium*, 101 (10-2), 179-189. <https://cyberleninka.ru/article/n/classification-of-enclave-exclave-regions-based-on-geographical-and-geopolitical-principles>.

Yégavian, T. (2023). L'Arménie victime de la géopolitique des empires. *Études*, 4309, 7-18. <https://shs-cairn-info.faraway.parisnanterre.fr/revue-etudes-2023-11-page-7?lang=fr>.

- Revues

De Waal, Th. (2021, septembre). The Nagorny Karabakh conflict in its fourth decade. *CEPS Working Document*, 2. <https://www.ceps.eu/ceps-publications/the-nagorny-karabakh-conflict-in-its-fourth-decade/>.

Zarifian, J. (dir.) (2024). La chute du Haut-Karabagh arménien (2020-2023) et le jeu des puissances. *Orients Stratégiques*, 16. L'Harmattan.

- **Ouvrages**

Balandier, G. (2006). *Le pouvoir sur scènes*. Fayard.

Ciavolella, R. & Wittersheim, É. (2016). *Introduction à l'anthropologie du politique*. De Boeck Supérieur.

Gourdin, P. (2010). *Géopolitiques : manuel pratique*. Choiseul Éditions.

Lowie, R., H. (1962). *The origin of the State*. Russel & Russel.

Minassian, G. (2024). *Arménie-Azerbaïdjan, une guerre sans fin ? Anatomie des guerres post-soviétiques*. Passés composés.

- **Ouvrages collectifs**

Aydibirian, R., Libaridian, J. & Papazian, T. (2021). *Un livre blanc. La guerre du Karabagh de 2020 et l'avenir des politiques étrangère et de sécurité de l'Arménie*. <https://armeniapeace.org/wp-content/uploads/2021/11/LivreBlanc-FR-FINAL.pdf>.

Labarre, F. & Niculescu, G. (éds) (2023, juillet). *After 24 February 2022: imagining South Caucasus security. 24th Workshop of the Pfp Consortium Study Group "Regional Stability in the South Caucasus"*. Austrian National Defence Academy. <https://www.pfp-consortium.org/media/482/download>.

Labarre, F. & Niculescu, G. (éds) (2023, novembre). *Discussing a South Caucasus short of Russian dominance. 25th Workshop of the Pfp Consortium Study Group "Regional Stability in the South Caucasus"*. Austrian National Defence Academy. <https://www.pfp-consortium.org/media/508/download>.

Labarre, F. & Niculescu, G. (éds) (2022, juillet). *Peace Building through Economic and Infrastructure Integration in the South Caucasus. 23rd Workshop of the Pfp Consortium Study Group "Regional Stability in the South Caucasus"*. Austrian National Defence Academy. <https://www.pfp-consortium.org/media/462/download>.

Labarre, F. & Niculescu, G. (éds) (2022, mars). *Stability risks and new conflict management platforms in the South Caucasus. Compendium of the 2021 "Regional Stability in the South Caucasus" Study Group Workshops*. Austrian National Defence Academy. <https://www.pfp-consortium.org/media/458/download>.

Labarre, F. & Niculescu, G. (éds) (2021, février). *What Future for Nagorno Karabakh in the Wake of the 2020 Six-Weeks War ? Consequences for Conflict Settlement in the South Caucasus Region. 2nd Virtual Roundtable of the Pfp Consortium Study Group Regional Stability in the South Caucasus*. Austrian National Defence Academy. <https://www.pfp-consortium.org/media/385/download>.

- **Rapports et comptes-rendus**

Cigolotti, O. & Carlotti, M.-A. (2021, juillet). *Rapport d'information n° 754 (2020-2021) fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. Haut-Karabagh : dix enseignements d'un conflit qui nous concerne*. Sénat. https://www.senat.fr/rap/r20-754/r20-754_mono.html.

Columbia University ISHR. (2021, décembre). *Implementation review of the 2020 ceasefire terms between Armenia and Azerbaijan*. https://www.humanrightscolumbia.org/sites/default/files/Implementation%20report%20FINAL_0.pdf.

- **Articles de revues web**

Broers, L. (2024, 2 janvier). *The Nagorno-Karabakh Republic: the life and death of an unrecognized state*. Eurasianet. Consulté le 1 mai 2025 sur <https://eurasianet.org/the-nagorno-karabakh-republic-the-life-and-death-of-an-unrecognized-state>.

Dermoyan, A. (2024, 24 octobre). *From November 9 to article 9: the anatomy of a ceasefire statement*. EVN Report. Consulté le 23 avril 2025 sur <https://evnreport.com/new-updates/november-9-statement/>.

Khachaturova, A. (2025, 15 avril). *Arménie-Azerbaïdjan : les nombreuses limites d'un accord "historique"*. The Conversation. Consulté le 1 mai 2025 sur <https://theconversation.com/armenie-azerbaïdjan-les-nombreuses-limites-dun-accord-historique-253988>.

Krivosheev, K. (2023, 19 octobre). *Анклавы и коридоры. В чем проблема с мирным договором между Арменией и Азербайджаном [Enclaves et corridors. Quel est le problème avec l'accord de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan]*. Carnegie politika. Consulté le 1 mai 2025 sur <https://carnegieendowment.org/russia-eurasia/politika/2023/10/can-there-be-lasting-peace-between-armenia-and-azerbaijan?lang=ru>.

Momjian, G. (2021, février). *After the ceasefire in the Caucasus : can international law protect cultural heritage in Nagorno-Karabakh*. Michigan journal of international law. Consulté le 27 décembre 2024 sur <https://www.mjilonline.org/after-the-ceasefire-in-the-caucuses-can-international-law-protect-cultural-heritage-in-nagorno-karabakh/>.

Smbatyan, H. & Isayev, H. (2022, 26 août). *An analysis of the November 9 ceasefire agreement and its implementation*. Caucasus edition. Consulté le 23 décembre 2024 sur <https://caucasusedition.net/an-analysis-of-the-november-9-ceasefire-agreement-and-its-implementation/>.

Tatikyan, S. (2025, 31 mars). *Armenia Pursues Peace, Azerbaijan Seeks Coercion*. EVN Report. Consulté le 12 juin 2025 sur <https://evnreport.com/politics/armenia-pursues-peace/>.

- Articles web

Abaka News. (2025, 3 avril). *Մտորումներ "խաղաղության պայմանագիր-համաձայնագիր" մասին [Réflexions sur le "traité-accord de paix"]*. Consulté le 12 juin 2025 sur <https://abakanews.org/feature-articles/մտորումներ-խաղաղության-պայմանագիր/>.

Abaka News. (2025, 30 avril). *L'Azerbaïdjan exige la dissolution du Groupe de Minsk de l'OSCE*. Consulté le 14 juin 2025 sur <https://abakanews.org/news/armenia-and-artsakh/lazerbaïdjan-exige-la-dissolution-du-groupe-de-minsk-de-losce/>.

Armenpress. (2025, 18 février). *ՀՀ ՏԿԵ փոխնախարարը Ժնևում մասնակցել է Եվրոպական տնտեսական հանձնաժողովի Ցամաքային տրանսպորտի կոմիտեի 87-րդ նստաշրջանին [Le vice-ministre du Ministère de l'Administration Territoriale et des Infrastructures de la République d'Arménie a participé à la 87^e session du Comité des transports intérieurs de la CEE-ONU à Genève]*. Consulté le 25 avril 2025 sur <https://Armenpress.am/hy/article/1212285>.

Armenpress. (2025, 13 mars). *Փաշինյանը ներկայացրեց խաղաղության պայմանագրի համաձայնեցված վերջին երկու դրոշմները [Pashinyan a présenté les deux derniers points approuvés du traité de paix]*. Consulté le 25 avril 2025 sur <https://Armenpress.am/hy/article/1214339>.

Armenpress. (2025, 18 mars). *В случае поступления заявки от Армении и Азербайджана трехсторонняя рабочая группа продолжит свою работу - Алексей Оверчук [Dans le cas de soumission d'une demande de la part de l'Arménie ou de l'Azerbaïdjan, le groupe de travail trilatéral reprendra – Alexei Overchuk]*. Consulté le 18 mai 2025 sur <https://Armenpress.am/ru/article/1214761>.

Armenpress. (2024, 11 septembre). *Pashinyan : le document du 9 novembre n'implique pas que le FSB russe soit présent sur le terrain*. Consulté le 25 avril 2025 sur <https://Armenpress.am/fr/article/1199623>.

Armenpress. (2025, 31 janvier). *PM: La déclaration trilatérale du 9 novembre n'envisage pas de limiter la souveraineté de l'Arménie sur son territoire.* Consulté le 25 avril 2025 sur <https://Armenpress.am/fr/article/1210884>.

Armradio. (2021, 21 octobre). *Состоялось заседание Трёхсторонней рабочей группы под председательством вице-премьеров Армении, России и Азербайджана [La réunion du Groupe trilatéral sous la co-présidence des vices-premiers ministres d'Arménie, de Russie et d'Azerbaïdjan a eu lieu].* Consulté le 17 mai 2025 sur <https://ru.armradio.am/?p=175408>.

Azatutyun Radiokayan. (2024, 12 septembre). *Նոյեմբերի 9-ի հայտարարության շուրջ կողմերը շարունակում են մեղադրանքներ փոխանակել. վարչապետը պնդում է չի հրաժարվում 9-րդ կետից [Les parties continuent à s'accuser mutuellement autour de la déclaration du 9 novembre. Le premier ministre reste ferme : il ne renonce pas au 9^{ème} point].* Consulté le 26 mai 2025 sur <https://www.azatutyun.am/a/novemberi-9-i-haytararoutyan-shourj-koghmer-y-sharounakoum-en-meghadrankner-pokhanakel-varchapety-pndoum-e-chi-hrazharvoum-9-rd-ketits/33117429.html>.

Azatutyun Radiokayan. (2022, 29 août). *Վաղվանից Հայաստանի ու Արցախի միջև ցամաքային կապը կիրականացվի Բերձորի ու Աղավնոն շրջանցող նոր ժամանակավայրը անհաստատված [À partir de demain la communication par voie terrestre entre l'Arménie et l'Artsakh se fera via une nouvelle route temporaire contournant Berdzor et Aghavno].* Consulté le 12 décembre 2024 sur <https://www.azatutyun.am/a/32009415.html>.

Azatutyun Radiokayan. (2023, 25 juillet). *Лавров заявил о планах проведения саммита руководителей России, Азербайджана и Армении [Lavrov a annoncé un projet de mise en place d'un sommet entre les dirigeants de la Russie, de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie].* Consulté le 28 avril 2025 sur <https://rus.azatutyun.am/a/32518881.html>.

Azerbaijan. *Беженцы и внутренние переселенцы [Réfugiés et déplacés internes].* Consulté le 22 mai 2025 sur <https://azerbaijan.az/ru/related-information/115>.

Blacksea Caspia. *Состоялось первое заседание трёхсторонней Рабочей группы Азербайджана, Армении и России [La première réunion du Groupe de travail trilatéral d'Azerbaïdjan, d'Arménie et de Russie a eu lieu].* Consulté le 17 mai 2025 sur <https://blacksea-caspia.eu/ru/sostoyalos-pervoe-zasedani-e-trekhstoronney-rabochey-gruppy-azerbaydzhana-armenii-i-rossii>.

BBC. (2021, 12 avril). *Сможет ли Азербайджан вернуть своих беженцев в Карабах? [L'Azerbaïdjan sera-t-il en mesure de réinstaller ses réfugiés au Karabagh ?].* Consulté le 22 mai 2025 sur <https://www.bbc.com/russian/news-56660532>.

BBC News – Русская служба. (2024, 7 mars). *Кто и как живет сейчас в Карабахе? [Qui et comment vit aujourd'hui au Karabagh ?].* Consulté le 22 mai 2025 sur https://youtu.be/NJq_oIsFBqU?si=RxGu-cHvbk8S7JeR.

Chambre des députés du Grand-Duché du Luxembourg. (2025, 3 février). *La mission EUMA en Arménie sera prolongée jusqu'en 2027.* Consulté le 12 juin 2025 sur <https://www.chd.lu/fr/node/2784>.

Civilnet. (2025, 26 mars). *Մենք Ղարաբաղյան շարժումը չպետք է շարունակենք. Փաշինյան [Nous ne devons plus continuer le mouvement Karabagh. Pashinyan].* Consulté le 24 mai 2025 sur <https://www.civilnet.am/news/824566/մենք-ղարաբաղյան-շարժումը-չպետք-է-շարունակենք.-փաշինյան/>.

Eurasianet. (2025, 17 janvier). *Azerbaijan's Aliyev places Zangezur corridor back on peace process agenda.* Consulté le 12 juin 2025 sur <https://eurasianet.org/azerbaijans-aliyev-places-zangezur-corridor-back-on-peace-process-agenda>.

Fact investigation platform. (2025, 25 mars). “Պայմանագիր”, թե՛ “համաձայնագիր”. *Արդյոք փաստաթղթի վերնագիրը փոխում է դրա կարգավիճակը* [“Traité” ou “accord” ? L’intitulé du document modifie-t-il son statut ?]. Consulté le 12 juin 2025 sur <https://fip.am/41369>.

First channel news. (2024, 31 août). *I see no reason for Armenia to withdraw its signature from trilateral statement of November 9: Prime Minister*. Consulté le 25 avril 2025 sur <https://www.1lurer.am/en/2024/08/31/I-see-no-reason-for-Armenia-to-withdraw-its-signature-from-the-trilateral-statement-of-November-9-P/1179909>.

Golos Armenii. (2024, 19 août). *Руководство Армении саботирует договоренность о коммуникациях через Сюник – Лавров* [Le gouvernement d’Arménie sabote l’accord sur les communications à travers Syunik – Lavrov]. Consulté le 26 mai 2025 sur <https://golosarmenii.am/article/216496/rukovodstv-o-armenii-sabotiruet-dogovorennost-o-kommunikaciyax-cherez-syunik-%E2%80%93-lavrov>.

Ifas – Institut Français d’Analyse Stratégique. *Le réveil nationaliste des Azéris d’Iran et ses conséquences virtuelles sur la stabilité du pays*. Consulté le 1 mai 2025 sur <http://www.strato-analyse.org/fr/spip.php?article141>.

Infocom. (2023, 1 octobre). *2022թ. նոյեմբերին Արցախի բնակչության թիվը կազմում էր մոտ 120 հազար. Հայկ Խանույան* [En novembre 2022 la population en Artsakh s’élevait à près de 120 000 : Hayk Khanumyan]. Consulté le 22 mai 2025 sur <https://infocom.am/hy/article/114277>.

IRNA. (2025, 21 mai). *L’Iran s’oppose à toute modification des frontières internationales et géopolitiques dans la région (ministre iranien de la Défense)*. Consulté le 1 juin 2025 sur <https://fr.irna.ir/news/85839559/L-Iran-s-oppose-%C3%A0-toute-modification-des-fronti%C3%A8res-internationales>.

JAMnews. (2025, 21 février). *‘No point in revisiting 2020 statement’ - Secretary of Armenia’s Security Council*. Consulté le 25 avril 2025 sur <https://jam-news.net/no-point-in-revisiting-2020-statement-secretary-of-armenias-security-council/>.

JAMnews. (2024, 19 septembre). *A year after Armenians’ exodus from Nagorno-Karabakh: current situation and perspectives from Yerevan*. Consulté le 29 avril 2025 sur <https://jam-news.net/armenians-exodus-from-nagorno-karabakh/>.

Kommersant. (2023, 30 septembre). *Алиев сообщил о возвращении в Карабах более двух тысяч азербайджанских беженцев* [Aliyev a annoncé le retour au Karabagh de plus de 2000 réfugiés azerbaïdjaniens]. Consulté le 22 mai 2025 sur <https://www.kommersant.ru/doc/6251068>.

Kommersant. (2022, 11 mai). *Армения и Азербайджан нашли точки разъединения* [L’Arménie et l’Azerbaïdjan ont trouvé des points de désaccord]. Consulté le 30 mai 2025 sur <https://www.kommersant.ru/doc/5348001>.

Lazarevsky club. (2024, 21 octobre). *Григорян пояснил, почему не работает группа Армении, РФ и Азербайджана по коммуникациям* [Grigorian a expliqué pourquoi le groupe sur les communications d’Arménie, de Russie et d’Azerbaïdjan ne marche pas]. Consulté le 18 mai 2025 sur <https://lazarevsky.club/aktualno/grigoryan-poyasnil-pochemu-ne-rabotaet-g/>.

Le Courrier d’Erevan. (2024, 19 septembre). *Analyse des options juridiques pour le retour des Arméniens d’Artsakh*. Consulté le 29 avril 2025 sur <https://courrier.am/fr/analyse-des-options-juridiques-pour-le-retour-des-armeniens-d-artsakh->.

Le Figaro. (2024, 19 septembre). *Haut-Karabakh : qui sont les 23 prisonniers de guerre détenus en Azerbaïdjan ?*. Consulté le 27 décembre 2024 sur <https://www.lefigaro.fr/international/haut-karabakh-qui-sont-les-23-prisonniers-de-guerre-detenus-en-azerbaïdjan-20240919>.

Le Figaro. (2024, 27 mars). *Samvel Chakhramanian : “Je demande à la France de faire pression sur l’Azerbaïdjan pour libérer les prisonniers politiques arméniens”*. Consulté le 24 mai 2025 sur <https://www.lefigaro.fr/international/samvel-chakhramanian-je-demande-a-la-france-de-faire-pression-sur-l-azerbaïdjan-pour-liberer-les-prisonniers-politiques-armeniens-20240327>.

Le Monde. (2025, 18 janvier). *Le procès de huit anciens dirigeants arméniens du Haut-Karabakh s’ouvre en Azerbaïdjan*. Consulté le 24 mai 2025 sur https://www.lemonde.fr/international/article/2025/01/18/le-proces-de-huit-anciens-dirigeants-armeniens-du-haut-karabakh-s-ouvre-en-azerbaïdjan_6503892_3210.html.

Lenta. (2024, 27 septembre). *При Азербайджане в бывшей столице Карабаха остались жить 14 человек* [Sous l’Azerbaïdjan seules 14 personnes sont restées dans l’ancienne capitale du Karabagh]. Consulté le 22 mai 2025 sur <https://lenta.ru/news/2024/09/27/zhitel-karabaha-rasskazal-o-zhizni-pri-azerbaydzhan/>.

Live News. (2025, 15 avril). *Արցախի Ազգային ժողովի նիստ է կայացել, ընդունվել է սահմանադրական փոփոխությունների նախագիծը* [L’Assemblée nationale d’Artsakh a tenu une séance, le projet de modifications des frontières a été approuvé]. Consulté le 24 mai 2025 sur <https://livenews.am/2025/345700/15/23/54/>.

Massis Post. (2024, 14 octobre). *November 9, 2020 Trilateral Statement envisions Armenia organizing all passages within its jurisdiction and sovereignty*. Consulté le 25 avril 2025 sur <https://massispost.com/2024/10/november-9-2020-trilateral-statement-envisions-armenia-organizing-all-passages-within-its-jurisdiction-and-sovereignty/>.

Meduza. (2020, 10 novembre). *Кремль опубликовал текст соглашения о прекращении войны в Нагорном Карабахе. Он очень отличается от того, что распространяли раньше* [Le Kremlin a publié le texte de l’accord de cessez-le-feu au Haut-Karabagh. Il diffère fortement de ce qui a été diffusé avant]. Consulté le 29 avril 2025 sur <https://meduza.io/feature/2020/11/10/kreml-opublikoval-tekst-soglasheniya-o-prekraschenii-voyny-v-nagornom-karabahe-on-ochen-otlichaetsya-ot-togo-chto-rasprostranyali-ranshe>.

Meduza. (2023, 20 septembre). *“Медуза” выяснила, как Кремль рекомендует государственным СМИ освещать события в Нагорном Карабахе. Во всем виноваты Армения и ее западные “партнеры”. А российские миротворцы героически спасают мирных жителей от обстрелов* [“Meduza” a découvert comment le Kremlin conseille aux médias gouvernementaux de mettre en lumière les événements au Haut-Karabagh. La faute incombe à l’Arménie et à ses “partenaires” occidentaux. Alors que les soldats russes de maintien de la paix protègent héroïquement les civils des tirs]. Consulté le 29 avril 2025 sur <https://meduza.io/feature/2023/09/20/meduza-vyyasnila-kak-kreml-rekomenduet-gosudarstvennym-smi-osveschat-sobytiya-v-nagornom-karabahe>.

News.am. (2025, 13 mars). *Ռուբեն Վարդանյանի ներքնը* [L’annonce de Ruben Vardanian]. Consulté le 24 mai 2025 sur <https://news.am/arm/news/871453.html>.

News.am. (2023, 1 novembre). *Armenia PM announces cancellation of point 9 of November 2020 trilateral statement*. Consulté le 25 avril 2025 sur <https://news.am/eng/reviews/33763.html>.

Noev Kovcheg. (2024, février). *Мечта Алиева – Зангезур: “не Восточный или Западный, а весь Зангезур является территорией Азербайджана...”* [Zangezur : le rêve d’Aliyev : “pas l’oriental ni l’occidental, mais tout le Zangezur appartient au territoire de l’Azerbaïdjan”]. Consulté le 26 mai 2025 sur <https://noev-kovcheg.ru/mag/2024-02/8299.html>.

Pastinfo. (2021, 3 janvier). *Четвертое заседание вице-премьеров Армении, РФ и Азербайджана пройдет сегодня в видеоформате* [La quatrième réunion des vices-premiers ministres d’Arménie, de la

Fédération de Russie et d'Azerbaïdjan se tiendra en visioconférence]. Consulté le 17 mai 2025 sur <https://www.pastinfo.am/ru/news/2021/03/01/lmed1ivjd/1155346>.

RBC. (2022, 26 mars). *В чем причина нового обострения в Нагорном Карабахе. И почему Ереван ждет большей активности от российских миротворцев [La raison de la nouvelle escalade au Haut-Karabagh. Et pourquoi Erevan demande plus d'implication aux contingents de maintien de la paix russes]*. Consulté le 22 mai 2025 sur <https://www.rbc.ru/politics/26/03/2022/623d8e5e9a794753f82c831f>.

RBC. (2022, 4 août). *Пашинян заявил о вопросах к российским миротворцам в Нагорном Карабахе [Pashinyan a déclaré s'interroger sur les contingents de paix russes au Haut-Karabagh]*. Consulté le 22 mai 2025 sur <https://www.rbc.ru/politics/04/08/2022/62eb78099a794799cf7a16c4>.

RBC. (2020, 11 novembre). *Россия и Турция создадут центр по контролю за перемирием в Карабахе [La Russie et la Turquie vont créer un centre de contrôle de cessez-le-feu au Karabagh]*. Consulté le 21 décembre 2024 sur <https://www.rbc.ru/politics/11/11/2020/5fac364b9a7947a601defca8>.

Regnum. (2012, 5 novembre). *Демографическая карта Карабаха: население медленно, но стабильно увеличивается [Carte démographique du Karabagh : la population croît lentement, mais stablement]*. Consulté le 22 mai 2025 sur <https://regnum.ru/news/1589652>.

République d'Arménie. (2022, 7 décembre). *Вице-премьеры Армении, Азербайджана и России обсудили вопросы строительства железной дороги [Les vices-premiers ministres d'Arménie, d'Azerbaïdjan et de Russie ont discuté des questions de la construction d'une ligne ferroviaire]*. Consulté le 17 mai 2025 sur <https://www.ra.am/archives/79715/>.

RFI. (2020, 10 novembre). *Кремль опубликовал текст соглашения по Карабаху. Он отличается от первоначальной версии из СМИ [Le Kremlin a publié le texte de l'accord sur le Karabagh. Il diffère de la version initiale des médias]*. Consulté le 17 mai 2025 sur <https://rfi.my/6oLx>.

RFI. (2024, 11 octobre). *Экс-омбудсмен Нагорного Карабаха: Азербайджан использует наших заложников для коллективного наказания армянского народа [L'ex-Défenseur des Droits de l'Homme du Haut-Karabagh : l'Azerbaïdjan utilise nos otages comme une punition collective pour le peuple arménien]*. Consulté le 23 mai 2025 sur <https://rfi.my/B26o>.

Rosinfostat. *Население Нагорного Карабаха [La population du Haut-Karabagh]*. Consulté le 22 mai 2025 sur <https://rosinfostat.ru/naselenie-nagornogo-karabaha/>.

Russia-Armenia Info. (2025, 28 janvier). *Алиев назвал проект “Перекресток мира” клочком бумаги и вновь потребовал “зангезурский коридор” [Aliyev a qualifié le projet “Carrefour de la paix” de bout de papier et a de nouveau exigé le “corridor de Zangezur”]*. Consulté le 25 avril 2025 sur <https://russia-armenia.info/node/102031>.

Russia-Armenia Info. (2024, 20 août). *Предложение Лаврову: если заявление 9 ноября есть, то где Нагорный Карабах, а если его нет, то где Карвачар и Кашатаг? Мнение из Еревана [Proposition à Lavrov : si la déclaration du 9 novembre existe, alors où est le Haut-Karabagh, et si non, où sont Karvatchar et Kashatagh ? Point de vue d'Erevan]*. Consulté le 25 avril 2025 sur <https://russia-armenia.info/node/99540>.

Sputnik Armenia. (2025, 4 mars). *Азербайджанский омбудсмен навестила армянских пленных на фоне сообщений об их пытках [La Défenseuse des Droits de l'Homme d'Azerbaïdjan a rendu visite au prisonniers arméniens sur fond de communication de leur torture]*. Consulté le 24 mai 2025 sur <https://am.sputniknews.ru/20250304/azerbaydzhanskiy-ombudsmen-navestila-armyanski-kh-plennykh-na-fone-soobscheniy-ob-ikh-pytkach-86411654.html>.

Sputnik Armenia. (2025, 22 mai). "Суд" над армянскими пленными: кого допросили в Баку [Le "procès" des prisonniers de guerre arméniens : qui ont été interrogés à Bakou]. Consulté le 24 mai 2025 sur <https://am.sputniknews.ru/20250522/sud-nad-armyanskimi-plennymi-kogo-doprosili-v-baku-89257285.html>.

TASS. (2021, 24 mars). Ереван и Баку обсуждают разблокировку всех коммуникаций, действовавших в советские времена [Erevan et Bakou discutent du déblocage des communications ayant existé à l'époque soviétique]. Consulté le 17 mai 2025 sur <https://tass.ru/mezhdunarodnaya-panorama/10984475>.

TASS. (2022, 8 juin). Лавров обсудит с главой МИД Армении ситуацию в Нагорном Карабахе [Lavrov discutera de la situation au Haut-Karabagh avec le Ministre des Affaires étrangères d'Arménie]. Consulté le 17 mai 2025 sur <https://tass.ru/politika/14862575>.

Experience.arcgis, *The Crossroads of Peace*. Consulté le 25 avril 2025 sur <https://experience.arcgis.com/experience/0af0ea07c91749109a3c1f9ef1d4dce0/page/Page>.

TRT Global. (2025, 15 avril). Հաշտարարութեան պայմանագիր է առաջարկում Ադրբայժանին, որը ներառում է Մինսկի խմբի լուծարումը [L'Arménie propose un accord de paix à l'Azerbaïdjan, qui inclut la dissolution du groupe de Minsk]. Consulté le 26 avril 2025 sur <https://trt.global/hayeren/article/7e8982c37004>.

Vedomosti. (2023, 26 mai). Пашинян и Алиев не приняли совместного заявления после публичной перепалки в Кремле [Pashinyan et Aliyev ont refusé la déclaration conjointe suite à une escarmouche publique au Kremlin]. Consulté le 28 avril 2025 sur <https://www.vedomosti.ru/politics/articles/2023/05/26/976997-pashinyan-i-aliev-posle-perepalki-v-kreml>.

Verelq news & analysis. (2024, 8 octobre). Будет ли трехсторонняя встреча? [Y aura-t-il une rencontre trilatérale ?]. Consulté le 29 avril 2025 sur <https://verelq.am/ru/node/151135>.

Verelq news & analysis. (2021, 18 août). Чем же обусловлено возобновление переговоров по разблокированию региональных коммуникаций? [Pourquoi les négociations autour du déblocage des communications régionales reprennent-elles ?]. Consulté le 17 mai 2025 sur <https://verelq.am/ru/node/92502>.

Vzgliad. (2025, 17 janvier). Азербайджанский суд полностью вычеркивает Карабах из истории [Le procès azerbaïdjanais raye complètement le Karabagh de l'histoire]. Consulté le 24 mai 2025 sur <https://vz.ru/world/2025/1/17/1309002.html>.

Yerevan press club. (2024, 5 mars). Армяно-азербайджанский пограничный вопрос [La question frontalière arméno-azerbaïdjanaise]. Consulté le 30 mai 2025 sur <https://www.yrc.am/lineofcontact/2024/03/армяно-азербайджанский-пограничный/>.

Zartonk Media. (2025, 13 mars). Armenia's PM: There Is No Agreement On The Return Of Armenian Prisoners In The Peace Treaty; Armenia Is Ready To Provide Azerbaijan A Road To Nakhichevan. Consulté le 12 juin 2025 sur <https://zartonkmedia.com/2025/03/13/armenias-pm-there-is-no-agreement-on-the-return-of-armenian-prisoners-in-the-peace-treaty-armenia-is-ready-to-provide-azerbaijan-a-road-to-nakhichevan/>.

168.am. (2023, 3 mai). Նոյեմբերի 9-ի եռակողմ հայտարարության խմբագրումներից մինչև Նիկոլ Փաշինյանի հայտարարած պարամետրերի բալանսավորում [De l'élaboration de la déclaration trilatérale du 9 novembre à l'équilibrage des paramètres annoncés par Nikol Pashinyan]. Consulté le 21 décembre 2024 sur <https://168.am/2023/05/03/1868869.html>.

168.am. (2024, 11 janvier). "Իսադադարձայն պայմանագրի" 10 կետերը. Վարուժան Գեղամյան [Les 10 articles du "traité de paix": Varouzhan Geghamyan]. Consulté le 12 juin 2025 sur. <https://168.am/2024/01/11/1981470.html>.

ANNEXES

1.1.Заявление 9-ого ноября 2020

(источник : kremlin.ru)

Заявление Президента Азербайджанской Республики, Премьер-министра Республики Армения и Президента Российской Федерации

10 ноября 2020, 11:45

Мы, Президент Азербайджанской Республики И.Г.Алиев, Премьер-министр Республики Армения Н.В.Пашинян и Президент Российской Федерации В.В.Путин, заявили о следующем:

1. Объявляется о полном прекращении огня и всех военных действий в зоне нагорно-карабахского конфликта с 00 часов 00 минут по московскому времени 10 ноября 2020 года. Азербайджанская Республика и Республика Армения, далее именуемые Сторонами, останавливаются на занимаемых ими позициях.

2. Агдамский район возвращается Азербайджанской Республике до 20 ноября 2020 года.

3. Вдоль линии соприкосновения в Нагорном Карабахе и вдоль Лачинского коридора развёртывается миротворческий контингент Российской Федерации в количестве 1960 военнослужащих со стрелковым оружием, 90 бронетранспортёров, 380 единиц автомобильной и специальной техники.

4. Миротворческий контингент Российской Федерации развёртывается параллельно с выводом армянских вооружённых сил. Срок пребывания миротворческого контингента Российской Федерации – 5 лет с автоматическим продлением на очередные 5-летние периоды, если ни одна из Сторон не заявит за 6 месяцев до истечения срока о намерении прекратить применение данного положения.

5. В целях повышения эффективности контроля за выполнением Сторонами конфликта договорённостей развёртывается миротворческий центр по контролю за прекращением огня.

6. Республика Армения до 15 ноября 2020 года возвращает Азербайджанской Республике Кельбаджарский район, а до 1 декабря 2020 года – Лачинский район. Лачинский коридор (шириной 5 км), который будет обеспечивать связь Нагорного Карабаха с Арменией и при этом не будет затрагивать г.Шушу, остаётся под контролем миротворческого контингента Российской Федерации.

По согласованию Сторон в ближайшие три года будет определён план строительства нового маршрута движения по Лачинскому коридору, обеспечивающий связь между Нагорным Карабахом и Арменией, с последующей передислокацией российского миротворческого контингента для охраны этого маршрута.

Азербайджанская Республика гарантирует безопасность движения по Лачинскому коридору граждан, транспортных средств и грузов в обоих направлениях.

7. Внутренне перемещённые лица и беженцы возвращаются на территорию Нагорного Карабаха и прилегающие районы под контролем Управления Верховного комиссара ООН по делам беженцев.

8. Производится обмен военнопленными, заложниками и другими удерживаемыми лицами и телами погибших.

9. Разблокируются все экономические и транспортные связи в регионе. Республика Армения гарантирует безопасность транспортного сообщения между западными районами Азербайджанской Республики и Нахичеванской Автономной Республикой с целью организации беспрепятственного движения граждан, транспортных средств и грузов в обоих направлениях. Контроль за транспортным сообщением осуществляют органы Пограничной службы ФСБ России.

По согласованию Сторон будет обеспечено строительство новых транспортных коммуникаций, связывающих Нахичеванскую Автономную Республику с западными районами Азербайджана.

1.2. Déclaration du 9 novembre 2020

(Traduction : primeminister.am, avec quelques rajustements personnels.)

Déclaration du Premier Ministre de la République d'Arménie, du Président de la République d'Azerbaïdjan et du
Président de la Fédération de Russie

10 novembre 2020

Nous, Premier Ministre de la République d'Arménie Nikol Pashinyan, Président de la République d'Azerbaïdjan Ilham Aliyev, et le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, déclarons ce qui suit : (ci-joint une photocopie)

1. Nous déclarons par la présente qu'un cessez-le-feu complet sera établi et que toutes les hostilités seront arrêtées dans la zone de conflit du Haut-Karabakh à compter de 00h00, heure de Moscou, le 10 novembre 2020.

La République d'Azerbaïdjan et la République d'Arménie, ci-après dénommées les Parties, s'arrêtent sur les positions qu'elles occupent.

2. La région d'Aghdam sera renvoyée à la République d'Azerbaïdjan jusqu'au 20 novembre 2020.

3. Des troupes de maintien de la paix de la Fédération de Russie seront déployées le long de la ligne de contact dans le Haut-Karabakh et le long du couloir de Latchine, y compris 1 960 militaires avec armes à feu, 90 véhicules de transport de troupes blindés, 380 unités de véhicules automobiles et du matériel spécial.

4. Les troupes de maintien de la paix de la Fédération de Russie sont déployées parallèlement au retrait des forces armées arméniennes. Les troupes de maintien de la paix de la Fédération de Russie y resteront pendant une période de 5 ans, avec prorogation automatique pour les périodes de 5 ans suivantes, si aucune des Parties ne déclare son intention de mettre fin à l'application de cette disposition 6 mois avant l'expiration de la période précédente.

5. Un centre de maintien de la paix est créé pour surveiller le régime de cessez-le-feu, afin d'accroître l'efficacité du contrôle de l'application des accords par les Parties au conflit.

6. La République d'Arménie restituera la région de Kelbajar à la République d'Azerbaïdjan d'ici le 15 novembre 2020 et la région de Latchine d'ici le 1er décembre 2020. Le corridor de Latchine (5 km de large), qui assurera la communication entre le Haut-Karabakh et l'Arménie et en même temps n'affectera pas la ville de Chouchi, restera sous le contrôle des troupes de maintien de la paix de la Fédération de Russie.

Les Parties sont convenues qu'un plan pour la construction d'une nouvelle route le long du corridor de Latchine sera déterminé dans les trois prochaines années, assurant la communication entre le Haut-Karabakh et l'Arménie, avec le redéploiement ultérieur des troupes russes de maintien de la paix pour protéger cette route.

La République d'Azerbaïdjan garantit la sécurité de circulation des citoyens, des véhicules et des poids lourds dans les deux sens le long du corridor de Latchine.

7. Les déplacés internes et les réfugiés doivent retourner au Haut-Karabakh et dans les zones adjacentes sous le contrôle du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

8. Un échange de prisonniers de guerre, d'otages et d'autres personnes détenues et de corps de morts doit être effectué.

9. Toutes les liaisons économiques et de transport dans la région doivent être débloquées. La République d'Arménie garantit la sécurité des liaisons de transport entre les régions occidentales de la République d'Azerbaïdjan et la République autonome du Nakhitchevan en vue d'organiser la libre circulation des citoyens, des véhicules et des poids lourds dans les deux sens. Le contrôle des communications de transport est exercé par les organes des services de garde-frontières du FSB de Russie.

Les parties conviennent que la construction de nouvelles communications de transport reliant la République autonome du Nakhitchevan aux régions occidentales de l'Azerbaïdjan sera assurée.

1.3.Заявление 9-ого ноября 2020, первоначальная версия

(источник : rbc.ru)

Мы, Президент Азербайджанской Республики И.Г.Алиев, Премьер-министр Республики Армения Н.В.Пашинян и Президент Российской Федерации В.В.Путин, заявили о следующем:

1. Объявляется о полном прекращении огня и всех военных действий в зоне нагорнокарабахского конфликта с 00 часов 00 минут по московскому времени 10 ноября 2020 года. Азербайджанская Республика и Республика Армения, далее именуемые Сторонами, останавливаются на занимаемых ими позициях.

2. **Агдамский район и территории, удерживаемые Армянской Стороной в Газахском районе Азербайджанской Республики**, возвращаются Азербайджанской Стороне до 20 ноября 2020 года.

Version ultérieure : Агдамский район возвращается Азербайджанской Республике до 20 ноября 2020 года.

3. Вдоль линии соприкосновения в Нагорном Карабахе и вдоль Лачинского коридора развертывается миротворческий контингент Российской Федерации в количестве 1960 военнослужащих со стрелковым оружием, 90 бронетранспортеров, 380 единиц автомобильной и специальной техники.

4. Миротворческий контингент Российской Федерации развертывается параллельно с выводом армянских вооруженных сил. Срок пребывания миротворческого контингента Российской Федерации — пять лет с автоматическим продлением на очередные пятилетние периоды, если ни одна из Сторон не заявит за шесть месяцев до истечения срока о намерении прекратить применение данного положения.

5. В целях повышения эффективности контроля за выполнением Сторонами конфликта договоренностей развертывается миротворческий центр по контролю за прекращением огня.

6. Республика Армения до 15 ноября 2020 года возвращает Азербайджанской Республике Кельбаджарский район, а до 1 декабря 2020 года — Лачинский район, **оставляя при этом за собой Лачинский коридор** (шириной 5 км), который будет обеспечивать связь Нагорного Карабаха с Арменией и при этом не будет затрагивать г. Шушу.

*Version ultérieure : Лачинский коридор (шириной 5 км), который будет обеспечивать связь Нагорного Карабаха с Арменией и при этом не будет затрагивать г.Шушу, **остается под контролем миротворческого контингента Российской Федерации.***

7. По согласованию Сторон в ближайшие три года будет определен план строительства нового маршрута движения по Лачинскому коридору, обеспечивающий связь между **Степанакертом** и Арменией, с последующей передислокацией российского миротворческого контингента для охраны этого маршрута.

*Version ultérieure : По согласованию Сторон в ближайшие три года будет определён план строительства нового маршрута движения по Лачинскому коридору, обеспечивающий связь между **Нагорным Карабахом** и Арменией, с последующей передислокацией российского миротворческого контингента для охраны этого маршрута.*

8. Азербайджанская Республика гарантирует безопасность движения по Лачинскому коридору граждан, транспортных средств и грузов в обоих направлениях.

9. Внутренне перемещенные лица и беженцы возвращаются на территорию Нагорного Карабаха и прилегающие районы под контролем Управления Верховного Комиссара ООН по делам беженцев.

10. Производится обмен **военнопленными и другими удерживаемыми лицами** и телами погибших.

*Version ultérieure : Производится обмен военнопленными, **заложниками** и другими удерживаемыми лицами и телами погибших.*

11. Разблокируются все экономические и транспортные связи в регионе. Республика Армения **обеспечивает транспортное сообщение** между западными районами Азербайджанской Республики и Нахичеванской Автономной Республикой с целью организации беспрепятственного движения граждан, транспортных средств

и грузов в обоих направлениях. Контроль за транспортным сообщением осуществляют органы Пограничной службы ФСБ России.

По согласованию Сторон будет обеспечено строительство новых транспортных коммуникаций, связывающих Нахичеванскую Автономную Республику с западными районами Азербайджана.

Version ultérieure : Разблокируются все экономические и транспортные связи в регионе. Республика Армения гарантирует безопасность транспортного сообщения между западными районами Азербайджанской Республики и Нахичеванской Автономной Республикой с целью организации беспрепятственного движения граждан, транспортных средств и грузов в обоих направлениях.

1.4. Déclaration du 9 novembre 2020, version initiale

(Les passages modifiés dans la version ultérieure sont en gras : traduction personnelle pour ces passages.)

Nous, Président de la République d'Azerbaïdjan Ilham Aliyev, Premier Ministre de la République d'Arménie Nikol Pashinyan, et le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, déclarons ce qui suit:

1. Nous déclarons par la présente qu'un cessez-le-feu complet sera établi et que toutes les hostilités seront arrêtées dans la zone de conflit du Haut-Karabakh à compter de 00h00, heure de Moscou, le 10 novembre 2020.

La République d'Azerbaïdjan et la République d'Arménie, ci-après dénommées les Parties, s'arrêtent sur les positions qu'elles occupent.

2. La région d'Aghdam **et les territoires sous contrôle de la Partie arménienne dans la région de Gazakh**, seront renvoyés à la République d'Azerbaïdjan jusqu'au 20 novembre 2020.

Version ultérieure : La région d'Aghdam sera renvoyée à la République d'Azerbaïdjan jusqu'au 20 novembre 2020.

3. Des troupes de maintien de la paix de la Fédération de Russie seront déployées le long de la ligne de contact dans le Haut-Karabakh et le long du corridor de Latchine, y compris 1 960 militaires avec armes à feu, 90 véhicules de transport de troupes blindés, 380 unités de véhicules automobiles et du matériel spécial.

4. Les troupes de maintien de la paix de la Fédération de Russie sont déployées parallèlement au retrait des forces armées arméniennes. Les troupes de maintien de la paix de la Fédération de Russie y resteront pendant une période de 5 ans, avec prorogation automatique pour les périodes de 5 ans suivantes, si aucune des Parties ne déclare son intention de mettre fin à l'application de cette disposition 6 mois avant l'expiration de la période précédente.

5. Un centre de maintien de la paix est créé pour surveiller le régime de cessez-le-feu, afin d'accroître l'efficacité du contrôle de l'application des accords par les Parties au conflit.

6. La République d'Arménie restituera la région de Kelbajar à la République d'Azerbaïdjan d'ici le 15 novembre 2020 et la région de Latchine d'ici le 1^{er} décembre 2020, **tout en gardant le corridor de Latchine** (5 km de large), qui assurera la communication entre le Haut-Karabakh et l'Arménie et en même temps n'affectera pas la ville de Chouchi.

*Version ultérieure : Le corridor de Latchine (5 km de large), qui assurera la communication entre le Haut-Karabakh et l'Arménie et en même temps n'affectera pas la ville de Chouchi, **restera sous le contrôle des troupes de maintien de la paix de la Fédération de Russie.***

7. Les Parties sont convenues qu'un plan pour la construction d'une nouvelle route le long du corridor de Latchine sera déterminé dans les trois prochaines années, assurant la communication entre **Stepanakert** et l'Arménie, avec le redéploiement ultérieur des troupes russes de maintien de la paix pour protéger cette route.

*Version ultérieure : Les Parties sont convenues qu'un plan pour la construction d'une nouvelle route le long du corridor de Latchine sera déterminé dans les trois prochaines années, assurant la communication entre le **Haut-Karabakh** et l'Arménie, avec le redéploiement ultérieur des troupes russes de maintien de la paix pour protéger cette route.*

8. La République d'Azerbaïdjan garantit la sécurité de circulation des citoyens, des véhicules et des poids lourds dans les deux sens le long du corridor de Latchine.

9. Les déplacés internes et les réfugiés doivent retourner au Haut-Karabakh et dans les zones adjacentes sous le contrôle du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

10. Un échange de **prisonniers de guerre et d'autres personnes détenues** et de corps de morts doit être effectué.

Version ultérieure : Un échange de prisonniers de guerre, d'otages et d'autres personnes détenues et de corps de morts doit être effectué.

11. Toutes les liaisons économiques et de transport dans la région doivent être débloquées. La République d'Arménie **assure les transports de communication** entre les régions occidentales de la République d'Azerbaïdjan et la République autonome du Nakhitchevan en vue d'organiser la libre circulation des citoyens, des véhicules et des poids lourds dans les deux sens. Le contrôle des communications de transport est exercé par les organes des services de garde-frontières du FSB de Russie.

Les parties conviennent que la construction de nouvelles communications de transport reliant la République autonome du Nakhitchevan aux régions occidentales de l'Azerbaïdjan sera assurée.

*Version ultérieure : Toutes les liaisons économiques et de transport dans la région doivent être débloquées. La République d'Arménie **garantit la sécurité des liaisons de transport** entre les régions occidentales de la République d'Azerbaïdjan et la République autonome du Nakhitchevan en vue d'organiser la libre circulation des citoyens, des véhicules et des marchandises dans les deux sens.*

2.1. Заявление 11-ого января 2021

(источник : kremlin.ru)

Заявление Президента Азербайджанской Республики, Премьер-министра Республики Армения и Президента Российской Федерации

11 января 2021

Мы, Президент Азербайджанской Республики И.Г.Алиев, Премьер-министр Республики Армения Н.В.Пашинян и Президент Российской Федерации В.В.Путин заявляем о следующем:

1. В целях реализации пункта 9 Заявления от 9 ноября 2020 года в части разблокировки всех экономических и транспортных связей в регионе, поддерживается предложение Президента Российской Федерации В.В.Путина о создании трёхсторонней Рабочей группы под совместным председательством вице-премьеров Азербайджанской Республики, Республики Армения и Заместителя Председателя Правительства Российской Федерации.

2. Рабочая группа до 30 января 2021 года проведет первое заседание, по результатам которого сформирует перечень основных направлений работы, вытекающих из реализации пункта 9 Заявления, установив в качестве приоритетов железнодорожное и автомобильное сообщение, а также определит иные направления по согласованию между Азербайджанской Республикой, Республикой Армения и Российской Федерацией, далее именуемые Сторонами.

3. В целях реализации основных направлений деятельности сопредседатели Рабочей группы утвердят состав экспертных подгрупп по этим направлениям из числа должностных лиц компетентных органов власти и организаций Сторон. Экспертные подгруппы в месячный срок после заседания Рабочей группы представят перечень проектов с обоснованием необходимых ресурсов и мероприятий для их реализации и утверждения на высшем уровне Сторонами.

4. Рабочая группа до 1 марта 2021 года представит для утверждения на высшем уровне Сторонами перечень и график реализации мероприятий, предполагающих восстановление и сооружение новых объектов транспортной инфраструктуры, необходимых для организации, выполнения и обеспечения безопасности международных перевозок, осуществляемых через Азербайджанскую Республику и Республику Армения, равно как и перевозок, осуществляемых Азербайджанской Республикой и Республикой Армения, при выполнении которых требуется пересечение территорий Азербайджанской Республики и Республики Армения

2.2. Déclaration du 11 janvier 2021

(Traduction : primeminister.am, avec quelques rajustements personnels.)

Déclaration du Président de la République d'Azerbaïdjan, du Premier ministre de la République d'Arménie et du Président de la Fédération de Russie

11 janvier 2021

Nous, le Président de la République d'Azerbaïdjan I. H. Aliyev, le Premier ministre de la République d'Arménie N. V. Pashinyan et le Président de la Fédération de Russie V. V. Poutine, déclarons ce qui suit :

1. Pour la mise en œuvre du paragraphe 9 de l'accord trilatéral du 9 novembre 2020 sur le déblocage de toutes les communications économiques et de transport dans la région, nous soutenons la proposition du Président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine sur la création d'un groupe de travail tripartite dirigé par les vice-premiers ministres de la République d'Arménie, de la Fédération de Russie et de la République d'Azerbaïdjan.

2. Le Groupe de travail tiendra la première réunion jusqu'au 30 janvier 2021, sur la base de laquelle il dressera une liste des principales orientations de travail découlant de la mise en œuvre du paragraphe 9 de la Déclaration, en fixant les communications ferroviaires et routières comme prioritaires, et déterminera également d'autres orientations, comme convenu entre la République d'Azerbaïdjan, la République d'Arménie et la Fédération de Russie (ci-après dénommées les Parties).

3. Afin de mettre en œuvre les principales orientations d'activité, les coprésidents du Groupe de travail approuveront la composition des sous-groupes d'experts dans ces domaines parmi les représentants des autorités compétentes et des fonctionnaires des organisations des Parties. Les sous-groupes d'experts présenteront, dans un délai d'un mois après la réunion du Groupe de travail, une liste de projets avec justification des ressources et des mesures nécessaires à leur mise en œuvre et à leur approbation au plus haut niveau par les Parties.

4. Avant le 1^{er} mars 2021, le Groupe de travail soumettra, pour approbation au plus haut niveau par les Parties, une liste et un agenda de mise en œuvre des mesures prévoyant la remise en état et la construction de nouvelles infrastructures de transport nécessaires à l'organisation, à la mise en œuvre et à la sécurité du trafic international transitant par la République d'Azerbaïdjan et la République d'Arménie, ainsi que les transports effectués par la République d'Azerbaïdjan et la République d'Arménie, qui nécessitent la traversée des territoires de la République d'Azerbaïdjan et de la République d'Arménie.

3.1. Заявление 26-ого ноября 2021

(источник : kremlin.ru)

Заявление Президента Азербайджанской Республики, Премьер-министра Республики Армения и Президента Российской Федерации

26 ноября 2021

Мы, Президент Азербайджанской Республики И.Г.Алиев, Премьер-министр Республики Армения Н.В.Пашинян и Президент Российской Федерации В.В.Путин, встретились 26 ноября 2021 года в г.Сочи и обсудили ход реализации Заявления от 9 ноября 2020 года о полном прекращении огня и всех военных действий в зоне нагорно-карабахского конфликта, а также Заявления от 11 января 2021 года о разблокировке всех экономических и транспортных связей в регионе.

Подтвердили приверженность дальнейшему последовательному выполнению и неукоснительному соблюдению всех положений заявлений от 9 ноября 2020 г. и 11 января 2021 г. в интересах обеспечения стабильности, безопасности и экономического развития Южного Кавказа. Договорились активизировать совместные усилия, направленные на скорейшее решение остающихся задач, вытекающих из заявлений от 9 ноября 2020 г. и 11 января 2021 г.

Отметили важный вклад Российского миротворческого контингента в стабилизацию обстановки и обеспечение безопасности в регионе.

Условились предпринимать шаги по повышению уровня стабильности и безопасности на азербайджано-армянской границе и вести дело к созданию двусторонней Комиссии по делимитации государственной границы между Азербайджанской Республикой и Республикой Армения с последующей ее демаркацией при консультативном содействии Российской Федерации по запросу сторон.

Высоко оценили деятельность учрежденной в соответствии с Заявлением от 11 января 2021 г. Трехсторонней рабочей группы под совместным председательством вице-премьеров Азербайджанской Республики, Республики Армения и Заместителя Председателя Правительства Российской Федерации по разблокированию всех экономических и транспортных связей в регионе. Подчеркнули необходимость скорейшего запуска конкретных проектов в целях раскрытия экономического потенциала региона.

Российская Федерация будет и далее оказывать все необходимое содействие в интересах нормализации отношений между Азербайджанской Республикой и Республикой Армения, формирования атмосферы доверия между азербайджанским и армянским народами, а также выстраивания добрососедских отношений в регионе.

3.2. Déclaration du 26 novembre 2021

(Traduction : primeminister.am, avec quelques rajustements personnels.)

Déclaration du Président de la République d'Azerbaïdjan, du Premier ministre de la République d'Arménie et du Président de la Fédération de Russie

26 novembre 2021

Nous, le Président de la République d'Azerbaïdjan I. H. Aliyev, le Premier ministre de la République d'Arménie N. V. Pashinyan, le Président de la Fédération de Russie V. V. Poutine, nous sommes rencontrés le 26 novembre à Sochi et avons discuté du processus de mise en œuvre de la Déclaration du 9 novembre 2020 sur le cessez-le-feu complet et la fin de tous types d'opérations militaires dans la zone de conflit du Haut-Karabagh et du processus de mise en œuvre de la Déclaration du 11 janvier 2021 sur le déblocage de toutes les infrastructures économiques et de transport de la région.

Nous avons réaffirmé notre engagement à poursuivre la mise en œuvre cohérente et le respect inconditionnel de toutes les dispositions de la Déclaration du 9 novembre 2020 et de la Déclaration du 11 janvier 2021, dans un intérêt de stabilité, de sécurité et de développement économique du Sud-Caucase. Nous avons convenu d'intensifier les efforts conjoints visant à résoudre immédiatement les questions restantes découlant des déclarations du 9 novembre 2020 et du 11 janvier 2021.

Nous avons mentionné la contribution importante de la mission russe de maintien de la paix pour stabiliser la situation et assurer la sécurité dans la région.

Nous avons convenu de prendre des mesures pour améliorer le niveau de stabilité et de sécurité à la frontière azerbaïdjano-arménienne, de faire avancer le processus de création d'une commission bilatérale de délimitation de la frontière d'État entre la République d'Arménie et la République d'Azerbaïdjan, suivie de sa démarcation avec l'assistance consultative de la Fédération de Russie sur demande des parties.

Nous avons beaucoup apprécié l'activité du groupe de travail trilatéral sur le déblocage de toutes les communications économiques et de transport de la région, établi conformément à la déclaration du 11 janvier 2021 sous la présidence conjointe des Vice-Premiers ministres de la République d'Azerbaïdjan, de la République d'Arménie et de la Fédération de Russie. Nous avons souligné la nécessité de lancer des projets concrets dès que possible, visant à identifier le potentiel économique de la région.

La Fédération de Russie continuera de fournir l'assistance nécessaire à la normalisation des relations entre la République d'Azerbaïdjan et la République d'Arménie, à l'instauration d'un climat de confiance entre les peuples azerbaïdjanais et arménien, et à l'établissement de relations de bon voisinage dans la région.

4.1. Заявление 31-ого октября 2022

(источник : kremlin.ru)

Заявление Президента Азербайджанской Республики, Премьер-министра Республики Армения и Президента Российской Федерации

31 октября 2022

Мы, Президент Азербайджанской Республики И.Г.Алиев, Премьер-министр Республики Армения Н.В.Пашинян и Президент Российской Федерации В.В.Путин, встретились 31 октября 2022 года в г.Сочи и обсудили ход реализации трехсторонних заявлений от 9 ноября 2020 года, 11 января и 26 ноября 2021 года.

Подтвердили приверженность неукоснительному соблюдению всех указанных договоренностей в интересах комплексной нормализации азербайджано-армянских отношений, обеспечения мира, стабильности, безопасности и устойчивого экономического развития Южного Кавказа. Согласились приложить дополнительные усилия, направленные на безотлагательное решение остающихся задач, включая блок гуманитарных вопросов.

Отметив ключевой вклад Российского миротворческого контингента в обеспечение безопасности в зоне его развертывания, акцентировали востребованность его усилий по стабилизации обстановки в регионе.

Договорились воздерживаться от применения силы или угрозы ее применения, обсуждать и решать все проблемные вопросы исключительно на основе взаимного признания суверенитета, территориальной целостности и нерушимости границ в соответствии с Уставом ООН и Алма-Атинской декларацией 1991 г.

Подчеркнули важность активной подготовки к заключению мирного договора между Азербайджанской Республикой и Республикой Армения в целях достижения устойчивого и долгосрочного мира в регионе. На основе имеющихся наработок условлено продолжить поиск взаимоприемлемых развязок. Российская Федерация будет оказывать этому всяческое содействие.

Акцентировали важность формирования позитивной атмосферы между Азербайджанской Республикой и Республикой Армения для продолжения диалога между представителями общественности, экспертных сообществ и религиозных лидеров при российском содействии, а также запуска трехсторонних межпарламентских контактов в целях укрепления доверия между народами двух стран.

Лидеры Азербайджанской Республики и Республики Армения приветствовали готовность Российской Федерации и впредь всемерно способствовать нормализации отношений между Азербайджанской Республикой и Республикой Армения, обеспечению стабильности и процветания на Южном Кавказе.

4.2 Déclaration du 31 octobre 2022

(Traduction : primeminister.am, avec quelques rajustements personnels.)

Déclaration du Président de la République d'Azerbaïdjan, du Premier ministre de la République d'Arménie et du Président de la Fédération de Russie

31 octobre 2022

Nous, le Président de la République d'Azerbaïdjan I.H.Aliyev, le Premier ministre de la République d'Arménie N.V.Pashinyan et le Président de la Fédération de Russie V.V.Poutine, nous sommes réunis à Sotchi le 31 octobre 2022 et avons discuté de la mise en œuvre des déclarations trilatérales du 9 novembre 2020, du 11 janvier et du 26 novembre 2021.

Nous avons réaffirmé notre engagement à respecter strictement tous ces accords dans l'intérêt d'une normalisation complète des relations azerbaïdjano-arméniennes, de la paix, de la stabilité, de la sécurité et du développement économique durable dans le Caucase du Sud. Nous avons convenu de déployer des efforts supplémentaires pour résoudre d'urgence les tâches en suspens, y compris les questions humanitaires.

Notant la contribution essentielle du contingent russe de maintien de la paix pour assurer la sécurité dans la zone de son déploiement, nous avons souligné l'importance de ses efforts visant à stabiliser la situation dans la région.

Nous avons convenu de nous abstenir de recourir à la force ou à la menace de la force, de discuter et de résoudre toutes les questions problématiques exclusivement sur la base de la reconnaissance mutuelle de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières, conformément à la Charte des Nations Unies et à la Déclaration d'Almaty de 1991.

Nous avons souligné l'importance de préparer activement la signature d'un accord de paix entre la République d'Arménie et la République d'Azerbaïdjan dans le but d'instaurer une paix durable et à long terme dans la région. Sur la base des options de travail disponibles, un accord a été conclu pour poursuivre la recherche de solutions mutuellement acceptables. La Fédération de Russie y apportera toute l'aide nécessaire.

Nous avons insisté sur l'importance de créer une atmosphère positive entre la République d'Arménie et la République d'Azerbaïdjan pour la poursuite du dialogue entre les représentants des sociétés, des communautés d'experts et des chefs religieux avec l'aide de la Russie, ainsi que pour le début des contacts interparlementaires trilatéraux visant à renforcer la confiance entre les peuples des deux pays.

Les dirigeants de la République d'Arménie et de la République d'Azerbaïdjan ont salué la volonté de la Fédération de Russie de continuer à contribuer de toutes les manières possibles à la normalisation des relations entre la République d'Arménie et la République d'Azerbaïdjan, à assurer la stabilité et la prospérité dans le Caucase du Sud.

5.1. Сообщение для СМИ 19-ого апреля 2024

(источник : mfa.am)

Сообщение для СМИ по итогам восьмой встречи государственных комиссий по делимитации государственной границы между Арменией и Азербайджаном

19 апреля 2024

19 апреля 2024 года на границе между Республикой Армения и Азербайджанской Республикой, под председательством вице-премьера Республики Армения Мгера Григоряна и заместителя премьер-министра Азербайджанской Республики Шахина Мустафаева, состоялась восьмая встреча Комиссии по вопросам делимитации государственной границы и пограничной безопасности между Республикой Армения и Азербайджанской Республикой и Государственной комиссии по делимитации государственной границы между Азербайджанской Республикой и Республикой Армения.

В ходе встречи комиссии договорились о нижеследующем:

- На начальном этапе процесса делимитации, Стороны предварительно согласовали прохождение отдельных отрезков линии границы непосредственно между населенными пунктами Баганис (РА) - Баганис Айрым (АР), Воскепар (РА) - Ашагы Аскипара (АР), Киранц (РА) - Хейримли (АР) и Беркабер (РА) - Кызыл Гаджилы (АР), с целью их приведения в соответствие с юридически обоснованной межреспубликанской границей, существовавшей в рамках Советского Союза на момент его распада.
- Постановили, что описание данных отрезков линии границы будет составлено с учетом уточнения координат на основании геодезических измерений на местности, которое будет оформлено соответствующим Протоколом-описанием, который должен быть согласован и подписан Сторонами в срок до 15 мая 2024 года.
- Согласовали, что Стороны обратятся к своим Правительствам с целью принятия мер для одновременного и параллельного размещения своих пограничных служб на согласованных отрезках линии границы. Также согласовали, что до полного завершения процесса делимитации, указанные в Протоколе-описании отрезки линии границы будут считаться делимитированными.
- Параллельно условились завершить работу по согласованию проекта Положения совместной деятельности Комиссии по вопросам делимитации государственной границы и пограничной безопасности между Республикой Армения и Азербайджанской Республикой и Государственной комиссии по делимитации государственной границы между Азербайджанской Республикой и Республикой Армения в срок до 1 июля 2024 года и приступить к процессу внутригосударственных

согласований и утверждения Положения в порядке и в соответствии с требованиями законодательств государств Сторон.

- Стороны договорились, что в процессе делимитации будут основываться на Алма-Атинской декларации от 1991 года. Стороны также условились зафиксировать данный базовый принцип в проекте Положения (если в дальнейшем в Соглашении об установлении мира и межгосударственных отношений между Республикой Армения и Азербайджанской Республикой будет установлено иное, то соответствующий пункт Положения будет приведен в соответствие с принципами, установленными данным Соглашением).
- Договорились, после утверждения Сторонами Положения, согласовать очередность и продолжить процесс делимитации всех остальных участков границы, в том числе по вопросам анклавов и эксклавов.

По результатам встречи был подписан протокол. Решили согласовать дату и место проведения следующей встречи в рабочем порядке.

5.2. Communiqué de presse du 19 avril 2024

(Traduction personnelle.)

Communiqué de presse sur les conclusions de la huitième rencontre des Commissions d'État de délimitation des frontières étatiques entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

19 avril 2024

Le 19 avril 2024, sur la frontière entre la République d'Arménie et la République d'Azerbaïdjan, sous la présidence du vice-premier ministre de la République d'Arménie Mher Grigorian et du vice-premier ministre de la République d'Azerbaïdjan Shahin Mustafayev, s'est déroulée la huitième rencontre entre la Commission de délimitation de la frontière étatique et de la sécurité frontalière entre la République d'Arménie et la République d'Azerbaïdjan, et la Commission d'État de délimitation de la frontière étatique entre la République d'Azerbaïdjan et la République d'Arménie.

Lors de la rencontre de la Commission ont été convenus les points suivants :

- À l'étape préliminaire du processus de délimitation, les Parties ont approuvé au préalable le tracé de segments séparés de la ligne frontalière immédiatement entre les localités de Baghanis (AR) – Baghanis Ayrim (AZ), Voskepar (AR) – Ashagi Askipara (AZ), Kirants (AR) – Kheyrimli (AZ) et Berbaker (AR) – Gizilhajili (AZ), dans le but de les faire correspondre à la frontière inter-républicaine juridiquement fondée, ayant existé dans le cadre de l'Union Soviétique au moment de sa chute.
- Il a été agréé que la description des segments de la ligne frontalière sera établie en fonction de la précision des coordonnées d'après les mesures géodésiques prises sur place, qui sera formulée en fonction du Protocole de description, qui devra être approuvé et ratifié par les Parties d'ici le 15 mai 2024.
- Il a été convenu que les Parties se tourneront vers leurs Gouvernements dans le but de prendre des mesures visant à installer en même temps et parallèlement leurs services frontaliers sur les segments de la ligne frontalière évoqués plus tôt. Il a également été convenu que, d'ici l'accomplissement total du processus de délimitation, les segments de la ligne frontalière indiqués dans le Protocole de description seront considérés comme délimités.
- Parallèlement il a été convenu de terminer le travail de coordination du projet de Réglementation d'activité conjointe de la Commission de délimitation de la frontière étatique et de la sécurité frontalière entre la République d'Arménie et la République d'Azerbaïdjan, et de la Commission d'État de délimitation de la frontière étatique entre la République d'Azerbaïdjan et la République d'Arménie, d'ici le 1^{er} juillet 2024, et de procéder au processus d'approbations intra-gouvernementales et de confirmation de la Réglementation dans l'ordre et en fonction des exigences législatives des États des Parties.
- Les Parties se sont mises d'accord pour que le processus de délimitation se fasse sur la base de la déclaration d'Alma-Ata de 1991. Les Parties ont également convenu d'intégrer ledit principe fondamental dans le projet de Réglementation (si à l'avenir dans l'Accord d'établissement de la paix et de relations interétatiques entre la République d'Arménie et la République d'Azerbaïdjan en est décidé autrement, alors la clause

correspondante de la Réglementation sera configurée de manière à correspondre aux principes mis en place dans l'Accord).

- Il a été entendu, après approbation de la Réglementation par les Parties, de convenir de l'ordre de séquençage et de continuer le processus de délimitation de toutes les parties restantes de la frontière, y compris des enclaves et exclaves.

À l'issue de la rencontre a été signé un protocole. Il a été convenu de décider d'une date et d'un lieu pour la prochaine rencontre dans l'ordre de travail.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
PREMIÈRE PARTIE. CONTENUS DES DÉCLARATIONS : RÉSOUDRE LES PROBLÉMATIQUES ACTUELLES OU PROBLÉMATISER ?.....	10
CHAPITRE 1 : DÉCLARATION DU 9 NOVEMBRE 2020 : UN TEXTE ÉQUIVOQUE.....	10
1.1. Nature du document et signataires.....	10
1.2. Ambiguïtés et contradictions du document.....	12
1.3. La version initiale : une déclaration ou un cadre de négociations ?.....	14
CHAPITRE 2 : LA « PHASE DES DÉCLARATIONS » OU LA PÉRIODE 2020-2023.....	19
2.1. Déclaration du 11 janvier 2021.....	19
2.2. Déclaration du 26 novembre 2021.....	23
2.3. Déclaration du 31 octobre 2022.....	28
CHAPITRE 3 : DE L'ACTUALITÉ DE LA DÉCLARATION DU 9 NOVEMBRE.....	31
3.1. L'article 7 sur le retour des populations : mythe ou réalité ?.....	31
3.2. L'article 8 et les prisonniers de guerre.....	34
3.3. Le statut du Haut-Karabagh aujourd'hui : penser un avenir à partir du passé ?.....	37
DEUXIÈME PARTIE. ESPACES, TERRITOIRES, IDENTITÉS ET ACTEURS : <i>MODUS OPERANDI</i> D'UN CONFLIT POST-SOVIÉTIQUE.....	40
CHAPITRE 4 : LE MARQUAGE TERRITORIAL COMME MARQUEUR IDENTITAIRE.....	40
4.1. Le corridor de Latchine.....	40
4.2. Le corridor de Zangezour.....	43
4.3. Enclaves, exclaves et villages limitrophes : comment « diviser pour mieux régner » s'est transformé en « classer pour mieux gouverner ».....	46
CHAPITRE 5 : UN CONFLIT INTERÉTATIQUE MAIS UNE PRÉOCCUPATION TRANSRÉGIONALE.....	52
5.1. La Russie : de la médiation à la guerre.....	52
5.2. La Turquie : un allié de l'Azerbaïdjan ou de la Russie ?.....	55
5.3. S'impliquer tout en restant discret : le cas de l'Iran et d'Israël.....	58
CHAPITRE 6 : « FAIRE LA PAIX » 30 ANS PLUS TARD : QUEL AVENIR POUR LE CONFLIT ARMÉNO-AZERBAÏDJANAIS ?.....	61
6.1. Le projet « Carrefour de la paix » comme nouvelle Route de la soie ?.....	61
6.2. Le traité de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan : un outil de pression ?.....	65
CONCLUSION.....	71
BIBLIOGRAPHIE et SITOGRAPHIE.....	74
ANNEXES.....	85
1.1. <i>Заявление 9-ого ноября 2020</i>	85
1.2. <i>Déclaration du 9 novembre 2020</i>	86

<i>1.3. Заявление 9-ого ноября 2020, первоначальная версия</i>	87
<i>1.4. Déclaration du 9 novembre 2020, version initiale</i>	88
<i>2.1. Заявление 11-ого января 2021</i>	89
<i>2.2. Déclaration du 11 janvier 2021</i>	90
<i>3.1. Заявление 26-ого ноября 2021</i>	90
<i>3.2. Déclaration du 26 novembre 2021</i>	91
<i>4.1. Заявление 31-ого октября 2022</i>	92
<i>4.2. Déclaration du 31 octobre 2022</i>	92
<i>5.1. Сообщение для СМИ 19-ого апреля 2024</i>	93
<i>5.2. Communiqué de presse du 19 avril 2024</i>	94
TABLE DES MATIÈRES	96